

Good Samaritan as a model of conflict resolution between Kasaians and Katangese in DRC

NS Mujinga
25942263

Dissertation submitted in fulfillment of the requirements for the degree of *Master of Arts* in *Theology* at the Potchefstroom Campus of the North-West University

Supervisor: Prof. DM Kanonge
Co-supervisor: Prof. R. Potgieter

May 2017

DEDICACE

A notre très chère épouse Maguy, Ilunga Nkimba avec qui nous sommes restés longtemps au pied du Seigneur, le servant au quotidien, et marchant dans sa direction. Ta place à nos côtés, nous a non seulement, donné de tailler une personnalité et réaliser un équilibre dans le ministère, mais à demeurer également dans le plan que Dieu a arrêté pour nous.

A vous chers enfants : Ketsia Banze, Esther Mwanza, Miriam Nkimba, Godwin Mujinga, et Fidèle Kiluba, avec qui nous sommes dans cette marche, acceptant toutes sortes de sacrifices et de privations. Que ce travail soit pour vous un modèle à suivre.

A vous tous, nous dédions ce travail.

REMERCIEMENTS

Notre dissertation de Master, aura été le fruit d'une grande préoccupation sur le thème de la résolution des conflits et la réconciliation, durant tout le temps de l'exercice de notre ministère comme serviteur de Dieu. Ce thème nous a poussé à des réflexions pour savoir comment, contribuer à la résolution des conflits tribaux et interethniques qui gangrènent nos sociétés, et les empêchent de mener une vie de cohésion, pour un décollage économique et un développement durable.

Cette étude propose un modèle biblique de résolution de conflit, proposé par Jésus à travers la parabole du BS. Ce modèle, basé sur l'amour du prochain, révèle des principes susceptibles de résoudre les conflits et promouvoir la paix. Jésus l'a proposé pour résoudre le conflit de son temps, entre Juifs et Samaritains, et il a donné à travers ce récit, l'ordre d'aller et de faire comme le BS. Ces principes pourraient également être d'utilité dans notre contexte, et contribuer à la résolution des conflits intercommunautaires, à l'instar du conflit Kasaiens-Katangais, en République Démocratique du Congo ; ou partout où des conflits similaires pourraient surgir.

Ce travail, a été réalisé grâce au concours de plusieurs personnes qui ont été, de loin ou de près, d'un appui considérable, pour leur soutien tant moral, spirituel que financier.

Notre gratitude va d'abord à notre Dieu, le planificateur de toute chose, lui qui a initié ce programme de cette formation en Afrique du Sud, qui l'a réalisé au temps convenable. Non seulement il a mis à notre disposition des moyens matériels et financiers pour l'accomplissement de ce travail, mais il a également disposé en notre faveur toute chose pour réaliser ses desseins éternels sur nous, en dépit d'obstacles et d'autres difficultés de parcours.

Nos remerciements s'adressent à tous les membres de la Mission Évangélique Chrétienne Pain de Vie, sur lesquels le Très Haut nous a établi berger. Pour leur complicité à la mission que Dieu nous a confiée, des anciens, au dernier des fidèles. Dans le même esprit, nous pensons à nos deux communautés partenaires en l'Afrique du Sud, sous le leadership respectif de Mnganami, Bishop Ndlovu, et de l'Apôtre Chawane pour leur soutien, tant spirituel, matériel, que financier. Que le Très haut les comble de toutes sortes de bénédictions.

Nous sommes reconnaissants envers le Professeur Dickh Mwamba, pour nous avoir donné le goût des études postuniversitaires, et pour avoir accepté la direction de ce travail en dépit de ses multiples occupations. Son sacrifice et son dévouement pour notre cause, ont permis de mener à bien ce travail. Au Professeur Raymond Potgeiter, pour nous avoir accompagné comme Co-

superviseur ; son amour du travail bien fait, sa disponibilité, et ses encouragements, nous ont été d'un grand réconfort pour la production du présent travail. A toutes les autorités de North West University pour nous avoir donné l'opportunité de bénéficier de cette formation. Nous pensons au Professeur Fika, au Prof. Henk Stoker, ainsi qu'à tout le staff pour leur soutien dans l'accomplissement cette immense tâche. Que Dieu les comble de toutes ses grâces.

Nous n'oublierons pas nos aînés dans la foi, le Pasteur Kyungu Pierre, le Pasteur Petshi Ntambo Théophile, et le Pasteur Flaubert Seya, et tous les serviteurs de Dieu des Eglises partenaires ; qu'ils trouvent ici l'Objet de notre gratitude.

A la grande Famille KyaUmbanga, pour son encadrement et sa chaleur fraternelle. Que ce travail, soit pour elle un motif de votre fierté.

RÉSUMÉ

La préoccupation majeure de ce travail a été de présenter les valeurs théologiques de la parabole du BS dans la perspective de résolution du conflit Kasaïen-Katangais, pour une cohabitation pacifique et un développement harmonieux dans la province du Katanga.

Ce vieux conflit intercommunautaire date des périodes coloniale et postcoloniale de la RDC. La politique sociale et économique de cette époque et sa poursuite durant la période qui a suivi les indépendances, ont engendré des attitudes d'intolérance entre les deux communautés antagonistes au point de créer des situations de conflit devenues cycliques. (Entre 1957-1958, 1960-1961, 1977-1978, et 1991-1995). La principale cause de ce conflit est le contrôle de l'espace politique et économique de la province. Chaque fois que ce conflit a surgi, il s'est toujours accompagné d'effets déplorable tels que la destruction des habitations et d'autres biens, la mort d'hommes de part et d'autres ainsi que du refoulement des personnes vers leurs Provinces d'origine. Certaines actions ont été menées par différents acteurs pour tenter de mettre fin à ce conflit. C'est le cas de l'État, de l'Eglise, des ONG nationales et étrangères, ainsi que de certains autres membres de la Communauté Internationale. Ces efforts se sont avérés peu concluants et n'ont produit qu'une paix de façade. L'inefficacité de toutes ces actions se manifeste par la résurgence à répétition de ce conflit devenu cyclique.

Cette situation exige de nouvelles réflexions et des approches susceptibles de résoudre ce problème épineux, en vue de retrouver une paix durable. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente démarche, essentiellement théologique. Les principes éthiques basés sur l'amour du prochain ont été proposés par Jésus pour faire face au conflit entre Juifs et Samaritains. Un Samaritain, issu d'un peuple ennemi des Juifs, aide un Juif tombé sous les coups des brigands. Il s'approche de lui, pose des actes d'amour pour aider le nécessiteux à sortir de son sinistre à la manière du parfait prochain Jésus, sauveur de l'homme pécheur. Cette étude propose d'appliquer ce modèle au conflit Kasaïens et Katangais pour contribuer à son dénouement pacifique. Son application dans ce cadre pourrait contribuer à la promotion et à la construction de la paix dans la province et pourrait être une réponse à l'ordre de construction de paix donné par Jésus, à travers le légiste, celui « d'aller et de faire comme le BS » (Luc, 10 : 37).

Mots-clés: Bon Samaritain, Conflit, Kasaïens, Katangais

ABSTRACT

The major concern of this work is to present the theological values of the Good Samaritan with the perspective of solving the Kasaian-Katangese conflict so that peaceful cohabitation and harmonious development in the province of Katanga may be achieved.

This conflict is one of old inter-community conflicts which are deep-rooted in the distant colonial and post-colonial past of the RDC. The social politics and economy were founded in colonial power, and the continuation of this same politics in the period after colonialism, gave rise to attitudes of intolerance between the two antagonistic communities to the extent where situations of conflict became cyclic, (between 1957-1958, 1960-1961, 1977-1978 and 1991-1995). The major cause of this conflict was determined to be the control of the political and economical space in the province: and this grew to such an extent that, like a gunpowder-keg capable of igniting at any moment, it was accompanied by its deplorable effects: from this consequently emanated the destruction of houses and other properties, and the death of people everywhere and, consequently, the expulsion of people from their places (provinces) of origin. Events have already been led by several national political-actors as well as foreigners, whether implicated or not, in the conflict. The objective is to find ways of lasting solutions of peace on the level of the province, indeed, on the level of the country: the case of the State, of the Church, of national and foreign non-governmental organisations (NGO's), just like those of the political-actors of the International Community. But all these efforts have proven to have had little effect as they haven't even produced a shadow of peace. The crucial indicator which reveals the inefficiency of these events remains in the resurgence (return of power) (as seen) from the repetition of this endemic conflict.

The situation has become cyclic, demanding new reflections and susceptible approaches to solve this thorny problem in order to find lasting peace. It is with this perspective of peace which prescribes an essentially theological stride that has suggested this study. The ethical principles drawn from the Good Samaritan are proposed in this context as a model for solving the conflict between the Kasains and the Katangese by virtue of the "love of thy neighbour". Their application in this conflict could contribute towards the promotion and construction of peace in the province and, as such, be a response to the command and mission of Jesus "to go and do as the Good Samaritan" (Luke, 10:25-37).

Keys-words: Good Samaritan, Conflict, Kasaians, Katangese

OPSOMMING

Die Barmhartige Samaritaan as 'n model vir die oplos van die Kasaien- Katangese konflik in die Demokratiese Republiek van die Kongo.

Die hoof belang van hierdie werk is om die teologiese waardes van die Barmhartige Samaritaan aan te bied met die perspektief van 'n oplossing te soek vir die Kasaaïn- Katangese konflik sodat daar vreedsame saambestaan en harmonieuse ontwikkeling in die provinsie van Katanga bewerkstellig kan word.

Die konflik is een van verskeie ou onderlinge gemeenskapskonflikte wat diep-gewortel is in die ou koloniale en na-koloniale verlede van die RDK. Die sosiale politiek en ekonomie was gebou op koloniale mag en die voortsetting van hierdie selfde politiek in die tydperk na kolonialisme , het 'n houding van onverdraagsaamheid tussen die twee vyandige gemeenskappe ontketen tot op die punt waar die toestande van konflik siklies geword het, (tussen 1957-1958, 1960-1961,1977-1978 en 1991-1995). Die hooforsaak van hierdie konflik is uitgewys as die beheer oor die politieke en ekonomiese ruimte in die provinsie, en dit het in so 'n mate gegroei dat dit soos 'n kruitvat enige oomblik kon ontvlam wat die gepaardgaande afskuwelike gevolge sou he: die vernietiging van huise en ander besittings, die dood van mense orals, en die gevolglike uitdrywing van mense uit hul plekke van herkoms. Daar was alreeds gevalle waar oproer deur verskeie politieke rolspelers, nasionaal sowel as vreemdelinge/ buitelanders, of hul nou betrokke was, of nie, gelei is. Die doelwit is om maniere te vind vir blywende oplossings vir vrede , op die vlak van die provinsie, sowel, weliswaar, op die vlak van die hele land: dit geld in die geval van die Staat, die Kerk, nie-regeringsorganisasies, nasionaal sowel as buitelands, net soos daardie politieke rolspelers van die Internasionale Gemeenskap. Maar al hierdie pogings het geblyk min uitwerking te he aangesien hulle nie eers 'n sweempie van vrede geskep/getoon het nie. Die kritieke bewys wat die oneffektiewiteit van hierdie gebeure blootstel bly die terugkeer van die endemiese konflik.

Die toestand het nou al siklies geword en eis dus nuwe idees en ontvanklike benaderings om hierdie netelige probleem op te los en blywende vrede te behaal. Dit is nou gedagtig aan hierdie perspektief van vrede wat essensieel 'n groot teologiese stap vorentoe inhou, wat hierdie tema voorgestel het. Die etiese beginsels wat uit die Barmhartige Samaritaan se verhaal spreek word in hierdie konteks voorgestel as 'n model om die konflik tussen die Kasains en Katangese op te los op grond van die “ jy moet jou naaste liefhe”.

Die toepassing in hierdie konflik kon dan ook ‘n bydrae maak tot die bevordering en oprigting van vrede in die provinsie, en assulks is dit “‘n antwoord op die opdrag en sending van Jesus “ om te gaan en te doen soos die Samaritaan”.

Sleutelwoorde : Goeie Samaritaan, Konflik, Kasaain, Katangese

SIGLES ET ABREVIATIONS

- Abako. Association des Bakongo
- AFDL. Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo
- AFKI. Association des Femmes Kimbanguistes
- AFP. Association des Faiseurs de Paix
- ARKASAI. Association des Ressortissants du Kasai
- ASUMA. Association des Supérieurs Majeurs
- Balubakat. Baluba du Katanga
- B.D.D. Bureau Diocésain de Développement
- CCRE. Comité de Coordination des Ressources Extérieures
- CNS. Conférence Nationale Souveraine
- CPCO. Communauté Pentecôtiste au Congo
- ECC. Eglise du Christ au Congo
- FAO. Food and Agriculture Organization
- Fedeka. Fédération des Kasaiens
- Fégébacéka. Fédération générale des baluba du Kasai
- GCM. Générale des Carrières et des Mines
- ISP. Institut Supérieur Pédagogique
- JUFERI. Jeunesse de l'Union des Fédéralistes et Républicains Indépendants
- Miba. Minière de Bakwanga
- MPR. Mouvement Populaire de la Révolution
- MSF-Belgique. Médecin Sans Frontière-Belgique

- ONG. Organisation Non Gouvernementale
- ONU. Organisation des Nations Unies.
- ONUC. Organisation des Nations Unies au Congo
- OUA. Organisation de l'Unité Africaine
- PAM. Programme Mondial Alimentaire
- PDG. Président Délégué Général
- RDC. République Démocratique du Congo
- SADRI. Service d'Appui et de Développement Régional Intégré
- SNCC. Société National des Chemin de Fer du Congo
- SRR. Service de Recherche et de Renseignements
- UA. Union Africaine
- UDPS. Union pour la Démocratie et le Progrès Social
- UFERI. Union des Fédéralistes et Républicains Indépendants
- UNICEF. United Nations Children's Fund
- USUMA. Union des Supérieurs Mangeurs.
- SNCC. Société Nationale de Chemin de fer du Congo

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	I
REMERCIEMENTS	II
RESUME.....	IV
ABSTRACT.....	V
OPSOMMING.....	VI
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES.....	VIII
CHAPITRE I : INTRODUCTION.....	1
1.1 TITRE	14
1.2 INTRODUCTION	14
1.3 ENONCE DE L'ETUDE	14
1.4 CONTEXTE	15
1.5 PROBLEME	17
1.6 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	18
1.7 METHODES ET TECHNIQUES.....	18
1.8 CONTRIBUTION	19
1.9 HYPOTHÈSE DE RECHERCHE	20
1.10 PLAN PROVISOIRE DU TRAVAIL	22
1.11 Tableau de corrélation	23
CHAPITRE II: LE CONFLIT KASAIENS-KATANGAIS.....	11
2.1 INTRODUCTION	24
2.2 SURVOL RAPIDE SUR L'HISTOIRE DE LA PRESENCE KASAIENNE AU KATANGA	24

2.2.1	LA POLITIQUE BELGE DE RECRUTEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE	25
2.3	LES CAUSES DES CONFLITS.....	30
2.3.1	LES PRINCIPALES CAUSES DU CONFLIT	31
2.3.2	LES CAUSES SUBSIDIAIRES DU CONFLIT	37
2.3.3	LES CONSEQUENCES DU CONFLIT KASAIENS-KATANGAIS	45
2.4	CONCLUSION PARTIELLE.....	50
CHAPITRE III: TENTATIVES DE RESOLUTION DU CONFLIT KASAIENS-KATANGAIS.....		39
3.1	INTRODUCTION	52
3.2	L'ETAT ET LE CONFLIT KASAIEN-KATANGAIS.....	52
3.2.1	LE GOUVERNEMENT ADOULA	52
3.2.2	LA PRISE DU POUVOIR PAR MOBUTU ET SES ACTIONS	53
3.2.3	LE GOUVERNEMENT BIRINDWA ET LA RENCONTRE DES GOUVERNEURS DES PROVINCES CONCERNEES PAR CES CONFLITS.....	54
3.2.4	LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE	54
3.2.5	LE REGIME DE LAURENT DESIRE KABILA (1997-2001)	55
3.2.6	LE REGNE DE JOSEPH KABILA (2001-2005).....	56
3.3	L'EGLISE ET LE CONFLIT KASAIEN-KATANGAIS.....	56
3.3.1	L'EGLISE CATHOLIQUE.....	56
3.3.2	L'EGLISE PROTESTANTE ET LE CONFLIT KASAIEN-KATANGAIS	62
3.3.3	LES MAMANS KIMBANGUISTES	64
3.4	LES ACTIONS DES DEUX COMMUNAUTES	64
3.4.1	L'INITIATIVE DE LA COMMUNAUTE KASAIENNE DU KATANGA.....	65
3.4.2	LES RENCONTRES DE DEUX COMMUNAUTES	65

3.5	L'APPORT DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE.....	66
3.5.1	L'UNION AFRICAINE ET LES CONFLITS AU KATANGA.....	66
3.5.2	L'ONU DANS L'HISTOIRE DE LA SECESSION KATANGAISE	67
3.5.3	L'AIDE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET LA CRISE DE 1990-1994	68
3.6	CONCLUSION PARTIELLE.....	71
CHAPITRE IV: PRINCIPES DE RESOLUTION DES CONFLITS DANS LE BS.....		59
4.1	INTRODUCTION	72
4.1.1	TEXTE (LUC 10 :25-37)	72
4.2	METHODE	73
4.2.1	LE NIVEAU FIGURATIF D'ANALYSE.....	75
4.2.2	LE NIVEAU NARRATIF D'ANALYSE.....	76
4.2.3	LE NIVEAU THÉMATIQUE D'ANALYSE	79
4.3	ANALYSE	81
4.3.1	ANALYSE FIGURATIVE.....	82
4.3.2	ANALYSE NARRATIVE (SYNTAXE NARRATIVE).....	96
4.3.3	LA SYNTAXE NARRATIVE	102
4.3.4	ANALYSE THEMATIQUE.....	106
4.4	CONCLUSION PARTIELLE.....	110
CHAPITRE V: L'APPLICATION DU MODELE DE BS DANS LA RESOLUTION DU CONFLIT KASAIEN-KATANGAIS.....		98
5.1	INTRODUCTION	111
5.2	L'APPLICATION I : CONSTRUCTION DE PAIX ENTRE JUIF ET SAMARITAIN	111

5.2.1	Jésus et l'approche démonstrative.....	111
5.2.2	Présentation des acteurs de la parabole du BS et leurs rôles	113
5.2.3	Application I et Représentation schématique	113
5.3	APPLICATION II : CONSTRUCTION DE PAIX ENTRE KASAIENS ET KATANGAIS	118
5.3.1	Présentation des acteurs et leurs rôles	118
5.3.2	L'Application II et la Présentation schématique.....	119
5.4	CONCLUSION PARTIELLE.....	123
	CHAPITRE VI: CONCLUSION GENERALE.....	112
6.1	INTRODUCTION	125
6.2	RÉSUMÉ DU TRAVAIL.....	125
6.2.1	Chapitre II : L'origine du conflit Kasaiens-Katangais.....	125
6.2.2	Chapitre III : Les tentatives des solutions déjà envisagées dans le conflit Kasaiens-Katangais.....	126
6.2.3	Chapitre IV : Les principes qui émergent du BS.....	126
6.2.4	Chapitre V : L'application des principes du BS dans le conflit Kasaiens-Katangais.	128
6.3	CONTRIBUTION	128
6.4	RECOMMANDATIONS	129
6.5	Conclusion.....	130

CHAPITRE I: INTRODUCTION

1.1 TITRE

Bon Samaritain comme un modèle de résolution du conflit Kasaiens-Katangais en RDC

Mots-clés : Bon Samaritain, Conflit, Kasaiens, Katangais

1.2 INTRODUCTION

Le problème de conflit reste une réalité qui n'épargne aucun domaine de la vie sociale de l'homme. Il peut être interne à sa propre vie, ou externe, à travers ses relations avec les autres. Chaque jour il y fait face et s'emploie à chercher des voies de paix personnelles ou collectives afin de réaliser son équilibre vital. Cette préoccupation de paix fait l'objet de cette étude, dont la partie introductive énonce le sujet du conflit, l'approche de résolution, la présentation du contexte de ce conflit, son problème, ses objectifs, son hypothèse ainsi que les méthodes à utiliser pour le faire aboutir.

1.3 ENONCE DE L'ETUDE

Cette étude vise à proposer un modèle de résolution des conflits entre les peuples kasaiens et katangais, en République démocratique du Congo à l'aide de la parabole du bon Samaritain (BS).

Cette parabole illustre la réponse de Jésus à la question posée par l'homme de loi sur « qui est mon prochain ? » (Luc, 10 : 25-37). Dans cette parabole, Jésus ne semble pas parler directement du conflit, mais plutôt indirectement. En répondant à cette question sur l'identification du prochain, l'écrivain de l'Évangile, Luc, le médecin, se réfère indirectement à Jésus étant le prochain parfait (Kayayan, s.a. : 54-55), le prochain suprême (Walvoord et Zuck, 1988 : 25-37). Lui qui s'est fait proche de l'homme dans sa faiblesse, abandonné et rejeté. Il est le modèle parfait de compassion (Bovon, 2013 : 62-63). Le garant et le témoin de la réconciliation (Brunier-Coulin, s.a : 141 ; Villa Vicencio, 1988 : 36-41 ; Baum & Wells : 1997).

L'histoire de la parabole se termine de manière significative avec l'ordre de Jésus à l'homme de loi, celui « *d'aller et de faire comme le BS* ». Ceci pourrait aussi être compris comme une instruction indirecte d'aller et de propager le message de paix, basé sur l'amour du prochain, et insinuerait également le ministère de Jésus comme prochain et sauveur des personnes indésirables trouvées sur le bord du chemin. Ainsi, cette recherche tente d'utiliser les principes

de cette parabole afin de donner une contribution à la résolution d'un vieux et permanent conflit tribal entre les peuples kasaiens et katangais. Elle met également l'accent sur le but du ministère de Jésus donné par Luc, celui d'amener l'homme pécheur, de le rapprocher de Dieu et de le réconcilier avec lui (Bovon : 2013 ; Godet, 2009 : 30). En outre, ces principes pourraient aussi bien compléter d'autres approches essentiellement normatives, coercitives, et même administratives déjà utilisées, et appliquées dans le cadre de ce conflit au niveau de la province, toujours dans le but de parvenir à une paix durable entre les deux communautés (tribus) en conflit.

1.4 CONTEXTE

Le Katanga reste l'une des provinces de la République démocratique du Congo caractérisée par des conflits ethniques ou tribaux. En fait, plusieurs affrontements entre tribus ou groupes ethniques ont déjà été enregistrés dans l'histoire de cette province. Il y a lieu de faire cas de quelques conflits comme ceux qui ont opposé : les Rund-Tshokwe (Tshisumu : 1993) ; Rund-Sanga, Tabwa-Bwari, Luba-Bemba, Nord-Sud (Malemba : 2015), et le conflit le permanent entre les populations du Kasai et celles du Katanga (Dibwe : 1999 ; Dibwe : 2006a ; Dibwe : 2006b ; Bulanda : 1997 ; Mukebo : 1996 ; Malemba : 2015 ; Muanda : 1996), qui fait l'objet de notre étude.

Cette situation de haine, d'intolérance, de discrimination, d'injustice ou de guerre civile, rend difficile l'harmonie, la réconciliation, la paix et le développement économique durable de la province. Lorsqu'il parle des effets néfastes des conflits ethniques ou tribaux, Malemba (2015 : 46) soutient qu'ils sont pires que l'état de guerre armée. Il poursuit en précisant que cette situation n'obéit qu'à la logique disjonctive ; elle est négative et négativiste ; il estime que cette situation suit la logique séparatiste. Kayamba (2002 : 37) souligne que là où cette situation prédomine « il n'y a ni cité, ni politique, ni civilisation possible. Il n'y a qu'ouverture au meurtre et aux guerres interethniques, c'est-à-dire vendetta et vengeance civile ».

Des efforts ont été menés pour amener la paix dans la province : le gouvernement a imposé des actions tendant à créer un équilibre des forces par la dissuasion militaire, la réforme administrative, la sensibilisation civique, les rencontres avec les leaders des deux parties pour les négociations de paix (Dibwe, 2006 : 120-121). Les mouvements associatifs, et autres intellectuels, sensibilisent, dénoncent les violences, organisent des ateliers sur la résolution

pacifique des conflits..., les Eglises dénoncent, écrivent des lettres pastorales, prêchent¹..., mais toutes ces actions apportent souvent un calme relatif, une paix apparente, ou étouffée. Ces conflits sont susceptibles de ressurgir à tout moment selon les enjeux politiques ou économiques du moment (World Vision: 2002; Sadri²: 1994-2000; Bdd³: 1994-2000; Amka: 1995; Amka: 1996; Dibwe, 2005: 97). Les différents efforts fournis dans le but d'amener la paix utilisent les approches classiques de résolution des conflits, et essentiellement normatives, et rencontrent souvent des succès limités⁴. La vérité sur cette question est que ce conflit pourrait éclater à tout moment comme un volcan entraînant des conséquences dévastatrices. Jésus, le prochain parfait, s'est montré proche de l'homme pour le sauver de ses péchés, il donne à travers l'amour du prochain manifesté par le BS vis à vis de l'infortuné juif, un exemple de compassion et de réconciliation. Nous estimons que cette approche, une fois appliquée dans le cadre du conflit Kasaiens-Katanga, pourrait compléter la dissuasion et la dimension normative déjà d'usage dans le passé, et les faire progresser vers une paix durable.

Cité par Newberger (2009 : 1-18), Paul Lederach, conciliateur universellement connu, a déclaré que les changements sociaux constructifs au sein du conflit destructeur ne peuvent pas se produire sans amour. La justice, poursuit-il, n'est qu'une condition pour la paix, mais insuffisante en elle-même pour produire la paix. L'amour du prochain est un élément important dans le rôle de la résolution des conflits et la réconciliation, il constitue la mission que Jésus a confiée à l'Eglise et au monde (Barth : 1958 ; Klooster, 1961 : 78-90 ; Dennis, 2010 : 1- 28). Jésus conclut l'histoire en disant à l'homme de loi ", va, et toi aussi, fais de même." Cela se manifeste comme étant un ordre donné pour accomplir l'éthique de l'amour, de réconciliation et de médiation, contenu dans le plan divin pour l'humanité, et que Jésus a lui-même démontré dans son propre ministère, en faveur de la consolidation de la paix (Newberger : 2014 ; Baum & Wells : 1997 ; Klooster, 1961 : 78- 90 ; Dennis, 2010 : 1-28 ; Gunton, 2003 : 109-121).

Newberger (2009 : 1-18) soutient que l'amour constitue la force unique du modèle de résolution des conflits dans le système judéo-chrétien, par opposition à d'autres modèles fondés essentiellement sur des principes juridiques. L'amour du prochain illustré dans cette histoire vise la transformation du cœur de l'homme, et l'amène à l'acceptation de l'autre, comme étant créé à

¹ Référence à diverses actions depuis les années 1990, tout d'abord par les évêques catholiques de la province du Katanga, prêtres et laïques : prédications, lettres pastorales et autres campagnes de sensibilisation en faveur de la paix ; et d'autre part par l'Eglise du Christ au Congo (ECC) : sermons, sensibilisation des membres de l'église, et d'autres mesures prises en faveur de la paix par le développement de la structure technique.

² Sadri : Service de développement régional intégré. Une organisation non gouvernementale

³ Bdd : Bureau diocésain de développement. Un bureau catholique de développement

⁴ Les cas de différentes approches utilisées dans la formation des artisans de paix par certaines ONG comme World Vision, SADRI, pour éduquer les deux communautés en conflit à vivre ensemble dans les grandes villes du Katanga : Lubumbashi, Likasi et Kolwezi

l'image de Dieu (*imago Dei*) (Brunner, 1962 : 307 ; Baum & Wells : 1997 ; Muller, 1990 : 250-260 ; Günter, 2003 : 109-123). La pertinence de ce modèle transcende notamment les barrières religieuses car il n'y a aucune preuve que l'avocat juif était un vrai croyant en Jésus-Christ et pourtant Jésus lui adressa la parole en lui donnant la solution pour accepter l'autre, dans le concept de "*qui est mon prochain ?*" Tel qu'il est donné dans le contexte du conflit Juif-Samaritain.

L'extrapolation des principes de résolution de conflit tirés de BS, pourrait constituer les outils susceptibles d'être utilisés dans la résolution de conflits, la réconciliation et la réparation des torts du passé. Cela pourrait apporter une contribution significative à la résolution des conflits interethniques en général, et au conflit Kasaiens-Katangais en particulier et répondre au besoin de paix en République démocratique du Congo.

Ce modèle vise la transformation du cœur de l'homme, la pratique de la nouvelle loi du Christ, et la compréhension de "l'amour du prochain", comme le suggère la parabole du BS. Le plus grand exemple étant Jésus lui-même.

La considération théologique de ce texte de Luc, 10 : 25-37, aurait une incidence sur les considérations sociales. Et cette approche, qui est essentiellement chrétienne, pourrait être efficacement appliquée dans un environnement chrétien, comme c'est le cas pour le Congo, où la population à prédominance chrétienne est estimée à plus de 90%⁵, suggérant que ses limites seraient restreintes seulement par ceux de la population qui ne partagent pas les croyances chrétiennes.

1.5 PROBLEME

La recherche de paix au conflit Kasaiens-Katangais en République démocratique du Congo est une question qui intéresse tout homme épris de paix, congolais ou non, chrétien ou pas, intellectuel ou vulgaire homme de la rue. Tous sont conscients de ce long et destructif conflit. Et il nous intéresse en tant que théologien et soucieux de donner une approche biblique de résolution pacifique des conflits. C'est pour cette raison que cette approche a été proposée pour la résolution de conflits spécifiques.

La question principale à résoudre dans cette recherche est de savoir : Comment la parabole du BS peut-elle servir de modèle de résolution du conflit Kasaiens-Katangais en RDC ?

Pour répondre à cette question de recherche, les questions subsidiaires suivantes doivent être

⁵ Données du ministère congolais des Santé, Affaires sociales et de la famille, Direction générale de la santé. Information publiée dans un document intitulé "Initiative nationale de communication pour les gestes qui sauvent des enfants en faveur de la survie de l'enfant au Congo, Macro plan 2008.

posées :

1. Quel est l'état du conflit Kasaiens-Katangais ?
2. Quelles sont les tentatives de solutions déjà envisagées pour résoudre le conflit Kasaiens-Katangais ?
3. Quels sont les principes de la résolution des conflits qui émergent de la parabole du BS ?
4. Comment les principes du BS peuvent-ils être utilisés pour résoudre le conflit Kasaiens-Katangais ?

L'analyse des problèmes soulevés ci-dessus et les réponses qui en découlent nous permettront d'atteindre les objectifs de cette étude ; ceux-ci constitueront notre principale contribution à la résolution de ce vieux conflit.

1.6 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Comme mentionné ci-dessus, cette étude vise à proposer un modèle de résolution des conflits entre Kasaiens et Katangais en utilisant la parabole BS, et en mettant l'accent sur la figure réconciliatrice de Jésus, telle qu'elle est donnée dans ce récit par Luc. L'objectif principal de cette étude sera de montrer comment la parabole du BS peut servir de modèle pour la résolution du conflit Kasaiens-Katangais, en République démocratique du Congo. Sa force chrétienne particulière sera l'accent mis sur Jésus comme le prochain parfait du récit de Luc.

Pour atteindre cet objectif principal, les objectifs subsidiaires suivants doivent être remplis :

1. Décrire l'état actuel du conflit Kasaiens-Katangais ;
2. Décrire les tentatives de solutions déjà envisagées pour résoudre le conflit Kasaiens-Katangais jusqu'à présent ;
3. Révéler les principes de résolution des conflits qui émergent de la parabole du BS ;
4. Démontrer la possibilité d'appliquer les principes de BS dans la résolution du conflit Kasaiens-Katangais.

1.7 METHODES ET TECHNIQUES

Compte tenu de la nature de l'étude, les méthodes suivantes seront respectées ;

- La revue de la littérature nous aidera à comprendre ce qui a déjà été écrit sur le conflit, et les différentes approches déjà utilisées pour mettre fin à cette situation.
- La méthode sémiotique de Greimas sera utilisée pour révéler les principes de résolution des conflits qui émergent de la parabole du BS. Cette méthode consiste à décrire les caractéristiques

fondamentales de certains phénomènes en explorant les signes et les sens de la communication et d'actions humaines impliquées, et à considérer l'effet sur les corps collectifs aussi bien que sur les individus. Ce qui signifie que la communication et l'action humaine mises en cause devront tenir compte de l'effet sur les organes collectifs et sur les individus. Pour cela, la méthode consiste à rechercher les canaux inter-sensorielles dynamiques, les médias et le soutien aux personnes, les traditions culturelles et les époques historiques (Brodén, 2014 : 2 ; Hebert : 2007 : 1 ; Kanonge, 2009 : 27-31 ; Everaert -Desmedt, 2007 : 37-57).

- Enfin, la méthode démonstrative sera d'une grande utilité dans l'application des principes tirés de la parabole du BS du récit de Luc, comme il se rapporte aussi à Jésus-Christ, dans le conflit Kasaiens-Katangais faisant l'objet de notre étude. La méthode démonstrative est une méthode essentiellement pédagogique dans laquelle l'apprentissage est basé sur la pratique (Freinet, 1964 : 13). Quinet (s.a: 1-2) ajoute que cette méthode présente et illustre les principes donnés. Puis on les fait faire en corrigeant les erreurs jusqu'à ce que l'apprenant réussisse suffisamment (Ranjard, 1979 : 44). Cette méthode va compléter les deux premières dans la finalisation du travail.

1.8 CONTRIBUTION

Le BS a été utilisé comme modèle de spiritualité dans l'Eglise catholique, à en croire la déclaration du pape Paul VI(1965). Il a continué dans la même Eglise à jouer un rôle important dans les œuvres humanitaires (Benoît XVI : 2013). Kongo (s.a: 1-7) l'a utilisé (Luc, 10 : 25-37), ensemble avec le récit de la femme samaritaine (Jn, 4 : 9) comme une approche de résolution des conflits. Son étude a été testée dans la résolution d'un conflit dans une sphère réduite, à savoir celle d'une Eglise en conflit à cause de la tendance épiscopale au sein de cette communauté⁶.

Comme on peut le constater, le BS a été utilisé comme modèle pour résoudre beaucoup de problèmes sociaux, mais il a été peu ou presque pas utilisé dans la résolution des conflits au Congo. En dehors de l'expérience du cas de résolution du conflit testée dans une Eglise au Congo (Kongo, sa : 1-7), il a également été utilisé comme plaidoyer pour dénoncer l'aide au développement que la Communauté Internationale accorde au Congo, qui ne reflète pas l'esprit de compassion à la manière du BS, et qui n'aide pas le pays à sortir de sa situation de crise (Manuelo : 2009).

Le modèle développé dans cette étude complète ceux qui ont été réalisés dans d'autres études,

⁶ Cas de pratique professionnelle donnée par Christophe Kongo, dans la résolution d'un conflit qui a conduit à la division d'une communauté ecclésiastique de Kinshasa dans deux branches différentes évoluant l'une à côté de l'autre.

mais celui-ci se penche sur un conflit interethnique. C'est ce qui justifie notre motivation à l'utiliser dans une sphère plus large : celle de la résolution du conflit entre les communautés kasaïennes et katangaises durant cette période où nombreux sont ceux qui se préoccupent de la paix dans la province et de la réparation des fautes du passé, pour la relance d'un développement durable.

La loi de l'amour pour son prochain comme prescrit par la loi de Moïse, et son implication dans l'acceptation de l'autre, sans considération identitaire (Deut.6 : 5 ; Lev.19 : 18), et l'engagement de tous dans la construction de la paix, pourraient constituer des valeurs éthiques importantes pour la résolution de ce vieux conflit, l'harmonisation des relations brisées, et la réparation des torts du passé, afin de réaliser la paix et le développement durable (Brunner, 1962 : 306-307). Tous les penseurs susmentionnés soulignent les valeurs éthiques affichées par le BS comme l'incarnation parfaite de la vertu chrétienne imitée en Jésus Christ. Cependant cette parabole n'a pas encore été utilisée pour résoudre le conflit en RDC. Il pourrait être important de l'utiliser ici comme une approche chrétienne pour résoudre ce conflit, ou d'autres conflits ailleurs, et considérer les valeurs éthiques qu'elle renferme.

1.9 HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

La parabole du BS offre un modèle de résolution des conflits tribaux et religieux historiques entre les communautés Juifs et Samaritains. La cohabitation et le partage entre ces deux peuples posaient un sérieux problème lié à la stigmatisation. Les exemples vécus le démontrent : celui de la femme samaritaine qui dit à Jésus : « Vous êtes un Juif et je suis une femme samaritaine. Comment pouvez-vous me demander à boire ? » (Jean, 4 : 9) ; celui du refus par les Samaritains d'accorder un logement aux disciples de Jésus de passage en Samarie en chemin vers Jérusalem (Luc, 9 : 51-53), et bien d'autres exemples.

Pour faire face à tous ses problèmes de conflit et de division dans sa société, Jésus illustre, à l'occasion de son entretien avec un légiste, le cas du BS comme un modèle qui pourrait être utilisé dans ce genre de situation, afin de résoudre pacifiquement les conflits liés à la race, à la tribu ou à la religion. Son modèle pose le problème de la conformité à la loi de l'amour. Il va choisir un Samaritain, membre d'un peuple semi-païen, ennemi, et séparé des Juifs par une vieille haine issue d'une communauté considérée comme ennemie. A la différence de l'homme de loi, le Samaritain ne se demande pas qui est son prochain, il voit le besoin urgent et agit par amour. Les Samaritains avaient un concept descripteur de l'Ancien Testament qu'ils partageaient avec les Juifs, de même la loi de l'amour de Deut. 6 : 5 et Lev. 19 : 18, n'était pas connue pour eux, et applicable à eux (Morris, 1985 : 167). Ce modèle est donc pratique tandis qu'il assimile

l'aspect théorique (Scholtus, 2013 : 80). Selon Manuêlo (2009 : 740), le BS n'est pas seulement celui qui ressent de la pitié et veut aider l'homme infortuné, il est aussi celui qui fait un pas de plus. Il s'approche de l'infortuné, pose des actes d'amour et veut s'assurer que l'infortuné est totalement guéri de ses blessures physiques et morales en tant que prochain. Son souci est de le rendre capable de mener pleinement sa vie en tant qu'être créé à l'image de Dieu, dans la dignité et le respect de sa personne.

Les Principes tirés de cette parabole de Luc peuvent être résumés et regroupés en deux catégories. La première concerne les principes de promotion de la paix, et la deuxième est constituée des principes pouvant servir de guide dans le processus de résolution de conflit.

1. Le respect et l'accomplissement de la Loi de l'Ancien Testament.
2. L'identification et la considération de "qui est mon prochain ?"
3. L'importance implicite de la communauté.
4. L'implication de tous les membres de la communauté dans la construction de la paix.

L'attitude du BS vis-à-vis de ce juif infortuné comme manifestation de l'amour du prochain, ainsi que l'ordre de Jésus à l'homme de loi, émettent des principes favorables dans le processus de réconciliation, entre le samaritain et son prochain juif. Il peut également concerner le conflit du prochain pécheur avec son créateur et réconcilié par le fils de Dieu.

Dans un sens générique, l'histoire du BS se concentre sur certaines vertus qui peuvent également constituer les étapes importantes dans le processus de résolution des conflits et la réconciliation. Il y a lieu de considérer les étapes suivantes :

1. Être attentif à la situation de l'autre (Gunter, 2003 : 109-121 ; Baum & Wells : 1997). (Avoir un cœur disposé).
2. Aller vers l'autre sans considération identitaire (Brunner, 1962 : 308 ; Lee, 2001 : 1-7). (L'importance de la rencontre et du dialogue, en dépit des divergences d'opinion, des tribus, des races ou des religions. Facteur indispensable dans la résolution du conflit).
3. Poser des actes d'amour. Prendre soin de l'autre dans ses moments difficiles, en manifestant des actes d'amour qui demandent de rectifier les actes commis sur lui, afin de l'intégrer dans la vie communautaire paisible (Villa-Vicencio, 1988 : 36-41 ; Baum & Wells : 1997). (La réconciliation, le pardon, la guérison d'un traumatisme post-conflit, la réparation des torts passés et la restauration totale de la paix).
4. Engager les moyens à sa disposition pour le besoin de la cause (Stein, 1992 : 320 ; Green,

1997 : 318). Le BS a dépensé ce qu'il avait comme huile, vin, il a utilisé sa monture et dépensé son argent afin que l'infortuné reprenne totalement la vie, sans rien attendre en retour, il a mis ses moyens en action pour le sauver, une action exagérée de compassion et de soutien. La résolution de conflit demande des moyens matériels et financiers à mettre à contribution pour la réussite de l'opération.

5. Avoir la préoccupation du résultat (Hendricksen, 1978 ; Walvoord & Zuck, 1988 : 161). Commencer un processus de réconciliation est une chose, le conduire jusqu'à son aboutissement en est une autre. Ce processus demande de la patience et de la persévérance jusqu'à ce que la résolution du conflit se clarifie.

6. L'engagement individuel ou collectif dans la construction de paix : "Va, et toi aussi, fais de même" (Gunton, 2003 : 109-121 ; Baum & Wells : 1997 ; Bosch, 1994 : 525-529). (L'implication dans la construction de la paix comme obéissant au commandement et à la mission de paix donnée par Jésus).

Les principes énoncés dans cette étude, appliqués correctement selon le modèle de Jésus à travers le BS, pourraient contribuer à la résolution de tout conflit identitaire, à la réconciliation ainsi qu'à la réparation des torts du passé.

1.10 PLAN PROVISOIRE DU TRAVAIL

Notre travail sera divisé en 5 chapitres structurés comme suit :

1. Introduction.
2. Contexte du conflit Kasaïens-Katangais.
3. Les tentatives de résolution du conflit Kasaïens-Katangais.
4. Principes de résolution des conflits qui émergent de la parabole du BS.
5. L'application des principes du BS dans la résolution du conflit Kasaïens-Katangais.
6. Conclusion

1.11 Tableau de corrélation

Problème	Objectif	Méthode
Quel est l'état actuel des études sur le conflit Kasaiens-Katangais et quelle est la nécessité pour de nouvelles études ?	Montrer l'état actuel des études sur le conflit Kasaiens-Katangais, et la nécessité pour la nouvelle étude.	Compiler la documentation sur le conflit Kasaiens-Katangais afin d'en tenir compte dans la nouvelle étude.
Quel est l'état du conflit Kasaiens-Katangais ?	Décrire l'état du conflit Kasaiens-Katangais ;	Recourir à l'histoire pour décrire l'origine du conflit Kasaiens-Katangais.
Quelles sont les tentatives de solutions déjà envisagées pour résoudre le conflit Kasaiens-Katangais jusqu'à présent ?	Décrire les différentes tentatives de solutions déjà envisagées pour résoudre le conflit Kasaiens-Katangais jusqu'à présent ;	Recourir à l'histoire pour présenter les tentatives déjà envisagées pour résoudre le conflit Kasaiens-Katangais jusqu'à présent.
Quels sont les principes de résolution des conflits qui émergent du BS ?	Révéler les principes de résolution des conflits qui émergent du B S ;	Procéder, grâce à la méthode sémiologique, à l'identification des principes de résolution des conflits qui émergent du B S.
Comment les principes du BS peuvent résoudre le conflit Kasaiens-Katangais ?	Montrer comment les principes du BS peuvent résoudre le conflit Kasaiens-Katangais.	Utiliser la méthode démonstrative pour appliquer les principes tirés du BS, dans la résolution du conflit Kasaiens-Katangais

CHAPITRE II: LE CONFLIT KASAIENS-KATANGAIS

2.1 INTRODUCTION

La compréhension du conflit Kasaiens-katangais exige un recours aux données historiques, écrites ou orales, réalisées par les différents acteurs de tendances différentes. L'important, c'est de constituer une base qui rend aisée la compréhension de la réalité actuelle. Car en fait l'histoire, soutient Hermon (1998 : 177), est la somme des subjectivités et leur confrontation étroite, constituant le moyen le plus sûr d'une reconstitution vraisemblable du passé. La littérature produite par les intellectuels, les Eglises, les ONG, et tous ceux qui se sont intéressés à cette question, a constitué une source principale pour la constitution de ce chapitre.

2.2 SURVOL RAPIDE SUR L'HISTOIRE DE LA PRESENCE KASAIENNE AU KATANGA

Le conflit « Kasaiens-Katangais » dont le soubassement reste l'identité ethnique ou provinciale, soulève le sérieux problème de la quête du contrôle de la gestion politique, économique et culturelle de la province du Katanga⁷ et du pays. Il oppose les deux communautés sœurs que le destin divin a mises ensemble depuis des décennies, à savoir les autochtones d'origine appelés Katangais, et les ressortissants de la province du Kasai (oriental et occidental), appelés Kasaiens. Les intérêts entre les deux communautés sont souvent discordants, voire incompatibles, à certains moments cruciaux de l'histoire de la province ou du pays. Ce conflit permanent, complexe et cyclique, a éclaté en 1957-1958, en 1960-1961, en 1977-1980, et en 1991-1994. Il a déjà produit à deux reprises des déplacements de milliers de refoulés Kasaiens qui quittent le Katanga vers le Kasai en 1960-1961, et en 1991-1994. Sans compter les morts, les habitations détruites et les biens disparus... Ces conflits, tantôt latents, tantôt ouverts, tantôt étouffés, tantôt apaisés, connaissent l'intervention des différents acteurs de la vie nationale et internationale. Le présent chapitre va se consacrer à la brève présentation de l'histoire de la cohabitation de ces deux communautés, ainsi qu'à l'identification des causes de leurs divergences, afin d'éclairer la lanterne des activistes impliqués dans la résolution pacifique du conflit et dans la réconciliation, pour une paix durable.

Tout commence vers 1906 avec le projet colonial belge d'industrialiser la partie Sud du Katanga, notamment avec la mise sur pied de l'Union Minière du Haut Katanga (U.M.H.K), du chemin de fer, et bien d'autres entreprises industrielles. Pour effectuer ces travaux, et pour répondre au

⁷ Cette étude a commencé en 2014 pendant que la province du Katanga, était une province qui regroupait quatre districts dont le Haut-Katanga, le Lualaba, le Haut-lomomi, et le Tanganika. Elle était comme d'autres provinces en projet des réformes administratives qui devait faire de ces districts des provinces.

besoin toujours croissant de la main d'œuvre, le pouvoir colonial belge va procéder au recrutement tant des autochtones que des populations issues d'autres provinces du pays (Comité Spécial du Katanga, 1900-1950 : 175 ; Dibwe : 1999 ; Dibwe et Ngandu : 2005 ; Dibwe : 2006 ; Libois : 1966 ; Yakemtchouk : 1988 ; Kaumba et Kalumba : 1995).

C'est dans ce contexte, selon les différentes sources citées ci-dessus, que les recrutements s'étendirent dans les provinces du Kasai et du Kivu. En dehors des frontières nationales, les colons belges sont allés jusque dans certains pays de l'est africain tels que le Rwanda et le Burundi, ainsi que dans ceux de l'Afrique australe comme la Rhodésie du nord (actuelle Zambie), le Nyassaland (actuelle Malawi), le Mozambique et l'Angola. L'histoire démontre avec évidence que certains facteurs ont milités en faveur du recrutement massif de la main d'œuvre kasaienne et étrangère, ainsi que leur implantation définitive dans la province. Parmi ces facteurs nous en retiendrons quelques-uns à titre illustratif :

2.2.1 LA POLITIQUE BELGE DE RECRUTEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE

L'Ancienne province du Kasai qui était divisée en deux provinces jusqu'à récemment⁸, à savoir, le Kasai Oriental et le Kasai Occidental, était considérée comme une pépinière de la main d'œuvre dans l'histoire de l'industrialisation du Katanga. Certains facteurs justifieraient le dévolu des belges jeté sur elle, plutôt que sur la province du Katanga ou ailleurs. Les avis des historiens sont divergents à ce sujet, et nous retiendrons les arguments suivants qui émergent :

2.2.1.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Motoulle, cité par Dibwe, (1999 : 9) soutient que le recrutement massif des Kasaiens, ainsi que leur nombre et leur permanence au Katanga, relevaient de l'ancienne organisation administrative de la province du Katanga. L'auteur souligne que l'organisation territoriale belge, à partir des années 1910, présentait une subdivision du Congo Belge en quatre grandes provinces à savoir : la province du Katanga (1910), la province orientale (1913), la province de l'Equateur (1917), et la province du Congo-Kasai (1918). Les territoires de Kanda-Kanda, de Kabinda, de Mpiana Mutombo et de Tshofa, de la province du Kasai actuel, faisaient partie de la province du Katanga, et composaient avec les territoires de Kabongo, de Mato, et de Mutombo Mukulu, le district du Haut Lomami créé en 1912. Cette entité, poursuit l'auteur, était la plus peuplée du Katanga et, par conséquent, le réservoir de la main d'œuvre à destination du Haut-Katanga industriel. C'est ce qui justifierait le recrutement des balubakats et des Kasaiens dans cette partie de la région. En 1927, sur une population totale du Katanga évaluée à 977 320 habitants, le

⁸ Jusqu'avant la rédaction de ce texte, la province du Kasai était subdivisée en deux provinces, Orientale et Occidentale. Mais juste après la réforme administrative de 2016, le pays est passé de 11 à 26 provinces. Et les deux provinces du Kasai seront éclatées en 6 provinces.

district du Haut-Lomami en comptait à lui seul 499 578, soit 51% de la population totale. Sur ces 499 578 habitants, les territoires de Kanda-Kanda, Kabinda, Mpiana Mutombo, Kisengwa et Tshofa en totalisaient 398 100, soit 41% de la population totale de la province du Katanga et 80% de celle du district du Haut-Lomami (Dibwe et Ngandu, 2005 : 25-26). Ces cinq territoires, comme le démontrent ces auteurs, ne seront détachés que vers 1933, à l'issue de la grande réforme territoriale. Cette ancienne configuration aurait favorisé, selon ces auteurs, le recrutement massif dans le Haut-Lomami : le rattachement de cette partie à la province du Katanga sous l'ancienne formule administrative, et son importance démographique.

2.2.1.2 LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE

La faible densité de la population du Katanga dans sa partie sud est un facteur important qui n'a pas favorisé cette province dans les recrutements de la main d'œuvre dont la colonie avait besoin pour l'implantation de ses industries (Comité Spécial du Katanga, 1900-1950 : 175).

Le Katanga, selon la même source, jusqu'avant l'indépendance, ne représentait que 12.5% de la population du Congo, répartie de la manière suivante : Tanganyika 442 716 habitants ; Lualaba 271 676 habitants ; Haut-Lomami 483 223 habitants ; Luapula-Mwero 217 972 habitants ; Jadoville et Elisabethville 238 589 habitants, ce qui donnerait un total estimé à 1,654 176 habitants, avec une densité évaluée à 3,3 habitants par kilomètre carré. Cette province, soutient Libois (1966 : 3), n'atteindra 3.1 millions d'habitants qu'en 1980.

Cette région peu peuplée était caractérisée par une pénurie grave de la main d'œuvre. Tel était le problème qui se posait en 1910, au début de l'essor industriel du Katanga (Comité Spécial du Katanga, 1900-1950 : 175). Le même problème s'était posé, selon la dernière source, vingt ans auparavant, avec les expéditions du Katanga pour nourrir leurs caravanes dans ces régions dépeuplées.

Avec l'arrivée des européens, la province a connu concurremment à son intense processus d'industrialisation, un grand afflux de main-d'œuvre indigène, plus spécialement des balubas du Kasaï. Cette situation, affirme Yakemtchouk, (1988 : 87), serait à la base du bouleversement des équilibres antérieurs et posera à la longue le brûlant problème de la coexistence pacifique entre les Katangais dits authentiques et ceux venus du Kasaï. L'auteur fait également mention du sol minéralisé dans cette partie du sud, très peu fertile, et du climat froid, à l'origine de la faible densité de la population dans ces régions.

Pour satisfaire les besoins en main d'œuvre indigène, les recrutements étaient opérés au loin. Au début, l'Union Minière a cherché à se fournir en main d'œuvre dans la région populeuse la plus proche de la Rhodésie du nord (Dibwe : 1999 ; Dibwe : 1999 ; Kaumba et Kalumba : 1995a ; Kaumba et Kalumba : 1995b ; Yakemptchouk : 1988). Lorsque le rail a atteint le Lualaba en 1915 et le Lomami en 1926, c'est vers ces régions que s'étendirent les recrutements, jusque dans le Kasai et le Maniema. Enfin, l'Union Minière tenta l'expérience des recrutements importants dans le Ruanda-Urundi, d'où beaucoup d'autochtones s'expatriaient pour ne pas être victime des famines si fréquentes dans leurs territoires surpeuplés (Comité Spécial du Katanga, 1990-1950 : 175-178).

Le facteur de la faible densité mentionnée ci-dessus, souligne Dibwe (1990 : 76), a favorisé un mouvement intense de recrutement de la main d'œuvre dans le Haut-Lomami, et essentiellement dans la province du Kasai. De 1926 à 1930, une moyenne annuelle de 1996 travailleurs kasaiens était acheminée vers le Katanga industriel (Dibwe, 2008 : 13-79). Les statistiques présentées par l'auteur démontrent le nombre important de main d'œuvre recrutée dans cette partie de la région pour le travail au Katanga. Par exemple, de 1943 à 1958, la proportion des recrues du Kasai passait de 9,7% en 1943 à 12% en 1945, à 32% en 1950, à 38% en 1954 avant de tomber à 32% en 1955, à 24% en 1956, à 18% en 1957 et à 11% en 1958. Au sein de l'Union Minière du Haut-Katanga, (G.C.M), les Kasaiens ont vu leur proportion passer de 49% de tous les africains en 1936, à 60% en 1945. L'auteur donne à titre illustratif quelques chiffres sur les statistiques des Kasaiens avant l'épuration ethnique pour les deux grandes villes de Lubumbashi et de Likasi. Conformément aux données de Grevisse 1961, et de Denis 1956 avancées par Dibwe (1999 : 484), la proportion des Kasaiens, dans la ville de Lubumbashi, était de l'ordre de 36% (contre 49% des Katangais) en 1951. Elle est passée à 39% (contre 44% des Katangais) en 1957, et à 40% (contre 52% des Katangais) en 1984. Considérant les mêmes statistiques, la population de Likasi, à majorité kasaienne dans les années 1940, a vu sa balance basculer du côté katangais en raison de l'immigration importante de ces derniers. Ainsi, en 1955, on y comptait 36% de Kasaiens contre 52% de Katangais. L'auteur affirme qu'au regard de ces chiffres, il s'avère que la communauté kasaienne du Katanga était plus nombreuse que les autres communautés non originaires installées dans les grands centres industriels, et constituait par conséquent une force avec laquelle il fallait compter.

2.2.1.3 STRATEGIE COLONIALE DE GESTION

Le recrutement d'une importante main d'œuvre dans certains milieux étrangers à la province du Katanga serait, pour certains auteurs et analystes de la question, une stratégie mise sur pied par le

pouvoir colonial, afin de bénéficier d'un outil efficace de contrôle et de gestion politico-économique des entités sous son administration. Cet argument pouvait valoir son pesant d'or, étant donné la résistance du Katangais face au colonisateur, et un antécédent majeur qui aurait milité en défaveur du recrutement massif de la main d'œuvre dans la province, même dans la partie à forte densité démographique (Yakemtchouk, 1988 : 87-88).

Avant l'arrivée des européens, les royaumes, Luba, Lunda ainsi que celui de M'siri, avaient refusé de reconnaître le drapeau de l'E.I.C (Kaumba et Kalumba 1995 : 3). Ils ont opposé, selon ces auteurs, une forte résistance ouverte d'hostilité née à la suite des confrontations sanglantes. Durant ces conflits entre le pouvoir belge et les empires ou royaumes de la région, M'siri, et d'autres notables Rund, Luba... trouvèrent la mort. Cet antécédent, souligne Yakemtchouk (1988 : 20-21), a non seulement provoqué la méfiance du colon vis à vis de l'autochtone, mais aussi un déséquilibre à tout point de vue. D'après l'auteur, cette résistance aurait grandement contribué au retard ou au déficit de l'éducation et de l'instruction des Katangais pendant la période coloniale et post coloniale, surtout pour les ethnies des Balubas, des Lundas et des Tshokwe. Bulanda, (1997 : 11) fait, quant à lui, allusion au mouvement de mécontentement des ouvriers katangais réclamant plus d'égards de la part du patron belge car ils estimaient être mal payés pour un travail dur, un travail d'esclave, surtout lorsqu'ils voyaient le nombre des morts dans les usines. Cette dernière raison aurait d'ailleurs poussé les responsables de l'Union Minière du Haut Katanga à revoir les conditions de travail pour stabiliser la main d'œuvre. Le Docteur Mottoule, accorda les avantages sociaux qui devaient amener les ouvriers à aimer le travail et à s'y stabiliser (Comité Spécial du Katanga, 1900-1950 :175).

Les précisions mentionnées ci-dessus écartent la présomption de l'incapacité des autochtones à s'adapter aux lourds travaux d'usines, et pourraient par contre expliquer les raisons du rapprochement des ouvriers étrangers en général, et des Kasaiens en particulier, vis-à-vis de l'homme blanc. Selon Pourtier (1998 : 140), les autochtones étaient peu disposés à travailler dans l'industrie, alors que ces « mangeurs du cuivre » avaient une maîtrise de longue date des techniques de transformation artisanale de la malachite. Pour l'auteur, ce recrutement massif de la main d'œuvre d'ouvriers étrangers à la région était privilégié car cette main d'œuvre représentait une force plus facile à contrôler que les autochtones soumis aux autorités coutumières. De même, pour d'autres auteurs, le recrutement massif des non autochtones s'expliquait par le fait d'avoir une main d'œuvre docile (Rapport Afrique, 2006 : 5). Kennes (2014 : 568) affirme que la classe luba Kasai devenait la classe par excellence des médiateurs entre blancs et noirs, car ces hommes étaient considérés comme de meilleurs collaborateurs et

des travailleurs intelligents. Ainsi, poursuit-il, ils ne pouvaient que se considérer comme héritiers naturels du pouvoir colonial. Cette position, conclut l'auteur, aurait largement contribué à la situation dans laquelle ils se sont trouvés pendant les deux périodes, coloniale et post coloniale.

2.2.1.4 L'IMPLANTATION DES KASAIENS DUE AU FAIT MIGRATOIRE

La communauté kasaïenne du Katanga n'est pas uniquement composée de la main d'œuvre recrutée par le pouvoir colonial comme mentionné plus haut. Elle est également constituée de beaucoup d'autres vagues d'immigration qui se sont ajoutées au fil du temps pour des raisons diverses : travail, soins médicaux, études, commerce, ou simple installation pour changer de milieu. Il y a lieu de souligner parmi les vagues importantes d'émigrés Kasaïens que le Katanga a connu, celle des années 1970, à l'époque du début des activités de l'Entreprise Tenke Fungurume Mining(SMTF) de Fungurume (Dibwe, 1999 : 496-497). La plus grande vague migratoire de l'histoire du Katanga est celle de la période qui coïncida avec le boom minier au Katanga, à partir des années 2000-2005 et qui continue à ce jour⁹.

Abritant plus de 7,5 millions de la population sur une superficie 170 000 km², la province du Kasaï oriental par exemple, anciennement appelée Bakwanga, souffre d'un manque criant d'infrastructures socio-économiques de base, ce qui explique la migration massive des populations vers les centres urbains (Omasombo : 2014). Les migrants, poursuit l'auteur, pensent trouver du travail mais sont confrontés au chômage et à l'attentisme. Ceci, conclut-il, explique le foisonnement des wewas à Kinshasa et des manseba à Lubumbashi¹⁰ ; et l'apparition de certains marchés qui sont nés de cette situation, pour ne prendre que le cas de la ville de Lubumbashi¹¹. Les jeunes qui migraient jadis volontiers vers les mines de diamants, se dirigent désormais plus vers les grands centres urbains. Beaucoup de jeunes et des familles de Mbuji May prennent aussi leurs camions pour aller vers les grandes villes. Il existe deux points d'embarquement des candidats à la migration : Le marché Simis pour ceux qui partent à Kinshasa et le marché Bakwadianga pour ceux qui partent à Lubumbashi. Les causes de cette migration sont multiples et combinées : violences, pauvreté, situations politiques instables, catastrophes naturelles, érosions (Rapport de recherche ACP, 2013 : 72-73).

⁹ Le boom minier au Katanga coïncide avec la période allant de 2000 à 2015, caractérisé par l'octroi par l'Etat de certaines concessions minières aux entreprises privées et artisanales pour l'exploitation et la bonne cote des cours des matières premières, notamment du cuivre et du cobalt sur les marchés mondiaux.

¹⁰ Les Wewa et les manseba, termes de la langue luba Kasaï qui signifient respectivement « Vous », et « Oncle », ce sont les appellations attribuées aux conducteurs des taxis motos dans les milieux urbains, principalement à Lubumbashi et à Kinshasa.

¹¹ Cas du marché Malu mantonda à katuba Kisanga, du marché Rail dans la commune Kampemba et des différents marchés pirates dans la ville de Lubumbashi et dans la ville de Kinshasa.

L'enquête menée au Kasai occidental par Kapudi et Muanda (2013 : 11-13), dans la ville de Kananga concernant l'usage du swahili dans les milieux des refoulés de 1992, et son impact dans la ville, révèle que 85% des refoulés aiment le Katanga à cause de ses conditions socio-économiques meilleures. Parmi eux, 74% nourrissent l'espoir d'y rentrer malgré tous les événements malheureux résultant du conflit entre ces deux communautés. Les auteurs de cette enquête concluent en précisant que le Katanga et les autres provinces de l'Est du pays, où l'on parle le swahili, restent un'' Eldorado'' pour de nombreux Kanangais, refoulés ou non. Ils souhaitent y poursuivre leur vie à cause de leurs conditions de vie, jugées meilleures que celles de Kananga, et s'apprêtent à partir, en apprenant le swahili.

Pour ce qui est du mouvement migratoire au Congo, il est important de souligner que l'Etat actuel ne s'est pas préoccupé de son contrôle et de sa gestion par ses services, alors qu'il pourrait à la longue être un facteur important, et causal d'autres conflits. A en croire l'enquête sur le mouvement migratoire à Lubumbashi, menée par Kahola (2006 : 31), un informateur donne son avis sur la manière dont ce secteur était organisé à l'époque coloniale, et soutient que le séjour dans une ville comme Elisabethville (Lubumbashi) avait une durée déterminée comme en Europe aujourd'hui. Un autre informateur déclare qu'à cause du manque de suivi du mouvement migratoire de la population aujourd'hui, la ville de Lubumbashi est surpeuplée de personnes qui ne font rien. Le fait migratoire et ses conséquences, comme par exemple l'acquisition des espaces, le nouveau mode de vie, la nouvelle culture et la conception de la vie, et parfois la négation de l'identité de l'autre, pourraient constituer d'autres causes de conflit et représenter encore le danger de confrontation.

2.3 LES CAUSES DES CONFLITS

Le conflit se présente comme un arbre dans ses deux parties importantes : partie visible ou apparente et partie cachée invisible ou profonde. Quand on coupe le tronc d'un arbre ou la partie qui porte les feuilles, sans le dessouche, il refait toujours surface (Rapport Vision Mondiale : 2002). Il en est de même pour toute résolution de conflit qui exige au préalable la recherche des causes et la proposition des pistes des solutions qui s'adaptent au contexte. Cette partie pourra faire ressortir les causes principales et subsidiaires de ce conflit à la lumière de l'analyse précédente du contexte. Elle pourra également examiner les analyses des différents historiens et spécialistes de ce conflit. Les points de vue de certaines personnes ayant vécu les moments de ce conflit, ou d'autres personnes intéressées par cette question, seront prises en compte pour révéler les causes profondes y afférentes. L'objectif étant d'outiller toute réflexion pouvant conduire au processus de réconciliation, pour la résolution totale du conflit. Deux grandes causes émergent

de notre analyse et pourraient être considérées comme causes principales. Il s'agit : du contrôle de la gestion socio-économique et du contrôle de la gestion politique de la province. Les restes ne pourraient être que subsidiaires.

2.3.1 LES PRINCIPALES CAUSES DU CONFLIT

Les causes principales du conflit, que révèle l'analyse de la situation seraient de deux ordres, à savoir : le contrôle de la gestion socio-économique et le contrôle de la gestion politique.

2.3.1.1 Le contrôle de la gestion socio-économique

Le bref aperçu de l'histoire industrielle du Katanga démontre que le recrutement massif de la main d'œuvre étrangère pour les travaux dans les entreprises minières et dans d'autres entreprises du Katanga, son utilisation au détriment des autochtones ainsi que la politique de stabilisation socio-économique des agents, pourraient être considérés comme cause primaire du conflit (Dibwe et Ngandu: 2005 ; Dibwe 2006 ; Kennes : 2004 ; Kennes : 2008 ; Kaumba et Kalumba : 1995). Cette situation, héritée du pouvoir colonial belge, a été la cause de l'injustice sociale apparente perçue dans la distribution des richesses de la province. Ce fait décrié par la population autochtone, était l'une des causes des frustrations et d'autres sentiments de haine, de jalousie, ou de vengeance, souvent générateurs des conflits.

Bakajika (1997 : 7) répond à sa propre préoccupation, celle de savoir pourquoi les Kasaiens sont victimes des épurations successives dans cette province de la République ? Son premier réflexe était de considérer le fait que les Kasaiens installés au Katanga par le fait de la colonisation, auraient bénéficié des avantages du système social instauré par l'ancienne Union Minière du Haut Katanga (actuel Gécamines) plus que les originaires de la région. Les Kasaiens occupaient, jusqu'en 1992, des positions importantes dans l'économie de la région. Cette situation a provoqué des sentiments de frustration, souvent exploités par les leaders politiques en période de crise. Les Kasaiens, poursuit-il, sont présentés comme les auteurs des misères du peuple Katangais et celui-ci réagit en déclenchant les hostilités.

La résolution de ces conflits était souvent négligée alors qu'elle aurait dû faire l'objet d'une attention particulière surtout que le Katanga constituait le cœur politique et le poumon économique du pays (Group Rapport Afrique, 2006 : 10).

Ce cliché de l'injustice apparente gênait au quotidien l'harmonie de vie entre frères de ces deux communautés appelées à vivre ensemble et qui ont longtemps partagé une identité commune, celle, restée nostalgique, de "bana shaba" les enfants du cuivre auxquels Dibwe (2001 : 189) fait allusion. Cette situation, dont les conséquences sont aujourd'hui payées par les communautés

en province, est le résultat de la politique coloniale poursuivie dans la période post coloniale. Elle aurait jeté les bases de l'émergence des uns en défaveur des autres. Cette politique était perceptible notamment dans la nomination des cadres à l'Union Minière du Haut-Katanga (et dans d'autres entreprises coloniales), dans l'octroi des avantages sociaux et dans l'admission ou l'orientation des enfants à l'école (Kaumba et Kalumba, 1995 : 5). Les auteurs poursuivent que cette politique a également favorisé dans l'ensemble les enfants des non-natifs en général et des Kasaiens en particulier. Ils ont pu bénéficier d'une instruction qui leur permit d'accéder progressivement aux postes clés dans les entreprises ou dans l'administration publique, et ont constitué par voie de conséquence, une importante réserve de la main d'œuvre qualifiée ordinaire.

Dibwe (1999 : 485) démontre que, depuis la période coloniale, la vie économique de la province du Katanga était sous le contrôle des non originaires et principalement des Kasaiens. A titre d'exemple, en 1957, la ville d'Elisabethville comptait 72% de commerçants non originaires, et les Kasaiens en constituaient à eux seuls 63%. Au cours de la même année, on recensait également 63% d'artisans Kasaiens contre 32% d'artisans katangais et 5% originaires d'autres provinces et d'autres colonies. Quant aux salariés, l'enquête faisait état de 48% de Kasaiens contre 42% de Katangais. Cependant, sous la rubrique "tous travaux," les Katangais étaient plus nombreux, soit 55% et 25% pour les Kasaiens (Benoit cité par Dibwe, 1994 : 85). Dibwe et Ngandu (2005 : 29) confirment également que, jusqu'à la veille de la période de transition, les Kasaiens continuaient à contrôler le secteur commercial au Katanga.

Dans le secteur industriel, comme nous l'avons vu, les Kasaiens, nombreux dans les grands centres industriels du Katanga, constituaient aussi la main-d'œuvre non originaire la plus nombreuse dans les industries minières, notamment à l'Union Minière du Haut-Katanga (actuelle Gécamines-Exploitation). Au fil du temps, et grâce à leur niveau d'instruction, les Kasaiens de la première génération d'abord, et plus tard leurs enfants, occupèrent des postes de commandement aussi bien dans l'administration publique que dans les entreprises privées et parapubliques. L'histoire coloniale et post coloniale de la province du Katanga a présenté des similitudes en ce qui concerne le mécanisme de gestion de la population autochtone et étrangère (Omasombo : 2014). A son tour, poursuit l'auteur, la deuxième République a pratiquement fait du Katanga un territoire sous occupation coloniale où l'administration, l'économie, l'industrie et l'enseignement étaient entre les mains de quelques privilégiés du régime, avec prépondérance pour les non originaires du Katanga.

A son accession au pouvoir, soutient l'auteur, Mobutu va collaborer davantage avec les non originaires, en ce qui concerne le Katanga, qu'avec les Katangais eux-mêmes, surtout que ces derniers venaient d'une sécession. C'était pour lui une raison suffisante pour asseoir une politique de répression et une centralisation à outrance au niveau politico-administratif. Kennes (2008 : 204), quant à lui, fait remarquer que cet aspect important de la situation a justifié la politique répressive du régime Mobutu qui se fondait sur une continuelle relecture de l'histoire des rebellions et des sécessions ainsi que sur le rôle de pacificateur qu'il devait jouer. Pour l'auteur, la sécession ne fut pas seulement constamment rappelée à la population mais fut aussi un excellent prétexte pour organiser une vaste répression au Katanga.

Cette politique n'a fait qu'alourdir la frustration et l'humiliation de la population Katangaise d'origine. Le pouvoir central mit en place un système qui, aux yeux des shabiens, a non seulement freiné le développement de la Région mais a également visé à éloigner le spectre des ambitions fédéralistes ou sécessionnistes, et à punir tout individu qui y prétendait. Mobutu va travailler avec les ressortissants d'autres provinces, présents au Shaba ou venant du pouvoir central, principalement les Kasaiens, au nom du nationalisme. Pour son régime, déclare Omasombo (2014 : 228), Mobutu s'était associé à des ressortissants de cette ethnie nombreuse, réputée dynamique, et la volonté de contrer l'UDPS constitua une raison supplémentaire.

Les engagements dans les entreprises et dans l'administration publique du Katanga ne se faisaient plus en province seulement mais au pouvoir central. Dans ce contexte, les Katangais comme les autres Congolais perdirent la faculté de s'autogérer, la gestion étant confiée au non originaires. Cette situation a permis aux Kasaiens d'immigrer nombreux au Katanga (Dibwe : 1999 : 488-489 ; Dibwe et Ngandu, 2005 : 46-47). Pour les auteurs, le régime Mobutu a facilité non seulement une forte immigration kasaienne au Katanga, mais aussi une forte intégration des originaires du Kasai dans la gestion de la chose publique. Le constat fait à partir des données des organigrammes des quelques entreprises du Shaba jusqu'à la veille des événements de 1990-1991, et jusque vers la période avant fin 1992, démontrait un déséquilibre dans les effectifs des cadres directeurs, en faveur de la province du Kasai oriental. L'enquête de Kaumba et Kalumba (2005 : 46-49) fait remarquer, pour la GCM par exemple à l'époque du PDG Monsieur Crem, que 52% des directeurs sur l'ensemble de toutes les provinces étaient originaires du Kasai oriental, et 19 % étaient Katangais) ; au cours du mandat de Monsieur Demaire (34 directeurs étaient Kasaiens contre 21 Katangais) ; au cours du mandat de Monsieur Mulenda M'bo (72 directeurs étaient Katangais sur 158 Kasaiens). A la SNCC entre 1991-1992, 49 directeurs étaient du Kasai contre 15 du Shaba ; à la Regideso en février 1993, 12 cadres supérieurs étaient

originaires du Kasai oriental, contre 2 du Shaba ; 15 cadres étaient du Kasai oriental et 9 de l'occident, sur 23 cadres du Shaba ; concernant les agents féminins pour la même entreprise : 8 maitrises, Kasai occidental, 2 Kasai oriental, contre 4 du Shaba ; 3 cadres Kasai occidental contre 1 du Shaba ; à la Miba, les hauts cadres de direction, plus les directeurs, plus les responsables des départements : 30 Kasaiens contre 2, toutes les provinces confondues.

Cet aspect des choses a clairement démontré l'importance de la population non autochtone en général et kasaienne en particulier, dans le contrôle de la gestion économique et l'implication de cette situation sur le plan social, comme facteur à la base des conflits interethniques dans la province.

2.3.1.2 LE CONTROLE DE LA GESTION POLITIQUE

Il convient de considérer l'influence du nombre, et de la majorité dans le système politique et démocratique, pour comprendre les raisons qui opposent les deux communautés aux intérêts souvent divergents et contradictoires, surtout durant les périodes des échéances électorales, ou à d'autres moments qui marquent un tournant politique dans l'histoire de la province ou du pays. Ces moments sont toujours accompagnés de conséquences telles que : des heurts, des conflits sanglants et des refoulements. Chaque entité conçoit la politique qui doit orienter son action et répondre à ses intérêts, et les contradictions internes au niveau de chaque groupe constituaient des sources potentielles de conflits. L'histoire socio-politique de la province du Katanga a démontré que les différentes crises liées au conflit Kasaiens-Katangais, étaient aussi dues au mécontentement des perdants politiques après les élections. L'euphorie des gagnants pouvait également entraîner des frustrations post-électorales. Quelques exemples saillants marquant l'histoire politique de la province du Katanga, voire du pays, le démontrent :

Les Kasaiens, dont les ambitions politiques rivalisaient avec celles des Katangais, ont fait qu'en 1957, lors des premières élections communales, leur parti politique Fegebaceka ait réussi à rafler les trois communes sur les quatre que comptait la ville d'Elisabethville (Actuelle Lubumbashi). Thaddée Mukendi pour la commune Katuba, Laurent Musengeshi pour la commune Rwashi, et Armand Tshikulu pour la commune Kenya. La quatrième par un ressortissant du Kivu, pendant cette période coloniale (Dibwe et Ngandu, 2005 : 30 ; Kibawa : 1996). Une fois au pouvoir, les quatre nouveaux titulaires adoptèrent des attitudes séparatistes tribalistes et provocatrices (Bulanda, 1997 : 15). Ils favorisèrent leurs frères, souligne l'auteur, dans l'octroi de parcelles, de documents de commerce, de constructions d'immeubles... oubliant que les autochtones réagiraient. Une telle gestion, conclut l'auteur, ne pouvait pas rassurer les autochtones de la

maitrise politique de leur entité, car elle pouvait être considérée comme une nouvelle forme de colonie.

Diverses explications sont avancées concernant la crise qui suivit cette élection. D'une part, certains prétendent que, dès sa nomination, le bourgmestre Armand Tshinkulu (commune Kenya) influença son collègue Laurent Musengeshi (commune Rwashi). Ils se prêtèrent alors à des cérémonies d'investiture « coutumières » luba Lubilanj, rejetant les autorités coloniales et donnant du fil à retordre aux européens (Omasombo, 2000 : 177-178). Armand Tshinkulu favorisa la création des tribunaux coutumiers, qui jugeaient dans la clandestinité, d'une police secrète recrutée parmi les chômeurs luba-Kasaï, ainsi que d'une confrérie de « sorcières » jeteuses de sort, qu'il avait fait venir du sud du Kasaï, souligne-t-il. Ces deux bourgmestres multiplièrent les manifestations hostiles à l'Union katangaise et certains cortèges qu'ils organisèrent, composés de femmes luba du Kasaï, s'attaquaient aux missions catholiques par des attitudes et des danses obscènes, poursuit l'auteur. Omasombo, (2005 : 223) soutient également les accusations selon lesquelles l'aversion s'est développée à l'égard des nouveaux bourgmestres qui s'évertuaient à accorder des lopins de terres à leurs « frères », et cela déclencha la manifestation de l'éveil katangais. Alexis Kishiba, futur ministre de l'Intérieur, cité par Kennes (2014 : 568), s'exprimait dans un article publié dans l'hebdomadaire katangais sous le titre de ''Katanga où es-tu ?'' Cet article aurait fortement contribué à l'éveil de la conscience katangaise. Il invitait les Katangais à défendre leur province dans un contexte global du Congo mais en faveur des originaires du Katanga. Dans cet article l'auteur soutient que le Congo n'était pas encore une nation. Les habitants pensaient « tribu ou province » et exprimaient également leur peur de la domination par la couche socialement supérieure et considérée comme étant favorisée par les blancs et par leur gouverneur qui avait de la sympathie pro-luba Kasaï. Le 13 février 1959, Godefroid Munongo adressa une lettre au gouverneur du Katanga, A. Schoëller, dont voici un extrait : « Les Katangais d'origine, avec raison, se demandent si les autorités ne font pas exprès en accordant le séjour définitif aux gens du Kasaï dans nos centres pour que les ressortissants de cette province puissent, grâce à leur nombre toujours croissant, écraser ceux du pays. Ce fait pourrait déclencher dans un avenir plus ou moins proche des bagarres entre les habitants de ces deux provinces » (Libois, 1966 : 13-14). L'Eglise catholique aurait également joué un rôle important dans la sensibilisation des Katangais, pour leur éveil, afin d'unir leur force et de combattre ensemble dans le cadre de la Conakat (Dibwe et Ngandu, 2005 : 42). Cette victoire des Kasaïens aux élections communales, poursuit l'auteur, était un scandale dans les milieux katangais, et déclencha l'élan de l'éveil de la conscience katangaise. Dibwe (1999 : 486) fait remarquer que l'ambition de contrôler les espaces politiques et économiques a suscité

l'émergence des identités offensives et défensives parmi la population. L'humiliation et la frustration ressenties par les Katangais originaires ont influencé la constitution de la Conakat, le 30 octobre 1958, à l'initiative de Munongo, et de Tchombe. Cette Confédération des associations tribales du Katanga avait comme programme de réclamer, entre autres, l'autonomie administrative du Katanga et l'établissement d'un système fédéral entre les provinces et Léopoldville (Yakemptchouk, 1988 : 88). En 1959 la Conakat souscrivit aux idées et opta pour un Katanga fédéré et autonome. Les colons belges firent croire aux originaires du sud Katanga qu'il fallait, dans le cadre du fédéralisme, refouler les immigrants Kasaiens et les balubas du Katanga. Cette politique était montée dans l'objectif de bien asseoir la gestion des richesses de la province (Dibwe, 1999 : 485-486). La Conakat devait alors asseoir une politique pour s'affirmer comme un mouvement d'autodéfense à la fois face à l'hégémonie kasaienne et face au tribalisme à outrance observés parmi les immigrants. Car ils étaient accusés, soutient l'auteur, de ne penser qu'à leurs intérêts au lieu de faire converger leurs énergies et leurs forces au service de la communauté katangaise tout entière. Dans ce contexte, la Conakat refusa à toute personne non originaire le droit de représenter le Katanga et de prétendre à une quelconque position de pouvoir dans la province. Pour le même auteur, les luba du Katanga et ceux du Kasai furent considérés comme des oiseaux de mêmes plumages, compte tenu de leur histoire ancienne. Pour le colon, dit-il, la présence des Kasaiens au Katanga constituait un obstacle à la réalisation des ambitions de sécessions nourries par les Belges qui voulaient faire du Katanga une colonie de peuplement à l'instar de la Rhodésie et de l'Afrique du sud. Les colons belges du Katanga vont abandonner leurs alliés du Kasai pour s'associer aux originaires du Katanga afin de soutenir leur cause (Dibwe, 2009 : 14-17 ; Dibwe et Ngandu, 2005 : 36-42). C'est dans ce contexte que les sentiments anti-Kasaiens vont naître dans l'esprit des colons du Katanga et ils réussirent à mettre fin aux relations harmonieuses qui existaient entre les ressortissants du Kasai et les Katangais, concluent les auteurs. On assiste à un véritable conflit entre deux tendances : Unitariste représenté par le cartel (au sein duquel se trouvaient les luba du Katanga, les Tchokwe, et les Kasaiens) et les fédéralistes représentés par la Conakat. Il faut signaler que les deux partis principaux se disputaient le pouvoir au Katanga, à savoir, La Conakat de Tchombe et la Balubakat de Jason Sendwe. Les Balubakats vivant au Katanga avaient une préférence pour Jason Sendwe. La victoire de la Conakat aux élections communales de décembre 1959 et aux législatives de mai 1960, rendit ce parti maître de la situation politique de la province. Peu après l'indépendance du pays, Lumumba fut opposé à Kalonji et à Tchombe. Le cartel connut des divisions internes lorsqu'il se proclama pro-Lumumba. En effet la Fedeka qui soutenait Kalonji pris ses distances vis-à-vis de la Balubakat et flirta avec la Conakat. En fait, le Katanga et le sud

Kasaï proclamèrent leur indépendance vis-à-vis du gouvernement central de Lumumba respectivement le 11 juillet et le 8 août 1960. Ces deux sécessions étaient soutenues par les milieux financiers et politiques belges qui contrôlaient le cuivre katangais et le diamant du Kasaï. Kalonji fut aidé militairement par Tchombe contre le gouvernement central de Lumumba.

2.3.2 LES CAUSES SUBSIDIAIRES DU CONFLIT

Les causes subsidiaires de ce conflit pourraient être constituées des différents facteurs qui alimentent ce conflit et qui le poussent au déclenchement. Nous pouvons en énumérer quelques-unes telles que : La victimisation d'un camp au détriment de l'autre, et les comportements, ou les attitudes manifestées par chaque groupe vis-à-vis de l'autre. L'analyse de ces causes pourra permettre de retrouver ou de confirmer les éléments déjà développés dans les causes principales.

2.3.2.1 LA VICTIMISATION D'UN CAMP, AU DETRIMENT DE L'AUTRE ET L'ALTERATION DE L'HISTOIRE

La victimisation d'un camp, l'altération de l'histoire, sont des facteurs générateurs de dissensions, de querelles, bref, de causes directes ou indirectes des conflits intercommunautaires, comme c'est le cas du conflit Kasaïen-Katangais. Elle est souvent suscitée par les écrits partisans de certains intellectuels, historiens, et autres acteurs théâtraux ou comédiens qui donnent des positions partiales vis-à-vis d'un groupe au détriment de l'autre. Ces personnes font des déclarations tendancieuses et présentent de manière biaisée et partisane des faits historiques, en leur donnant une orientation afin de donner raison à un camp, plus qu'à un autre. Kaumba et Kalumba (1995 : 39), donne le cas du rapport partisan fait sur le conflit kasaïen-katangais par la délégation de la CNS envoyée en province. L'abbé Yumba (1992), le secrétaire chancelier de l'archidiocèse de Lubumbashi, adressera une lettre à Monseigneur Monsengo Président de la CNS, pour lui exprimer son indignation à propos du rapport biaisé présenté par la délégation. En effet, la délégation en question, qui avait séjourné à Lubumbashi du 22 au 28 septembre 1992 pour statuer sur le conflit, aurait favorisé les Kasaïens considérés comme victimes, au détriment des Katangais présentés comme auteurs. Dans certains autres cas, des intellectuels falsifient l'histoire, certains ONGs donnent des informations faussées au sujet de ce conflit (Feza, dans Amka, 1996 :36-37).

La résolution des conflits qui met d'un côté les victimes et de l'autre les auteurs, ou offenseurs, ouvre toujours une brèche à un autre conflit (Shnabel et Nadler : 2008). La véritable réconciliation ne valorise pas seulement les victimes au détriment des auteurs ou offenseurs. Shnabel et Nadler proposent par contre un modèle de résolution de conflit qui ne menace pas les ressources psychologiques des victimes et des auteurs en résolvant un conflit et en ouvrant une

brèche pour un nouveau conflit. Pour eux, il est nécessaire d'avoir un modèle de résolution répondant aux besoins émotionnels de réconciliation et qui énonce qu'être victime est assimilé à une menace envers son statut et son pouvoir ; tandis qu'être auteur s'apparente à une menace envers son image morale et sociale. Pour contrecarrer ces menaces, poursuivent-ils, les victimes doivent restaurer leur sens du pouvoir, alors que les auteurs doivent restaurer leur image morale publique.

Les données statistiques souvent avancées dans ce genre de situations sont gonflées, selon les intérêts de leurs manipulateurs. Certains activistes politiques ou organismes internationaux peuvent manipuler un évènement et le considérer comme fonds de commerce, dans l'intention d'alerter l'opinion nationale ou internationale, et parfois de bénéficier du financement de certains bailleurs de fonds. Cette attitude trahit toute la responsabilité éthique de la part de ses auteurs et expose des vies humaines au danger de la confrontation, car elle constitue une source de conflit en soi. Cette situation est perceptible aussi bien chez les acteurs locaux impliqués dans ce conflit que chez les étrangers partisans de tel ou tel groupe en conflit. L'intervention de l'ONU dans les différentes crises au Congo ou au Katanga, l'a souvent démontré (Bulanda, 1997 : 6 ; Kaumba et Kalumba 1995b : 26 ; Kibawa, 1996 : 39 ; Omasombo, 2000 : 179). Pour ce qui concerne l'intervention de l'ONU au Congo, Kasolwa (2013) soutient que l'organisation a souvent ainsi rendu inefficace le processus de résolution des conflits et la réconciliation des différentes forces en présence. Il en est de même des politiciens en quête de positionnement qui utilisent la même stratégie de victimisation d'un camp au détriment de l'autre comme fonds de commerce pour se hisser au pouvoir politique. Ce facteur ci-haut démontré pourrait constituer une cause directe ou indirecte du conflit. Il nourrit la haine ou d'autres sentiments négatifs, capables d'attiser le feu et réveiller un conflit même en état de latence.

2.3.2.2 CAUSES LIEES AUX COMPORTEMENTS DES KASAIENS ET KATANGAIS

En dehors des causes mentionnées ci-dessus, il s'avère important de relever d'autres clichés essentiellement liés aux attitudes ou comportements caractérisant chaque communauté et constituant par conséquent les causes latentes des frustrations et des conflits. Ces éléments sont répertoriés à travers certains écrits, les rapports des rencontres entre les deux communautés, les rapports de certains ateliers et enquêtes organisés au niveau de la province ou ailleurs sur cette question. L'objectif de cette partie serait d'aider les uns et les autres à une connaissance mutuelle, à partir de ce que disent et pensent les uns à l'égard des autres, afin d'ajuster leur comportement en faveur d'une paix durable.

CE QUI EST DIT DES KATANGAIS

Cette partie présente la perception du Katangais donnée par différentes personnes d'origine kasaïenne, katangaise ou autre, à travers les écrits ou les points de vue donnés individuellement ou collectivement par des chercheurs intéressés par cette question, à travers les interviews.

Le Katangais est présenté, à tort ou à raison, comme quelqu'un qui s'enorgueillit des richesses de sa province mais qui ne souligne jamais sa pauvreté. Il est fier d'être Katangais, mais il n'est jamais honteux de demeurer pauvre dans une province extrêmement riche. Il ne se pose pas la question sur son avenir économique. Il cultive plus des sentiments négatifs : égoïsme, orgueil, jalousie, critique négative, individualisme, peur d'entreprendre, distraction, absence dans les affaires, manque d'idéal, caractère malléable, ignorance des limites des actions individuelles. Il n'exploite pas assez les attitudes mentales positives de solidarité, de simplicité, d'acceptation de la réussite d'un frère, il ne demande pas de conseils, il manque d'esprit de groupe, d'initiative, de vigilance, de présence dans le commerce, de poursuite de buts, de sauvegarde de sa personnalité, il ignore l'importance du regroupement. C'est pourquoi on dit souvent que le Katangais rêve, philosophe, aime beaucoup la politique au lieu d'agir, de vivre et de s'intéresser à l'économie (Lubuki cité dans Amka, 1996 : 5-7).

La réponse des Kasaïens à cette préoccupation a été différente lors de l'enquête menée par l'équipe de Dibwe (2006a : 44-55). Pour ces vieux informateurs kasaïens, c'est le discours de la colonisation qui a primé. Ils décrivaient dans leur discours "les Katangais originaires du sud, comme étant chétifs, malades, rongés par la famine, minés par des maladies endémiques et épidémiques, donc incapables de faire face à un travail dur et productif". Le rapport annuel médical de l'Union minière du Haut-Katanga (1945 :43) classe les populations du sud du Katanga parmi les populations primitives, caractérisées par des mœurs incultes, le dénuement, la malpropreté et une humanité misérable (Dibwe : 2006a).

LA CONCEPTION KATANGAISE DE SA MARGINALISATION

L'enquête menée depuis 1991 par l'équipe de Dibwe (2006a : 45-55) pour la quête et la promotion de la paix entre les deux communautés, et le ralliement de l'histoire orale à l'histoire écrite, a révélé des considérations importantes, capables de donner à chaque groupe une idée sur ce que l'autre pense à son sujet.

-Les informateurs katangais justifient leur marginalisation par le fait de "la stratégie mise sur pied par le colonisateur pour écarter les originaires du Katanga et se servir des originaires du Kasaï pour exploiter les richesses de la province". Ce sont les enfants des Kasaïens qui ont

étudié avec les faveurs de leurs parents à l'Union Minière du Haut Katanga, et au fil du temps ils sont devenus économiquement forts, grâce aux conditions favorables dans lesquelles les colons belges les ont placés. Devenus puissants économiquement, les Kasaiens occupent tous les postes à responsabilités dans toutes les entreprises du Katanga. D'où le début de l'antipathie du Katangais à leur égard. ''Cette version se recoupe avec celle qui est donnée par Congo fraternité et paix (1993 : 43-55) : pour la majorité de Katangais, les gouvernements successifs du Congo indépendant ont continué à favoriser la prépondérance kasaienne dans les deux grandes sociétés de la région à savoir la Gécamines et la Sncc. Selon eux, les cadres kasaiens, majoritaires dans ces deux sociétés, discriminaient les Katangais dans les embauches, et dans les promotions. Certains Katangais accusaient les Kasaiens de ne pas s'intégrer, de vivre séparés des autres, d'être hautains et de ne pas respecter la façon de vivre de leurs hôtes.

-Dans l'opinion katangaise, les Kasaiens ont été envoyés au Katanga par les Belges et par Mobutu en vue de dominer et d'exploiter les enfants du Katanga. Le Kasaien est donc un responsable par substitution, il a tiré certains avantages de la situation, et il est localement présent alors que les Belges et Mobutu sont ailleurs. C'est donc le responsable qu'il faut faire partir (Ngandu, 1999-2000 : 213).

-Les Katangais d'origine ont donc décidé de ne plus admettre que les non originaires prennent des décisions et engagent ainsi l'avenir de leur province à leur place. C'est une sorte d'émancipation, une façon de se débarrasser de la sous-tutelle des non originaires, particulièrement des Kasaiens. Dans ce contexte précis, leur souhait le plus ardent est de se retrouver eux-mêmes à tous les postes de commandement et parvenir ainsi à représenter valablement leur province aux différentes assises tant régionales que nationales (Dibwe, 2008 : 20).

-Position exprimée par un groupe de réflexion de prêtres pour la justice et la paix au Katanga (Amka, 1995 : 12-13). Pour ce groupe de réflexion, c'est l'Etat qui est à l'origine des causes des tensions entre Kasaiens et Katangais car, déjà à l'époque coloniale, l'Etat avait comme politique de faire venir des populations éloignées (Rwanda, Burundi Malawi, Zambie, Kivu, Kasai, ...) qu'il embauchait en tant qu'ouvriers sur leurs chantiers, dans les entreprises d'exploitation ; les natifs refusant toute domination et exploitation sur leur propre terre. Cette stratégie a eu pour conséquence non seulement la diversification artificielle des tribus dans le sud-Katanga, mais aussi et surtout l'exclusion préméditée des natifs des mécanismes de développement. Une telle situation n'a pas manqué de nourrir des sentiments de frustration chez les ressortissants du

Katanga, à qui l'on a ravi les terres de leurs ancêtres ; puis a suivi une provocation des tensions entre populations, comme on a pu tristement le constater au début des indépendances. Ce groupe de réflexion évoque d'autres causes de tensions liées au fait que certains citoyens ne veulent pas être classés comme suit : certains relèvent des difficultés des différences tribalo-régionales ; la discrimination dans l'embauche, l'accaparement des postes clés par les gens de mêmes régions. Les licenciements arbitraires et massifs après enquête sur la zone d'origine des personnes exclues.

-Certaines causes de conflit sont relatives aux valeurs sociales : la malveillance caractérisée et le manque de courtoisie dans les relations. Le manque du sens de l'honneur de son nom, de sa personne, de sa famille, de sa tribu, de sa région, de son origine et même de sa conscience. Tout ceci entraîne des divisions et des trahisons, des règlements de compte entre frères ; parce que, poursuit ce même groupe de réflexion, les Katangais se demandent pourquoi les autres tribus venues d'ailleurs pour travailler se sont intégrées au sein de la communauté locale. Dans l'administration, dans les entreprises et dans les écoles comment se sont noués des rapports entre étrangers et autochtones sur le plan de la division du travail, comme celui du recrutement ? Qui ont été minorisés ? Il sied ici que l'on se réfère aux statistiques dans chaque cas mentionné.

-Les évêques catholiques de la province ecclésiastique de Lubumbashi, ont fait appel aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté, appel aux populations du Katanga, pour une convivialité harmonieuse entre les Katangais et les Kasaiens vivant au Katanga. Ils ont recommandé à ces derniers de s'intégrer aux populations locales : "Nos fils Kasaiens doivent comprendre qu'au Katanga, ils ne sont pas sur une terre conquise, mais dans un pays accueillant. Qu'ils se montrent courtois et s'intègrent aux populations rencontrées et qu'ils sachent composer avec les Katangais. Plusieurs autres groupes ethniques vivent paisiblement au Katanga et ne sont pas l'objet de craintes" (Message des évêques de l'Archidiocèse de Lubumbashi : 1992).

CE QUI EST DIT DES KASAIENS

Les Kasaiens sont considérés comme des vantards, des gens qui s'estiment supérieurs aux autres, orgueilleux, peu honnêtes, des gens qui n'aiment pas chez eux, des voleurs, des grands tribalistes surtout quand il s'agit de prendre des gens dans les entreprises. Ils ont terni l'image des Congolais à l'étranger... Sur le plan de la gestion de la chose publique, ils ont pour politique de favoriser leurs frères au détriment des Katangais, ils vivent au Katanga mais pratiquent une politique en faveur de la province du Kasai. C'est pour cette raison que les négociations n'ont pas abouti à la conférence nationale où ils ont constitué une majorité pour défendre les intérêts

du luba Kasai et non ceux de la province du Katanga (Amka, 1995 : 16-17 ; Omasombo : 2014 ; Dibwe : 2006a). Kennes (2004 : 567) souligne que les Kasaiens ont toujours fait figure d'ennemis internes, pas seulement au Katanga, mais dans le pays entier, avant d'être remplacés depuis 1998 par les « tutsi ».

La position des kasaiens face aux considérations des katangais

Les enquêteurs du Manifeste de la paix en RDC (2002 : 43) sur les causes internes des conflits et des guerres, révèlent que les informateurs kasaiens ont réagi aux reproches des Katangais de la manière suivante : ils estiment avoir mérité les postes qu'ils occupaient dans les entreprises citées. Ils font valoir que c'est eux et leurs ascendants qui ont fait du Katanga ce qu'il est aujourd'hui, car lorsque les blancs construisaient l'Union Minière du Haut Katanga, les Katangais avaient hésité à participer à l'œuvre d'industrialisation et de modernisation de leur province. Les Kasaiens rappellent volontiers aux enquêteurs que leur réussite est la résultante de leur dynamisme, lequel pouvait également s'observer dans le monde des affaires qu'ils dominaient au Katanga. S'adressant aux mêmes enquêteurs, Ils donnent comme preuve cet aveu de Moïse Tchombé, Président du Katanga en 1960, qui écrit dans ses mémoires : « Protégés (les Kasaiens) par elle (l'Union minière du Haut Katanga, actuelle Gécamines), les a instruits dans ses écoles, ils prenaient les meilleures places aux enfants du pays. Cependant, nous n'éprouvions aucune aversion à leur égard. Nous estimions leur ouvrage et les savions, comme les Blancs, indispensables à la prospérité de la province ».

-Pour les autres ethnies originaires du Kasai, leur version est tout autre : Les autres ethnies originaires du Kasai ont été à leurs yeux, refoulés par accident. L'expression même d'épuration ethnique'' employée par certains auteurs indique comment ceux-ci réduisent le conflit Katangais-Kasaien à un simple conflit ethnique opposant les luba du Kasai aux originaires du Katanga en général et aux luba du Katanga en particulier.

Certains des informateurs, originaires de la province du Kasai, ont considéré quant à eux les luba du Kasai responsables des incidents malheureux qu'ils ont vécus au Katanga. Le Kasaien, c'est-à-dire le luba du Kasai, est mauvais, estime un informateur kanyoka cité par Dibwe (2006a : 45-55). Il est orgueilleux et veut s'appropriier tout. Il est malhonnête et tribaliste. C'est bien lui qui n'a cessé de frustrer les Katangais depuis qu'il est arrivé au Katanga. Bien plus, il a terni l'image de tous les originaires du Kasai. Le Kasai n'est pas seulement habité par les luba du Kasai, mais aussi par d'autres ethnies dont je suis ressortissant. Les luba-Kasai ne sont pas vomis seulement au Katanga, mais aussi au Kasai. Le jour où ils réussiront à occuper tous les postes à responsabilité au Katanga, cette province deviendra leur colonie conclut-il.

-Dans le même contexte, une lettre de la communauté du Kasai occidental au Katanga, des ressortissants de la province du Kasai occidental, a été adressée au Vice-Premier Ministre chargé de l'Intérieur et des Affaires Coutumières, relative à l'affectation des travailleurs de la Société Nationale de Chemin de fer du Congo (SNCC) non originaires, vers le Kasai occidental¹². Dans cette lettre, les ressortissants de cette province au Katanga notent ce qui suit concernant les luba du Kasai : « Dans l'ensemble donc, les représailles socioprofessionnelles des Katangais ont frappé particulièrement les deux Kasai, et ce dans tous les secteurs vitaux. Même les tribus innocentes, qui n'ont pas d'intérêt politique direct au Katanga, sont traitées au même titre que les instigateurs luba [...]. Raison pour laquelle nous nous inscrivons en faux contre la politique visant à injecter malicieusement au Kasai occidental ceux-là mêmes qui sont considérés comme des indésirables en mal d'une terre d'asile. Les ressortissants du Kasai oriental, essentiellement les luba, posent déjà au Kasai occidental des problèmes analogues à ceux qu'ils posent au Katanga ».

Cette question du conflit Kasaiens-Katangais a également été traitée dans certaines organisations ou ateliers pour y réfléchir afin de trouver des voies de solution pacifique. Différents points de vue ont été avancés sur les circonstances qui ont poussé ces groupes vers un conflit, avec la participation d'autres membres non directement concernés par la question. C'est le cas d'un atelier organisé par la Vision Mondiale que nous prenons à titre d'illustration.

Lecture faite sur le comportement des deux communautés dans l'atelier organisé par la Vision Mondiale Lubumbashi sur la résolution pacifique des conflits.

La lecture faite sur le comportement des deux communautés en conflit a été partagée au cours d'un atelier de formation sur la résolution pacifique des conflits, organisé par la Vision Mondiale du Katanga à Kiswishi, dans la ville de Lubumbashi, du 09 au 14 Septembre 2002. Cet atelier avait permis aux participants d'examiner les sources du conflit Kasaiens-Katangais, en se disant des vérités en face, dans les groupes de réflexion composés des membres de deux communautés et d'autres qui étaient présents à ces assises. A l'issue de cette formation, les brevets de « peace makers » (faiseurs de paix) devaient être accordés à chaque participant et les noyaux étaient constitués pour être les vecteurs de la paix, chacun dans son milieu respectif (Rapport Vision Mondiale : 2002).

¹² Lettre de la communauté du Kasai Occidental au Katanga, No 0704/LLB/CKOC/93, du 24 Mai 1993, signée par le président de la communauté, Mr Kasamba Mukini, et son vice-président, Mr Venant Dulewu. Concerne : Non aux affectations des non-originares vers le Kasai Occidental. Adressée au Vice premier Ministre, Chargé de l'Intérieur et des Affaires Coutumières.

Trois groupes étaient constitués, chacun réfléchissant autour de la question : Comment comprendre le conflit Kasaiens-Katangais, du point de vue culturel, politique, économique, historique et émotionnel ? Les trois groupes constitués réagissaient chacun à sa manière :

1. Groupe A.

Le groupe A, a réagi à cette question de la manière suivante :

Sur le plan culturel et économique : Il n'existe pas de collaboration sincère entre les deux communautés à cause de leur incompatibilité culturelle. Il y a des convergences et des divergences.

a. Convergences :

Sur le plan de la convergence, le groupe a estimé qu'il y a des mariages mixtes entre les deux communautés à cause du rapprochement de ces deux cultures.

b. Divergences :

– Les Kasaiens sont dociles, débrouillards, orgueilleux, vantards, entreprenants, solidaires, malhonnêtes, ils ont le goût du risque et souffrent d'un complexe de supériorité.

– Les Katangais sont orgueilleux, imbus de dignité. Ils ont une forte personnalité, ils sont peureux et manquent d'initiative, ils ont un faible esprit d'entrepreneuriat, ils sont de manière générale honnêtes et souffrent d'un complexe d'infériorité.

Sur le plan politique : - Les Kasaiens s'entourent de leurs frères au pouvoir. Ils sont tribalistes et soutiennent la politique d'exclusion. Ils ont une perception homogène des choses et constituent un bloc politique. Pour eux, la politique est un instrument de domination quand ils exercent le pouvoir. Ils se considèrent comme des conquérants au service du pouvoir.

- Les Katangais ont le sens de l'équité dans le pouvoir. Ils ont une perception hétérogène des choses, partant de leurs diversités.

2. Groupe B.

La réaction du groupe B à cette question a été la suivante :

Sur le plan culturel : Il n'y a pas beaucoup de problèmes de cohabitation. Néanmoins, on peut dire qu'il y a de l'orgueil chez les Kasaiens et de la modération chez les Katangais.

Sur le plan politique : Avant l'indépendance, la colonisation n'a pas créé d'écoles dans les milieux ruraux katangais. Elle n'a pas préparé l'élite katangaise. Après l'indépendance, avec le néocolonialisme, tous les postes clés ont été occupés par les Kasaiens qui étaient favorisés. Il y a eu conflits ; - en 1958, élections : seuls les Kasaiens passent. - en 1960-1961, conflit interne : prise du pouvoir par Mobutu. En 1978, première réaction manifestée par les Katangais vis-à-vis des Kasaiens en les taxant de locataires : Guerre des 80 jours, c'était une occasion pour le pouvoir en place de mater les Katangais. - en 1990, avec le multipartisme : adhésion massive des

Kasaïens à l'UDPS et mécontentement du pouvoir en place. Ce pouvoir a exploité le conflit latent entre Kasaïens et Katangais pour les opposer.

3. Groupe C.

Le troisième groupe a réagi à cette question de la manière suivante.

Sur le plan culturel : Il existe un complexe de supériorité et une arrogance chez les Kasaïens. Ils ont un usage incontrôlé de la langue Tshiluba. Les Katangais ont un complexe d'infériorité. Ils ont fait falsifier les noms des avenues et autres lieux historiques par les autorités katangaises.

Sur le plan politique : - Il existe un triomphalisme politique des Kasaïens et une mauvaise gestion du succès politique de part et d'autre. La stratégie du pouvoir politique était de diviser pour mieux régner. Les Kasaïens sont attachés à une politique tribale et caractérisés par la provocation. Ils ont un langage politique de dénigrement (salutation, décapitation et chien en cravate).

–Libéralisation des parties politiques en 1990.

– Intolérance de part et d'autre.

–Répartition injuste des postes.

Le constat de cette analyse démontre que les points de vue développés à travers les contacts, les enquêtes, les ateliers ou autres interventions individuelles ou collectives, ne s'écartent pas totalement de l'aperçu historique de ce conflit tel qu'il est présenté dans la partie précédente du présent travail. Ce constat pourra par conséquent servir d'indicateur à tous ceux qui sont intéressés par la résolution pacifique de ce conflit ou la réconciliation, afin de déboucher sur des solutions durables. L'objectif ultime étant celui de connaître la réalité du problème et d'intégrer les revendications de chaque partie afin de déboucher sur une paix durable.

2.3.3 LES CONSEQUENCES DU CONFLIT KASAIENS-KATANGAIS

Chaque fois que ce conflit intercommunautaire a éclaté, il a toujours été accompagné de conséquences néfastes telles que la destruction des biens, les pertes en vies humaines, le refoulement des populations vers leurs lieux d'origine, etc. L'histoire de ce conflit renseigne deux moments importants de refoulement.

2.3.3.1 LE PREMIER REFOULEMENT DE 1960-1962

Le 26 mai 1959, le Président de la Conakat, Godefroid Munongo, annonçait qu'il optait pour un Katanga autonome et fédéré, dont la direction serait entre les mains des Katangais authentiques, ou d'hommes (européens) de bonne volonté qui avaient fait preuve de leur dévouement à la cause du Katanga. Qu'ils soient du Kasaï ou du Katanga, les luba s'étaient fait un puissant ennemi en la personne de Godefroid Munongo, Ministre de l'Intérieur du gouvernement

katangais, responsable de la police et de la sûreté. Dès septembre 1960, certains Luba riches furent arrêtés sur son ordre. Après l'indépendance, la présence des Kasaiens fut ressentie de manière négative par la population autochtone, d'autant plus que tous les acteurs d'origine luba n'étaient pas nécessairement partisans d'Albert Kalonji, l'allié de Moïse Tshombe. De son côté, déjà en 1958, la sûreté coloniale s'était méfiée de la Fédération générale des Luba du Kasai, la Fégébacéka, qu'elle soupçonnait d'entretenir des contacts avec les nationalistes noirs de Rhodésie et l'Abako de Joseph Kasa-Vubu. Les perquisitions effectuées aux domiciles des responsables de cette association avaient fourni des preuves de collusion avec la subversion. Des arrestations avaient été opérées, parmi elles, celle de son président, André Kadima (Omasombo, 2000 : 177). L'association avait été dissoute le 10 novembre 1958, mais à l'initiative du vice-gouverneur du Katanga Schöller, seuls deux de ses dirigeants avaient été condamnés à la relégation. La situation des Kasaiens s'empira après la mise en résidence surveillée, à Coquilhatville, de Moïse Tshombe, en avril 1961, par les leaders de Léopoldville, dont Justin Bomboko. Du jour au lendemain, la chasse aux « traîtres luba » devint une priorité. Godefroid Munongo convoqua dans son bureau du ministère de l'Intérieur, son beau-frère, l'administrateur de la sûreté, Jérôme Disase, le conseiller technique de ce dernier, André Louwagie, et le chef du Service de Recherche et de Renseignements (SRR), Paul Kazembe, surnommé le « tueur des Luba ». Il leur annonça qu'en représailles de l'arrestation du président, les Luba des communes d'Élisabethville seraient traités comme ils le méritaient (Omasombo, 2000 : 177). André Louwagie, conseiller principal de la sûreté katangaise, réussit non sans mal à calmer le Ministre de l'Intérieur Munongo, qui avait décidé d'appliquer à sa façon la résolution de l'ONU du 21 février 1961. Il fit arrêter Raphaël Bintu, Ministre résident du Sud-Kasai, le 24 août à Élisabethville, ainsi que plusieurs autres acteurs. Ces arrestations semèrent la panique parmi les Luba du Kasai, qui furent nombreux à chercher protection auprès des soldats de l'ONUC, auxquels des interprètes indigènes racontaient que le Ministre de l'Intérieur avait prononcé un discours de propagande anti-luba à la radio katangaise (Omasombo, 2000 : 179). Le 28 août 1961 à l'aube, l'ONU lança l'opération « Rumpuch » pour éliminer le personnel étranger de la gendarmerie katangaise et expulser les officiers belges et les mercenaires. Les Luba et certains ressortissants d'autres provinces congolaises eurent tort de chanter victoire car, le lendemain dans l'après-midi, André Louwagie était convoqué dans le bureau de Jérôme Disase. Celui-ci lui apprit que, sur ordre de Godefroid Munongo, le SRR, aidé par la sûreté et la police, encerclerait vers 17 heures les communes Kenya, Ruashi et Katuba et que des opérations de ratissage seraient organisées méthodiquement pour en expulser les habitants non katangais. La majorité des personnes arrêtées furent conduites au siège du SRR où le commissaire Kazembe et ses hommes

en torturèrent plusieurs, tandis que des prisonniers luba de la Kasapa étaient tout simplement liquidés. La situation de la population s'empirait au fur que la situation socio-politique se dégradait. Ce camp, appelé Foire de l'Onu ou camp des balubas aurait abrité entre 50 000 et 100 000 personnes, dont 40% des luba Kasai, 25% des luba du Katanga (Kibawa, 1996 : 39).

De nombreux habitants des communes africaines cherchèrent la protection des Nations Unies. Ce fut le début du fameux camp des Luba, où des dizaines de milliers de réfugiés d'origines diverses allaient croupir plusieurs mois dans la misère. La situation des Luba s'aggrava un peu plus en décembre 1961, après le second conflit avec l'ONUC. Les bourgmestres luba des communes Albert et Katuba furent révoqués parce qu'ils n'avaient pas soutenu les autorités katangaises. Comme le décrit Omasombo (2000 : 179), à ce moment-là, des désordres se produisirent régulièrement dans le camp luba, et le 29 avril 1962, Godefroid Munongo reçut une délégation du camp des réfugiés qui lui expliquait que la plupart d'entre eux désiraient rentrer dans leur commune d'origine, mais que des bandes de jeunes désœuvrés luba s'y opposaient. Suite à un accord intervenu entre l'ONUC et le Katanga, il fut décidé de vider le camp. Un premier train emportant 3000 réfugiés partit pour Kamina-base, où des avions de l'ONUC les transportèrent vers le Kasai, cette opération dura jusqu'en juillet 1962. A la mi-mai, des organismes humanitaires revinrent et commencèrent à décrire les conditions des Kasaiens au Katanga. Mis à part quelques vols affrétés vers Bakwanga, peu de moyens s'offraient pour fuir les villes de Kolwezi et Jadotville. Mais dès 1963, après la fin de la sécession katangaise, les Kasaiens revinrent en nombre au Katanga.

2.3.3.2 LE DEUXIEME REFOULEMENT DE 1991-1994

La situation vécue durant les élections municipales et législatives de 1977 au Shaba, a été considérée par plus d'une personne comme l'ombre de ce qui est arrivé durant les événements entre Kasaiens et Katangais au cours des années 1990-1994. Effet, le nombre toujours croissant de Kasaiens a encore eu de l'impact sur les élections de 1978-1980. Les élections législatives de 1977 ont connu l'ascension des Kasaiens qui ont gagné un grand nombre de sièges. En 1977, les Kasaiens dominèrent la campagne électorale et la commune de Lubumbashi fut gérée par le professeur Kabongo Makanda ; Tchani Mwadia Mvita fut élu député national et Mudiayi wa Mudiayi obtint le siège du bureau politique pour le compte du Katanga, qui n'avait qu'un quota de deux membres. Réagissant au slogan de Mudiayi wa Mudiayi de voter "wetu wa sure", Gabriel Kyungu wa ku mwanza, faisait la campagne de Mulongo Misha Kabange au bureau politique et, lui-même candidat député national dans la ville de Lubumbashi, dénonça ouvertement le danger que le Katanga courait en permettant l'émergence de ces étrangers qu'il va taxer de "locataires". Au cours de ces élections, Kyungu wa Ku Mwanza sera député

suppléant. Celui-ci est convaincu que les élections ont été falsifiées par le commissaire urbain qui était lui-même Kasaïen (Omosambo, 2014 : 227). Comme cette période coïncidait avec la guerre du Shaba 1 et Shaba 2, Mobutu trouva une formule pour gérer cette situation, c'est ainsi qu'il fallait associer certaines personnalités importantes du Katanga, il nommera Mulongo Misha au bureau politique, et Gabriel Kyungu wa Kumwanza entrera en 1980 au parlement en remplacement de Mwando Nsimba nommé gouverneur au Kivu. Après le discours du président Mobutu sur la démocratisation du système politique du pays le 24 avril 1990, les partis politiques se créèrent, se défirèrent, des alliances politiques se firent, pour s'intégrer dans cette nouvelle dynamique démocratique. Mobutu nomme Mulumba Lukoji en tant que premier ministre, c'était également lui le pouvoir organisateur du grand forum appelé Conférence Nationale Souveraine (CNS). Ce cadre devait unir toutes les couches de la population afin de jeter les bases de l'avenir du nouveau Congo démocratique. Dans ce genre de forum, toutes les composantes au niveau des provinces et du pouvoir central sont représentées : institutions publiques, partis politiques, société civiles...

Chaque corporation, chaque province se concerte et prépare son agenda spécifique à défendre à la Conférence Nationale Souveraine. Mais malheureusement, il s'est avéré que le premier ministre et le pouvoir organisateur tombent dans le piège identitaire, en recrutant un nombre exorbitant de ses frères de tribus, dans le but d'influencer le grand forum national (Banza Mukalay cité par Omasombo, 2014 : 228). Un déséquilibre est perçu au niveau des participants à la CNS, avec un excédent de son groupe ethnique. Comment cette majorité ethnique s'était-elle constituée à la CNS ? Banza Mukalay, cité par le même auteur, répond et révèle que le premier ministre Mulumba lukoji, alors pouvoir organisateur de la CNS, avait dépêché discrètement un de ses cousins du nom de Pierre Mulumba pour sillonner toutes les régions du pays afin d'influer sur le choix des délégués à ce forum. Les ONG qui n'étaient pas encore connues du public congolais, vont faire éruption par l'action de Pierre Mulumba à travers sa tournée. Résultat : le nombre élevé des ressortissants des deux provinces du Kasaï provenant de toutes les régions du pays. Voici donc la représentation par province selon le tableau présenté par le journal Le Soft de finance du 11 janvier 1992 et commenté par Omasombo (2014 : 228) : Kasaï oriental 492 délégués, Bandundu 400 délégués, Bas-Zaïre 350 délégués, Kasaï occidental 302 délégués, Equateur 248 délégués, Haut Zaïre 214 délégués, Shaba 198 délégués, Maniema 152 délégués, Sud-Kivu 148 délégués, Nord-Kivu 114 délégués et Kinshasa 11 délégués.

Du temps de l'Union sacrée de L'Opposition (1990-1991), les communautés kasaïennes et katangaises étaient unies autour du même objectif : provoquer le départ de la dictature et la nomination de Mr Etienne Tshisekedi wa Mulumba comme premier ministre. Les deux

communautés avaient même organisé des grèves ainsi que d'autres manifestations de mécontentement pour atteindre leurs objectifs (Kaumba et Kalumba, 1995 : 38). Une fissure avait été observée peu de temps après au sein de l'Union sacrée quand Bernardin Mungulu diaka, membre de l'opposition, accepta sa nomination au poste de premier ministre par le chef de l'Etat ; Jean Nguz A Karl Ibond lui succéda à ce poste soulignent les mêmes auteurs. Les Katangais qui avaient soutenu le premier ministre Tshisekedi, s'indignèrent du fait que la communauté kasaïenne refuse de reconnaître Jean Nguz comme premier ministre. Le conflit éclate lorsqu'Etienne Tshisekedi est nommé premier ministre par la CNS, dans la nuit du 14 au 15 août 1992. L'évènement de cette nomination a été fêté avec faste par la communauté kasaïenne au Katanga. Danses, cris de joie, railleries, propos dégradants à l'endroit des Katangais. Ces derniers, blessés dans leur amour propre, manifestent contre les Kasaïens pour faire sentir leur présence aux cris de « Katangais-Katangais » expliquent les auteurs. Un affrontement est prévisible. Ces manifestations de joie observées en 1992 se rapprochent de celles de 1959, précédemment décrites. Les Katangais de 1990 se sont également sentis trahis par leurs frères avec qui ils ne partagent pas les mêmes intérêts, rapportent les auteurs, et l'armée intervient maladroitement et avec partialité : des Katangais sont blessés et tués à Lubumbashi, Likasi notamment. Voulant venger les leurs, les Katangais blessent et assassinent les Kasaïens sur leur passage. La bataille est engagée. Les uns attaquent, les autres contre-attaquent. Les Kasaïens sont bousculés et délogés de leurs maisons, ils se réfugient dans des lieux publics (écoles, gares ...). Et les expéditions des Kasaïens vers leurs provinces ont commencé par trains, par véhicules, par avions pour certains, avec l'appui du gouvernement, des Eglises, des ONG locales et étrangères... Ces faits se déroulent dans les grands centres de la province : Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, Lwena, Tenke, Fungurume, Kabondo, Kamina... Les bilans de ces événements sont présentés de manière différente selon les sources. Les statistiques, présentées par Kaumba et Kalumba (1995 : 92-94) recueillies auprès des services publics de l'Etat et des hôpitaux, des organisations ecclésiales, et autres comités montés pour la circonstance dans les villes les plus touchées comme Likasi où la bataille aurait duré trois mois, août, septembre et octobre 1992. Ces statistiques démontrent que les victimes de ces conflits sont du côté Kasaïens comme du côté Katangais ; habitations incendiées totalement ou partiellement détruites, biens volés, personnes blessées ou assassinées, disparues. 1790 familles katangaises et plus de 5000 familles kasaïennes se sont retrouvées sans logis ou dans la tristesse d'avoir perdu un ou plusieurs de leurs membres. Le Comité établi dans les camps des sinistrés kasaïens avait un médecin urbain qui avait suivi les cas de décès du 10 octobre au 30 avril 1993 ; un total de 645 morts, pour la plupart des enfants signalés dans les camps de fortune. Pendant les affrontements,

du côté Katangais 678 habitations ont été endommagées, 114 personnes ont été blessées, 62 sont mortes ; 36 personnes ont été blessées et 26 sont mortes du côté des Kasaiens. Le nombre élevé des morts chez les Katangais est le résultat d'hommes en uniforme. A Kolwezi, on déplore également beaucoup de dégâts, des habitations brûlées, détruites ou pillées, 56 Katangais morts, 3 Kasaiens morts. A Kolwezi, comme à Likasi, le nombre élevé de morts chez les Katangais est le fait des militaires envoyés pour le maintien de l'ordre et de la paix qui s'en prenaient aux Katangais.

En 1994, l'évêque de Mbuji May avait avancé le chiffre de 800 000 Kasaiens expulsés du Katanga (Omasombo, 2014 : 232). 500 000 familles sont rentrées du Kasai venant du Katanga (R.D.C, Evaluation de la participation, Rapport final, mars, 2008 : 22). Le nombre total de victimes de ce conflit est difficile à établir et dépend des sources. Pour l'Équipe Mapping (2010 : 55-57), il n'était pas permis de confirmer le chiffre de 50 000 morts avancé en 1994 par une ONG des droits de l'homme. Il ne fait pas de doute cependant qu'il y aurait eu plusieurs cas de morts. Selon les données de l'ONG Association des refoulés pour le développement du Kasai (ARKASAI), qui a travaillé en collaboration avec MSF-Belgique et l'Union européenne pour l'accueil des refoulés, plus de 780 000 Kasaiens ont été expulsés vers le Kasai oriental entre novembre 1993 et novembre 1995. Au cours de la même période, environ 450 000 Kasaiens ont été accueillis au Kasai occidental, selon les statistiques fournies par un ancien responsable d'OXFAM-UK (Projet Mapping : 2010).

Il convient de constater la difficulté de trouver des statistiques fiables au sujet des Kasaiens et des Katangais morts durant ces événements, ou des morts Kasaiens tombés au cours de leur chemin vers le Kasai, ou sur place. Car ce genre de conflits entraînent, des deux côtés des belligérants, des destructions, des pertes en vies humaines, des pertes matérielles ou financières, et chaque partie détient un bilan loin de traduire la réalité des faits, faute de bons rapports réalisés par des structures neutres.

2.4 CONCLUSION PARTIELLE

Le conflit Kasaiens-Katangais, selon la brève relecture de son histoire, tire ses racines de la base socio-politico-économique mise sur pied depuis l'histoire coloniale et postcoloniale du Congo, et des attitudes d'intolérances souvent manifestées par ces groupes les uns vis-à-vis des autres. Cette situation a été vécue et répétée durant deux périodes de l'histoire du pays, entraînant des conséquences néfastes, devenant presque cyclique.

Sur le plan politico-économique, les Katangais veulent assurer la gestion de leur espace et asseoir une politique qui répond à ses intérêts vitaux, souvent contraires aux intérêts des Kasaiens en surnombre dans la province. Le contrôle et la gestion des espaces politiques et économiques par

les populations étrangères à la province et celles du Kasai en particulier, ont souvent produit des frustrations et des mécontentements des Katangais. Conséquences : conflit, destruction des habitations et autres biens, mort d'hommes de part et d'autre, refoulement des personnes vers leurs provinces d'origine. Ce conflit se produit et se répète souvent à la veille des échéances électorales. Il intervient souvent avant, pendant ou après les élections, ou encore lorsque le pays traverse un tournant historique important.

CHAPITRE III : TENTATIVES DE RESOLUTION DU CONFLIT KASAIEN-KATANGAIS

3.1 INTRODUCTION

Ce chapitre présente quelques tentatives de résolution de ce conflit, menées par différents acteurs impliqués de loin ou de près dans la pacification en vue de mettre fin à ce conflit. Il s'agit d'actes connus, posés par l'Etat, l'Eglise, les ONG, et la Communauté Internationale.

3.2 L'ETAT ET LE CONFLIT KASAIEN-KATANGAIS

Ce point se focalise sur les actions menées directement ou indirectement par les détenteurs du pouvoir public dans l'histoire de ce conflit et leur impact sur sa résolution, en dehors de l'usage de l'armée ou de la police, comme moyen de coercition pour le maintien de l'ordre et de la paix.

3.2.1 LE GOUVERNEMENT ADOULA

En 1963, après la sécession katangaise, quelques actions ont été menées non seulement pour résoudre la question liée à la sécession, mais également pour mettre fin à tous les conflits ethniques qui caractérisaient cette période. Les autorités du gouvernement central avaient décidé d'opérer des réformes administratives, à l'époque du gouvernement Adoula. Ainsi la province du Katanga sera scindée en trois : le Katanga oriental avec comme chef-lieu, Lubumbashi, le Nord-Katanga avec comme chef-lieu Albertville (Kalemie), et le Lualaba avec comme chef-lieu Kolwezi. Le nombre des provinces au Congo, est passé de 6 à 21. Déjà à cette période, marquant la fin de la sécession, les Kasaiens commencèrent à retourner au Katanga en nombre (Omasombo, 2014 : 226). Cette action avait pour objectif de réduire la force du Katanga et empêcher toute velléité sécessionniste.

En dehors de cette réforme administrative, le gouvernement Adoula va mener, en 1964, une campagne au Kasai afin de convaincre les travailleurs Kasaiens refoulés de réintégrer le Katanga et de réoccuper leurs postes restés vacants, en vue de reconstruire le pays (Dibwe, 1999 : 488). Le train qui ramena les travailleurs Kasaiens au Katanga fut appelé le train "Adoula" en mémoire du premier ministre du même nom qui avait déployé tous ses efforts pour décider le retour de la plupart des Kasaiens au Katanga, souligne l'auteur. Cette action menée par le premier ministre pouvait être perçue comme une volonté de réparer les torts de ces événements malheureux et de remettre les deux communautés dans leur rythme habituel de vie. Le retour des Kasaiens au Katanga, d'abord timide, devint important avec l'avènement de Mobutu au pouvoir.

Comme on pouvait le constater, la réforme administrative initiée par le gouvernement Adoula et la campagne menée pour encourager le retour des Kasaiens au Katanga, n'ont pas du tout empêché les soubresauts des années 1977-1980 qui ont dégénéré en conflit ouvert des années 1990-1994. Il y a donc lieu de donner une appréciation positive à propos des initiatives de paix entreprises par ce gouvernement. Mais ces initiatives étaient loin d'atteindre les objectifs de paix escomptés entre les deux communautés en conflit.

3.2.2 LA PRISE DU POUVOIR PAR MOBUTU ET SES ACTIONS

Comme nous avons eu à le mentionner précédemment, les méthodes utilisées par le président Mobutu à sa prise de pouvoir avaient pour objectif de consolider son pouvoir et de réaliser la paix et l'unité sur toute l'étendue du territoire national. Pour se faire, il a centralisé à outrance la gestion du pays, mettant fin au multipartisme, au profit du MPR, parti unique. Son régime avait comme système de gestion de travailler dans toutes les provinces avec les non originaires. Cette mesure a été plus ressentie dans la province du Katanga, qui sortait de la sécession, qu'ailleurs. Les engagements, les avancements en grade dans l'administration, comme dans les autres entreprises publiques, relevaient de Kinshasa. La répression armée, qui a d'ailleurs coûté la vie à plusieurs Katangais, était pour lui une manière d'agir afin de résoudre les conflits partout où ils se posaient dans le pays et dans les provinces, imposant ainsi la paix et l'unité du pays. Comme souligné ci-dessus, il s'est appuyé sur les ressortissants du Kasai pour asseoir sa politique au Katanga (Omasombo, 2014 : 31). Pour cet auteur, la volonté de Mobutu de collaborer avec cette ethnie nombreuse et dynamique dans la province du Katanga, constituait une raison supplémentaire de contrer l'UDPS, le principal parti d'opposition.

Le système coercitif de sa gestion, et la concentration du pouvoir menée par son régime, n'a pas su donner de résultats concluants. Ainsi, au lieu d'être un moyen de résolution du conflit au Katanga, et de réparation des torts du passé comme espéré, c'est un moyen qui a étouffé les conflits et accumulé les frustrations, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Cette politique a donné l'impression d'avoir ramené la paix et l'unité alors que ce n'était qu'une apparence. Le Congo avait par contre la caractéristique d'un conglomerat d'ethnies souvent en conflit latent et en quête d'une thérapeutique appropriée pour réaliser les rêves d'une nation. Pour preuve, l'artisan de l'unité nationale, voyant la fragilité de la fin de son règne et connaissant la caractéristique de son pays, était lui-même devenu le destructeur de sa propre construction politique (Dibwe et Ngandu, 2005 : 99-100 ; Dibwe, 2006b : 123-124). Dibwe et Ngandu (2005 : 99-100), révèlent à ce sujet que, pendant la période des hostilités de 1990-1994, Mobutu s'était lui-même rendu au Katanga, principalement à Lubumbashi au mois d'août 1992, où il rencontrera les autorités provinciales, les notabilités katangaises et les différentes délégations des

communautés non originaires. Selon les notabilités de la province interviewées à la radio et à la télévision, poursuivent les auteurs, le Président Mobutu aurait condamné l'attitude des Kasaiens du Katanga qui ne voulaient pas s'intégrer à l'environnement katangais. Pour parler d'eux, il utilisera un proverbe ngbandi disant : « quand on va sur le soleil, il faut se comporter comme les habitants du soleil, quand on va sur la lune, il faut se comporter comme les habitants de la lune ». Alors que tout le monde s'attendait à la solution de pacification de sa part, il va laisser derrière lui le désespoir aux deux parties, au lieu d'un réconfort dans leur situation de détresse.

3.2.3 LE GOUVERNEMENT BIRINDWA ET LA RENCONTRE DES GOUVERNEURS DES PROVINCES CONCERNEES PAR CES CONFLITS

La rencontre des gouverneurs des provinces concernées par ces conflits, eut lieu deux mois après les violences de Kolwezi, au mois de mai 1993. Le premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur Birindwa vint présider à Lubumbashi une cérémonie de réconciliation entre les deux gouverneurs des provinces du Kasai oriental et occidental et le gouverneur Kyungu wa ku Mwanza d'autre part (Dibwe, 2006b : 124). Cette rencontre faisait suite à celle de Kinshasa où les trois gouverneurs s'étaient embrassés devant les caméras de la télévision nationale en signe de réconciliation (Dibwe et Ngandu, 2005 : 101). Ce signe ne pouvait être que le premier pas vers le chemin de la réconciliation mais il est resté sans suite, concluent les auteurs. Ce qui signifie qu'une réparation sérieuse ne pouvait pas se limiter à de simples signes de sourire et des accolades des autorités politiques se rencontrant.

3.2.4 LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE

La Conférence Nationale Souveraine avait constitué deux commissions, l'une du gouvernement et l'autre de la CNS. Les deux commissions ont mené chacune ses enquêtes sur ces dits événements. La commission de la CNS avait séjourné au Katanga du 22 au 28 septembre 1992. Elle a proposé des résolutions dans lesquelles la communauté katangaise était écartée, son opinion et sa volonté méconnue ou tue et seules quelques lignes de la lettre pastorale des évêques seront choisies, transformant le message (Kaumba et Kalumba, 1995 : 39). Les auteurs concluent que tout était fait dans le but de discréditer et de vexer les Katangais. La difficulté dans le travail réalisé par ces commissions était de se limiter à l'analyse des conséquences provoquées par un conflit qui tire ses origines dans un passé lointain. Ils ont constaté que les causes dataient de la période coloniale mais leur difficulté résidait dans la solution à proposer pour résoudre le problème. Considérer un camp comme victime au détriment de l'autre, pouvait rendre difficile la résolution de ce conflit. Les deux commissions ont établi des responsabilités restées lettre morte (Dibwe et Ngandu, 2005 : 98 ; Dibwe, 2006b : 123). D'autant plus que la CNS, elle-même, était

décriée pour avoir été conçue et préparée dans la logique d'un déséquilibre géopolitique, qui ne défendait pas les intérêts des toutes les provinces de manière équitable (Omasombo : 2014).

3.2.5 LE REGIME DE LAURENT DESIRE KABILA (1997-2001)

Le régime de Laurent Désiré Kabila constitué des nationalistes se présentait comme un espoir pour réaliser l'unité, la paix et le développement du pays. L'AFDL, soutiennent Dibwe et Ngandu (2005 : 104-105), a donné un nouveau visage au pays, car les nationalistes au pouvoir ne pouvaient pas accepter les divisions dans le pays. C'était aussi, poursuivent les auteurs, une période où le mouvement de pacification s'était intensifié surtout que le nouveau régime voulait se défaire de tout ce qui appartenait à la deuxième république, et s'atteler au programme de la reconstruction et de l'unité nationale. Le pouvoir devait également faire face à l'agression du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda dont le pays était victime (Dibwe : 2006b). Cette situation exigeait que le pays soit dans l'unité afin de bouter l'ennemi loin des frontières et relancer le développement.

Au début de l'AFDL, le 9 avril 1997, le gouverneur Gaëtan Kakudji, et plus tard, Katumba Mwanke seront placés à la tête de la province. Ce nouveau pouvoir des nationalistes devait rassembler toutes les populations congolaises pour la reconstruction du pays. L'harmonisation des rapports entre les différentes populations était une priorité pour eux d'autant plus que le pays entraînait dans la guerre d'agression dont il était victime (Dibwe et Ngandu: 2005 ; Dibwe : 2006b). Ces auteurs révèlent que c'est dans ce contexte que se justifie, entre autres, l'investissement de la « Consultation nationale » organisée en mars 2000, principalement à l'initiative des prélats catholiques et protestants. Il fallait, soulignent-ils, non seulement se pencher sur le problème que soulevait la guerre imposée au pays par les voisins de l'Est, mais aussi et surtout dénoncer les dissensions internes qui minaient le pays de l'intérieur et risquaient de l'amener à la balkanisation. Monseigneur Marini, président national de l'Eglise du Christ au Congo, a sensibilisé les chrétiens sur la nécessité d'être ensemble, afin de faire face à l'agression qui menaçait le pays : que cessent les querelles, les mésententes, les dissidences, les émiettements, les divisions au sein des foyers, de la classe politique, des partis politiques et même de la société civile. La population congolaise était invitée à la conversion, c'est-à-dire au pardon et à la réconciliation avec son prochain, car elle ne pouvait pas prétendre arrêter l'avancée de ses agresseurs en ordre dispersé.

A en croire le témoignage d'un ancien luba cité par Dibwe (2006b : 120-121), M'zee avait l'intention d'organiser une rencontre de réconciliation des deux peuples luba, du Katanga et du Kasai, à Sanga Lubangu, à Kipukwe. Ce programme, selon l'auteur, serait resté sans suite en raison de la disparition de son concepteur.

3.2.6 LE REGNE DE JOSEPH KABILA (2001-2005)

Le régime de Joseph Kabila était de mettre l'ensemble des congolais au travail pour l'unité, la paix, et le développement. Dans la lutte contre l'ethnicité et le régionalisme, affirme Dibwe (2006b : 120-121), le gouvernement de Joseph Kabila a exigé des partis politiques un caractère national, c'est-à-dire qu'ils soient représentés dans toutes les provinces du pays. De plus, la composition de chaque cabinet ministériel devait refléter le caractère national. Selon la même source, il aurait en plus, dans le cadre de ce conflit, envoyé des émissaires pour reprendre des négociations afin d'harmoniser de nouveau les rapports entre les deux communautés en conflit et les amener au pardon mutuel pour le rétablissement de la paix. Cette volonté manifestée par Joseph Kabila n'a pas été concrétisée par les deux communautés impliquées dans le conflit, en raison de l'intransigeance de ces dernières (Dibwe et Ngandu: 2005 ; Dibwe : 2006b).

3.3 L'EGLISE ET LE CONFLIT KASAIEN-KATANGAIS

L'Eglise de manière générale, et l'Eglise catholique en particulier, ont été des acteurs présents dans l'histoire du conflit Kasaien-Katangais depuis la période coloniale jusqu'à la période postcoloniale. Cette présence a été perçue à travers diverses actions répertoriées, menées par de nombreux prélats ou autres structures, comme ceux des laïques, les bureaux de développement ou d'autres organismes ecclésiastiques.

3.3.1 L'EGLISE CATHOLIQUE

Lorsque nous abordons le sujet lié à l'intervention de l'Eglise catholique dans ce conflit, nous considérons dans notre analyse les questions posées par elle en tant que structure, les actes individuels ou collectifs de ses prélats et autres responsables aux différents échelons, sans laisser de côté les actions posées en son nom, par d'autres départements ou organisations membres de la structure.

3.3.1.1 L'EGLISE CATHOLIQUE PENDANT LA PERIODE COLONIALE ET POSTCOLONIALE

Comme rappelé ci-dessus, l'Eglise catholique aurait joué un rôle important dans l'éveil de la conscience katangaise depuis les années 1957, après les premières élections. Elle serait même l'instigateur de la Conakat, en ce sens qu'elle aurait émis le souhait de voir toutes les ethnies katangaises se regrouper et militer dans un même parti politique afin de faire face à la montée politique des Kasaiens, et remporter les échéances électorales (Dibwe, 2009 : 16). Monseigneur Felix de Hemptine aurait joué un rôle plus politique que religieux (Dibwe et Ngandu, 2005 : 42). Ngandu (1999-2000 : 218-219) confirme que l'archevêque Kabanga de Lubumbashi aurait joué un rôle important dans la chasse des Kasaiens des années 1990-1994, compte tenu du silence

observé par ce dernier lors de ces événements et de son intervention tardive. L'implication de l'Eglise catholique dans les affaires politiques à l'époque coloniale et même postcoloniale, perceptible également de nos jours, soulève un sujet à controverse et des interrogations nombreuses. Est-ce une manière de remettre les choses en équilibre ? C'est-à-dire, corriger les injustices sociales et autres abus commis vis-à-vis de l'autochtone, ou tout simplement, une façon de mener le jeu de la politique en faveur des acteurs politiques de la province? Cette problématique pourrait susciter un autre débat théologique sur la mission de l'Eglise, son implication dans les affaires politiques, qui ne fait pas malheureusement l'objet de la présente étude.

3.3.1.2 L'EGLISE CATHOLIQUE ET LE CONFLIT KASAIEN-KATANGAIS DES ANNEES 1990-1994

Pendant la crise des années 1990-1994, l'église catholique a joué un rôle important, et elle a accompli la mission qui lui était dévolue en dehors des prêches, exhortations et autres cérémonies liturgiques et cultuelles. Certaines actions concrètes ont été menées afin d'intervenir en faveur des sinistrés du conflit Kasaien-Katangais, selon diverses sources. Des messes ont été organisées, au cours desquelles les deux communautés se sont demandé pardon. Quelques actions ont été menées en faveur de ceux qui ont regagné leurs provinces d'origine, ainsi que pour ceux qui étaient restés. Parmi ces actions, il y a lieu de retenir celles qui ont été menées par Monseigneur Kabanga, comme responsable de l'archidiocèse, celles d'autres évêques de l'archidiocèse de Lubumbashi, ainsi que celles de certaines organisations opérant dans le même archidiocèse (B.D.D. : 2015).

L'ARCHEVEQUE KABANGA

Dans le cadre de ce conflit, l'Archevêque Kabanga a pu mener un certain nombre d'activités selon le rapport du Bureau Diocésain de Développement (B.D.D. :2015), dont:

-Une messe organisée par l'Archevêque Kabanga en 1993 au domaine marial où, au nom de tous les fidèles catholiques en générale, et au nom des Katangais en particulier, il aurait demandé pardon aux Kasaiens, pour tout ce qui s'était passé lors des événements. Au cours de cette cérémonie, il a sensibilisé et exhorté les deux communautés à vivre ensemble. Et pour permettre aux prêtres de travailler dans des endroits où ils pouvaient se sentir en sécurité, il procéda au changement des prêtres et à la nomination des curés, notamment à Fungurume.

-Des contacts directs avec la jeunesse de L'Uferi (juferi) pour qu'elle s'organise en association (cultures maraichères et vivrières). Ceux qui pouvaient étudier étaient envoyés vers des écoles

pour leur scolarisation. Parmi ces jeunes, l'un d'eux deviendra avocat et un autre sera retenu assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique de Lubumbashi. Par ailleurs, l'Archevêque Kabanga sera à l'initiative d'une association de jeunes filles appelée Dorcas, pour l'apprentissage de la couture. Il a également initié une association des jeunes de Katuba, et celle des jeunes de la Kenya. Les activités de ces associations créées, avaient connu l'appui de Manos Unidas (une organisation catholique espagnole), et une ferme fut achetée à Bongonga pour l'organisation de leurs activités. PAM est intervenue pour soutenir ces organisations en donnant de l'huile et des petits pois. FAO a soutenu ces organisations avec des semences pour la culture maraîchère.

Les Actions des Evêques Catholiques de L'archidiocèse de Lubumbashi

Parmi les actions menées par l'épiscopat de Lubumbashi, il y a lieu de considérer les lettres pastorales écrites par les évêques, individuellement, ou collectivement. Nous retiendrons quelques-unes de ces lettres à titre exemplatif :

1. Lettres de l'Archevêque Kabanga. Dans toutes ses lettres épiscopales, Monseigneur l'Archevêque plaçait l'homme au centre de ses préoccupations, l'homme dans toutes ses dimensions : "tous mes enseignements, toutes mes interpellations (...) n'auront porté que cette saveur : l'homme est sacré depuis les origines (ps 8) (Kabanga, cité par Kaumba et Kalumba, 1995 : 65).

2. Lettre pastorale de carême 1992. (Sans regret ni honte : lettre pastorale : carême 1992). Dans cette lettre, il démontre que les conflits Kasaiens-Katangais étaient les conséquences du régime en place. N'a-t-il pas géré l'anéantissement économique, social, politique et intellectuel du Shaba et des Shabiens ? Cela a duré plus de 25 ans à la satisfaction de certains esprits acquis au régime...Entre temps, les uns souffrent et sont conscients de leurs frustrations et d'autres affichent ostensiblement ce complexe de supériorité. Maintenant le statu quo constitue le jeu du régime en place (Kaumba et Kalumba : 1995a ; Kaumba et Kalumba : 1995b).

3. Songa Songa, F. (1992 : 2) "Appel aux populations du diocèse de Kolwezi et à celles du Shaba, Kolwezi, le 25 juillet 1992". Dans sa lettre l'évêque souligne les violences entre Katangais et Kasaiens, et dit : « Des torts, des injustices, certes il y en a eu dans le passé, la meilleure façon de les corriger et d'y mettre fin ce n'est pas de rendre le mal par le mal. Agir ainsi ne fait qu'engendrer une vendetta sans fin...De même nous aurons à vaincre, à corriger le mal par le bien ; l'injustice ; la méchanceté par la bonté ; l'offense par le pardon et la réconciliation... »

A propos du prétendu refoulement des prêtres Kasaiens par l'évêque de la province ecclésiastique de Kolwezi, voici ce que Monseigneur Songa Songa (1993) a écrit aux prêtres, religieux et religieuses de son diocèse : Je vous apprends que les abbés Anaclet Tshimanga, Stanislas Kanda et Marcel Mukanya prendront l'avion le 30 septembre 1993. Les deux premiers pour le diocèse de Mbuji May et le troisième pour le diocèse de Luiza, où ils espèrent, respectivement, trouver un climat serein et propice pour vivre et travailler.

4. Kimpinde, D. (1992 : 9-10). "Regardons hardiment vers l'avenir" : lettre pastorale, Evêché de Kalemie, Aout 1992. L'Evêque exhorte les fidèles à regarder vers l'avenir, et à s'engager dans la voie du développement. Et il émet le regret de constater dans le pays des tensions latentes entre les ressortissants des différentes régions.

5. Dans son intervention à la retraite, session des abbés du Katanga, Monseigneur Nestor Ngoy Katahwa parle, entre autres, du prêtre dans la tension de la géopolitique au Katanga. Il souligne que "les tensions vécues entre Katangais et Kasaiens ont aussi surgi ailleurs dans le pays et dans le monde. La position du prêtre durant cette période est à la fois difficile et vocationnelle, il doit garder la fraternité sacerdotale et être fidèle à son peuple par fidélité à Dieu..." (Katahwa, cité par Kaumba et Kalumba, 1995 : 65-66).

6. Lettre pastorale des évêques du Shaba (1990), "A Rama, une voix se fait entendre, une plainte amère, c'est Rachel qui pleure ses fils..." (Jr 31 : 15) du 1^{er} juin, à Lubumbashi. Lettre qui dénonce les pratiques du pouvoir de Mobutu, en rapport avec les massacres d'étudiants de l'Université de Lubumbashi¹³.

7. Déclaration des évêques du Shaba (1991), "Reconstruisons le pays dans la paix". Faite à Kalemie le 18 mai, déclaration dans laquelle les évêques dénoncent les injustices dont la population katangaise a été victime depuis l'époque coloniale, ainsi que le pouvoir de la deuxième République qui l'a marginalisée et frustrée. Le cumul de ces deux contextes a fait exploser la population katangaise devenue libre de s'exprimer. Les évêques dénoncent la violence comme moyen de se faire justice, par contre ils exhortent l'Etat à s'impliquer dans l'amélioration des conditions de vie et que chacun se retrouve.

8. Lettre pastorale des évêques du Shaba (1992) : "Vos enfants en holocaustes". De Lubumbashi, 13 juillet.

¹³ Cette lettre dénonce les massacres des étudiants de Lubumbashi en 1990, dans l'opération appelée Lititi Mboka" orchestrée par le Président Mobutu. C'est cet événement qui a précédé le conflit Kasaien-Katangais.

9. Message des évêques de la province ecclésiastique de Lubumbashi (1992) aux chrétiens catholiques et aux hommes de bonne volonté. ''Appel aux populations du Katanga ''.

Dans cette lettre, les évêques demandent aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté de gérer de manière consciente la passe difficile qui amène notre pays au changement. Que le réveil de la conscience des Katangais sur leurs réalités politiques, économiques, sociales et culturelles, ne soit pas un moment de vengeance. Ce réveil dénonce les injustices dont ils ont été longtemps victimes, marginalisés, exploités, expropriés de leur sol, cherchant par tous les moyens à mettre fin à cette humiliation. Et en ce qui concerne le problème kasaïen, l'identité katangaise s'affirme en face de la présence kasaïenne comme un symbole de la domination au Katanga. Un problème charrié de manière latente depuis l'époque coloniale et durant les deux républiques. Ce conflit a pris des allures tragiques et les évêques demandent par conséquent au pouvoir politique de s'y impliquer afin que la paix revienne et que les populations puissent retrouver leur harmonie de vie et reconstruire ensemble le pays. (Lubumbashi du 30 novembre 1992).

Comme on peut le constater, les différentes lettres des évêques de la province ecclésiastique de Lubumbashi dénoncent les violences entre les deux communautés et prônent l'accalmie et la concorde entre elles, comme seule voie pour parvenir à une solution de paix durable, en dénonçant les maux à la base de ce conflit.

Autres activités menées par les prêtres et les laïques

1. Kalumba (2015), prêtre jésuite, impliqué dans les actions menées durant le conflit Kasaïen-Katangais, révèle le travail réalisé par l'Eglise catholique dans les parties touchées par la guerre, principalement à Kolwezi et à Likasi. Pendant les événements de nombreuses personnes étaient concentrées dans le camp et recevaient de l'aide en provenance de l'Eglise. Certains ONGs, travaillaient en synergie avec l'Eglise. Cas des Médecins sans Frontière qui appuyait en médicaments, et Caritas, l'ONG catholique, en nourriture et vêtements.

Selon le témoignage du prêtre, des homélies ont été organisées et, pendant les moments d'eucharistie, les deux communautés étaient invitées à se rencontrer, se demander mutuellement pardon, et à se réconcilier. Cas de Likasi, à la paroisse Fatima, et de Kolwezi. A Likasi, les maisons des victimes ont été inventoriées afin de leur apporter de l'aide. Un certain nombre de Kasaïens étaient cachés et protégés dans des paroisses jusqu'au rétablissement total de la paix.

2. Activités des laïcs

Partout au Katanga durant les années 1992-1993, l'Eglise catholique initia, par le canal des différentes commissions laïques, des forums et des conférences sur la cohabitation entre les

Kasaïens et les Katangais. Partout il était question de trouver des moyens de rendre la cohabitation pacifique entre les deux communautés en leur rappelant l'importance d'une vie harmonieuse dans la communauté basée sur le bon voisinage qui régissait jadis leurs relations (Dibwe et Ngandu, 2005 : 97).

3. Le groupe des mamans catholiques qui a vu le jour le 13 juillet 1986, et qui s'est étendu à Lubumbashi en 1988 grâce à l'archevêque Kabanga, aurait dû jouer un rôle important de pacification comme le fait remarquer Ngandu (2009 : 40-41), mais le contexte politico-social difficile dans lequel les mamans se sont retrouvées n'a pas facilité leurs actions.

Initiatives de paix par des actions de développement

L'Eglise catholique, dans le cadre des conflits Kasaïens-Katangais, a organisé une retraite en 1993, à Vinamo (Lubumbashi), réunissant des responsables paroissiaux de développement, l'Union des Supérieurs Majeurs (USUMA) et l'Association des Supérieurs Majeurs (ASUMA), avec l'appui du service Pour Un Monde Meilleur, structure installée à Katuba. A l'issue de ces assises, l'Eglise a compris que la pauvreté était aussi un facteur qui favorisait ce conflit. Il fallait, par conséquent, utiliser l'approche de développement pour y apporter une solution efficace. L'Eglise a, à cet effet, demandé à chaque paroisse d'acheter une concession dans la commune annexe et d'y réunir Kasaïens et Katangais pour travailler ensemble dans le domaine de l'agriculture. C'est ainsi que sur l'axe Kasumbalesa apparut la première concession de la paroisse St Tartsse de Katuba-kisanga. Largement au-dessus, il y avait la concession de la paroisse St. André Kim, en face du village Kashamata. En face de l'actuelle Ferme Espoir, il y avait la concession de la paroisse St Martin. A côté de St. Martin, il y avait la concession de la paroisse de Makongo, une paroisse succursale de St. Martin. Une autre ferme de Kasombo appelée Coopérative de Kasombo, succursale de St. Martin. Une association a été créée dans le même objectif au quartier Mamba à la Rwashi, et la gestion confiée à un pasteur de la 30ième Communauté Pentecôtiste du Congo (CPECO), de la même commune. La concession de Notre Dame de la Paix, était située au pied de la montagne Kilima Simba. Enfin la paroisse St. Paul a eu son association dans la partie de Jolie Site. Toutes ces associations sont appelées Shamba la Amani (Champs de Paix), une initiative de l'Eglise au niveau des laïcs pour réunir Katangais et Kasaïens afin qu'ensemble, ils cultivent la terre et règlent leurs problèmes. Dans chaque comité, si le président est Katangais, le vice-président est Kasaïens, et vice versa. Le Bureau de Développement venait leur apporter la technicité et l'assistance. C'est avec cette association que la culture des bingovu (patate douce) a été introduite, ainsi que des engrais organiques et la

relance des cultures de soja. Plus de 5000 agriculteurs étaient réunis dans différentes associations (BDD : 2015).

Ces différentes activités ont été rendues possible grâce à l'appui de certains partenaires tels que : l'Unicef, la Caritas Belgique, Lilian Fond (organisme Belgo-hollandais) et Développement et Paix (Canada)¹⁴.

Entre 2001 et 2002, une autre coopérative, dénommée Kabulungu, a vu le jour à 41 km en direction de Kilela Balanda, avec les mêmes objectifs et regroupant toutes les tendances, pour toujours permettre un équilibre entre les deux communautés. Leur comité était conçu de manière à retrouver une bonne représentation des Katangais et des Kasaiens, sous l'encadrement du BDD et bénéficiant de l'appui de Développement et Paix, Eliza Fond, intervenu en appui le 03 juillet 1996. La FAO est également intervenue dans ce projet avec la culture parcellaire.

Après évaluation de ses activités, le Bureau du Développement Diocésain (BDD) a constaté avec satisfaction que :

1. La faim a été contenue dans les ménages de toutes les familles sinistrées ;
2. Le pari de la cohabitation pacifique entre Katangais et Kasaiens a été gagné. Les deux communautés pouvaient travailler ensemble, régler leurs affaires ensemble, pour leur harmonie et leur développement.
3. Les jeunes de la Juferi ont été orientés vers le développement et la plupart sont devenus des responsables dans la vie.

Toutes ces différentes activités confirme, la même source, ont été rendues possibles grâce à l'appui des partenaires déjà mentionnés plus haut.

3.3.2 L'EGLISE PROTESTANTE ET LE CONFLIT KASAIEN-KATANGAIS

L'Implication de L'Eglise protestante au Katanga dans le conflit Kasaien-Katangais n'a pas été perceptible alors que les ethnies en conflit étaient constituées en majorité de protestants (Garrard, 2013 : 147). En dehors des sermons et prêches des évêques et des pasteurs de l'Eglise du Christ au Congo (E.C.C.), des Eglises indépendantes ou de réveil, les chrétiens ont été exhortés, sensibilisés, à conserver leur foi durant ces moments difficiles. Chaque occasion de rencontres organisées dans les différentes communautés ou chaque moment de cultes ordinaires, les messages de paix ne manquaient pas de passer. Cependant quelques actions en faveur de la paix ont été menées par Vision Mondiale, ONG partenaire de l'ECC, et par le Service d'appui au Développement Intégré (SADRI), son département technique. Ce fut le cas des sessions de formation sur la paix et la résolution pacifique des conflits, ou du déploiement des faiseurs de

¹⁴ Tous les financements accordés par ces ONG passaient par le Bureau de Développement Diocésain (BDD) pour exécuter ces projets.

paix formés dans les villes touchées par les conflits. La Vision Mondiale a organisé à cet effet une importante session de formation regroupant les deux communautés kasaïenne et katangaise ainsi que les autres communautés non directement concernées. Organisée à Kiswishi, du 09 au 14 septembre 2004, sur le thème de la résolution des conflits, cette session a donné l'occasion aux participants de se rencontrer, de réfléchir sur ce conflit et de proposer des pistes de solution pour une paix durable. Les faiseurs de paix étaient formés et déployés sur le terrain pour mener des actions de paix dans les différents milieux touchés par ce conflit et sur toute l'étendue de la province (Rapport Vision Mondiale : 2004). En dehors de cette activité, la Vision Mondiale a distribué des vivres aux sinistrés du conflit et, dans la même logique, elle a ouvert un bureau de liaison à Mbuji May pour approvisionner les refoulés Kasaïens en vivres, habits et médicaments. Un plaidoyer a été adressé à ce sujet auprès des autorités provinciales afin de trouver un site pouvant abriter les refoulés. Le site de Bashala leur sera accordé, et il sera le résultat de cette action¹⁵. Quant au Service d'Appui au Développement Intégré (SADRI), cette structure technique, qui s'occupe du développement au sein de l'ECC, a organisé des ateliers sur la paix et la résolution pacifique des conflits. Au cours de ces ateliers, les faiseurs de paix (peaces makers) ont été formés et rendus capables de promouvoir la paix partout où elle était menacée, et de travailler principalement dans le contexte des conflits intercommunautaires Kasaïens-Katangais¹⁶. A ce sujet le marché appelé soko ya amani (marché de la paix), est le résultat du travail des faiseurs de paix, formés et déployés par le SADRI. Les faiseurs de paix ont réussi à réunir les deux communautés pour œuvrer ensemble dans le cadre de ce marché. Après plusieurs années d'affrontement, les deux communautés ont réussi à travailler ensemble en bannissant les vieux démons de la haine et de la division pour regarder dans le sens du développement (Dibwe, 2006b : 131-132). Ce résultat, comme en témoigne l'auteur, était le fruit des différentes formations organisées par le SADRI. Les sessions successivement organisées par SADRI à Likasi, du 18 au 22 décembre 2001 et en juillet 2002, ont permis le renforcement des capacités de l'association des Faiseurs de paix pour leur déploiement sur le terrain, afin de construire la paix. Les membres ainsi formés vont, à leur tour, organiser des séminaires de formation dans les quatre communes de Likasi autour de plusieurs objectifs : solidifier la réconciliation entre les deux communautés autour des activités de développement ; entreprendre la campagne de réinsertion des malades du sida dans leurs familles ; intégrer les Faiseurs de paix dans le

¹⁵ Informations recueillies à la Vision Mondiale Lubumbashi (2005) sur les activités de la Vision Mondiale, antenne de Mbuji May, auprès des refoulés kasaïens venus du Katanga et installés à Mbuji May.

¹⁶ Pendant la période post-conflit, le Service d'appui au Développement Régional Intégré (SADRI) a organisé plusieurs sessions de formation sur la paix et les faiseurs de paix, qui devaient travailler dans le contexte du conflit Kasaïen-Katangais, ont été formés et déployés sur terrain pour répandre la culture de la paix et la réconciliation des deux communautés en conflit.

processus d'installation des institutions citoyennes ; mettre l'expérience de l'AFP à la disposition de la province du Katanga, non seulement pour résoudre les différents conflits qui y sévissent, mais aussi pour les prévenir. La réconciliation des deux communautés s'est étendue à toute la ville de Likasi, et elle a permis ainsi aux Kasaïens de regagner leurs habitations dans les différentes communes de la ville.

3.3.3 LES MAMANS KIMBANGUISTES

L'Eglise Kimbanguiste n'est pas restée en marge des interventions dans l'effort de paix mené en faveur des deux communautés en conflit. Son action a plus concerné le département des mamans dont certaines actions ont été visibles selon le témoignage de Ngandu (2009 : 25-26). Le travail de ces mamans regroupées dans l'association des mamans chrétiennes kimbanguistes, dénommée AFKI, a beaucoup contribué à la paix pendant la période du conflit Kasaïen-Katangais, souligne l'auteur. Ses actions se sont focalisées sur : le secours apporté aux membres de l'AFKI, Kasaïens en détresse vivant à Likasi, avec le concours des membres de l'AFKI Katangais ; l'encouragement auprès des femmes kasaïennes et katangaises de l'AFKI à développer un dialogue sincère afin de vivre ensemble dans l'harmonie ; la sensibilisation des femmes sur leur non implication dans les affaires politiques, sources de leurs conflits. Aujourd'hui, grâce à ce travail, les mamans se fréquentent comme par le passé et servent ensemble, témoigne l'auteur. Comme on peut le constater, les actions menées par l'Eglise en général, et l'Eglise catholique en particulier, constituent une grande contribution en faveur de la paix et de la réconciliation des deux communautés.

Compte tenu des éléments d'analyse développés ci-dessus, il s'avère que les efforts fournis par l'Eglise en général, et l'Eglise catholique en particulier, n'ont pas produit beaucoup d'impact dans la province. Le contexte dans lequel l'Eglise s'est placée durant cette période difficile, pourrait justifier son incapacité à jouer pleinement son rôle de pacification dans le cadre de ce conflit. Ses faits et gestes faisaient souvent l'objet d'interprétations diverses, les taxant de telle ou telle obédience. Le travail de profondeur visant la transformation du cœur de tout homme impliqué dans le conflit, devait être intensifié par l'action de l'Eglise, afin de réaliser les attentes de paix, individuelles et collectives dans la province et dans le pays.

3.4 LES ACTIONS DES DEUX COMMUNAUTES

Cette partie du chapitre va répertorier les actions connues menées par les deux communautés respectives, à savoir les communautés kasaïenne et katangaise, soit par leur propre initiative, soit par l'initiative des tiers, et présenter les résultats de leurs rencontres.

3.4.1 L'INITIATIVE DE LA COMMUNAUTE KASAIENNE DU KATANGA

Cette communauté s'est dotée de la volonté de rencontrer les communautés sœurs du Katanga afin de chercher l'harmonie et la réconciliation entre elles. Dibwe (2006b : 120-121), signale la création d'une association des Kasaiens nés au Katanga qui ne voulaient pas subir le même sort que les Kasaiens immigrés. Cette association, sans but lucratif et apolitique, dénommée « Club zaïrois de l'amitié Shaba-Kasaï », devait être mise en place et travailler dans l'objectif de chercher les moyens de mettre un terme au conflit entre les deux communautés et de rétablir l'harmonie de vie entre elles. D'après le témoignage de l'auteur, ce Club de l'amitié Shaba-Kasaï (1994), devait faire cavalier seule. Cette initiative louable, aurait rencontré l'opposition de ceux qui tenaient à l'unité des Kasaiens pendant cette période de crise. L'unique action que ce club a pu mener, poursuit l'auteur, était l'envoi, le 26 août 1994, d'un message de félicitation au premier vice-ministre et ministre de l'Intérieur en mission officielle à Lubumbashi.

A la veille des échéances électorales de 2006, une dynamique se crée visant à rapprocher deux communautés afin d'harmoniser leurs rapports pour une reconstruction nationale. Et c'est dans ce contexte que l'on peut situer l'harmonisation entre les deux communautés luba-Katangaise et luba-Kasaïenne en vue de leur réconciliation. Ce processus devait suivre certaines étapes comme le souligne l'auteur, telles que la reconnaissance du forfait, la repentance, le pardon et la restauration. L'absence du cadre de concertation pour la paix, pour la réconciliation et l'harmonisation des rapports entre communautés, n'ont pas permis à cette initiative de réaliser ses objectifs.

3.4.2 LES RENCONTRES DES DEUX COMMUNAUTES

Les deux communautés ont manifesté la volonté de se rencontrer et de régler leurs différends sous l'arbre à palabre, à la manière africaine. Quelques rencontres ont été organisées, comme en témoigne Dibwe (2006b : 120-121).

La première rencontre a eu lieu au mois de décembre 2005. Les responsables des deux communautés se sont rencontrés à deux reprises au cours de ce même mois, sous la présidence du gouverneur de la province du Katanga. Lors de cette rencontre, les deux communautés ont procédé à la relecture commune des situations passées, à la base de leur conflit, afin d'envisager les voies et moyens pour retrouver la paix. Après cette rencontre, il devait y avoir une reprise des négociations en vue de la réconciliation, et entrevoir la possibilité de se demander mutuellement pardon et de réparer les erreurs du passé. Le processus de pardon étant une tâche ardue, les représentants des communautés katangaise et kasaïenne ont été invitées par les émissaires du président Joseph Kabila à organiser des espaces de négociations, de médiation, de sensibilisation et d'information avec leurs bases respectives en vue d'éclairer l'opinion sur la façon dont les

faits évoluaient (Dibwe 2006b : 120-121). La deuxième rencontre n'avait pas abouti, une fois encore en raison de l'absence des bonnes stratégies qui devaient concilier les deux frères ensembles ; la diabolisation mutuelle étant à la base de l'échec de cette rencontre témoigne l'auteur. Alors que le processus aurait dû être élaboré au niveau des responsables des deux communautés afin de préparer une bonne réconciliation. L'auteur conclut en rappelant que toutes les rencontres entre les deux communautés n'ont pas apporté des fruits attendus, non seulement à cause de la complexité de ce conflit, mais surtout à cause de la diabolisation mutuelle, de la considération de soi, de l'orgueil humain, et de tous les autres sentiments qui corrompent le cœur de l'homme et l'empêchent de réaliser le bien.

3.5 L'APPORT DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

La communauté internationale a joué un rôle important dans l'histoire du Katanga, et à fortiori dans les conflits qui ont déchiré la province et le pays. Par Communauté Internationale, nous faisons référence à tous les acteurs du système international, à savoir, les Etats, les Organisations Internationales gouvernementales et non gouvernementales, les sociétés multinationales, les individus... Nous allons dans cette partie du travail, nous appesantir sur ceux qui sont intervenus dans les moments importants du conflit qui fait l'objet de notre étude.

3.5.1 L'UNION AFRICAINE ET LES CONFLITS AU KATANGA

En 1960, la Belgique concéda l'accession du Congo à l'indépendance mais, dans le même temps, elle s'ingénia à semer les germes de la désunion, comme mentionné ci-dessus, dans l'objectif de lui en détacher les plus riches régions que sont le Katanga et le Kasai (Zerbo, 2003 :113-127).

Les deux guerres civiles entre les communautés, ayant respectivement entraîné au moins 100 000 morts (1960-1965) et 10 000 morts (1992-1996), estime Guay (2016), n'ont pas laissé l'Union Africaine indifférente. La crise congolaise sera ainsi le principal sujet à l'ordre du jour des Etats Africains indépendants réunis pour l'occasion à Léopoldville (actuelle Kinshasa) du 25 au 31 août 1960, et va également révéler les failles de l'unité africaine. Si tous les Etats africains s'accordaient pour dénoncer l'ingérence étrangère, notamment de l'ancienne puissance coloniale belge, ils n'étaient pas unanimes concernant l'acteur politique congolais à qui ils devaient accorder leur soutien. Certains soutenaient Patrice Lumumba, d'autres montraient des hésitations ou soutenaient Tshombé qui avait proclamé la sécession du Katanga, ce qui avait précipité le pays dans la guerre civile (Eden Kodjo cité par Balde, 2003 : 6). Cette crise au Congo a révélé une des carences de l'OUA : l'absence de règles directrices face à certaines situations qui opposent des acteurs africains. Elle sera d'ailleurs, selon certains auteurs, à l'origine de la

formation d'un des principaux groupes de l'OUA en 1963, connu sous le nom de groupe de Casablanca, constitué des progressistes, que l'on oppose souvent à celui de Monrovia, constitués des modérés (Balde, 2003 : 6).

La division au sein de l'OUA ne permettra pas à cette Organisation africaine d'apporter de solution aux conflits que le pays a connus pendant cette période postcoloniale, et à fortiori, à tous les conflits à l'échelle du continent. Faisant le bilan des actions de l'OUA, dans la gestion et la résolution des différents conflits sur le continent, Muleel (2008) fait remarquer que cette organisation, guidée par son principe cardinal de recours à la négociation et au règlement pacifique des différends, a moins contribué à mettre fin aux conflits qu'à favoriser la recherche des solutions. L'auteur ajoute que, dans le domaine du règlement pacifique des conflits, l'OUA a fonctionné comme un réducteur des tensions et régulateur permanent des relations amicales et fraternelles entre Africains.

L'OUA a fait face à plusieurs conflits entre ses états membres ainsi qu'à des guerres civiles ou autres conflits présents sur le continent. Cependant, l'analyse indique que c'est une organisation affaiblie qui n'a mené que le jeu des puissances et qui, par conséquent, a été incapable de résoudre les conflits aussi bien intra-étatiques qu'inter étatiques.

3.5.2 L'ONU DANS L'HISTOIRE DE LA SECESSION KATANGAISE

L'intervention de l'ONU sous l'invitation du gouvernement central avait pour objectif de mater la sécession katangaise ; de réaliser l'unité nationale, et de mettre fin aux conflits qui déchiraient le pays. Sa présence était perçue comme la victoire d'un groupe antagoniste contre l'autre (Bulanda 1997 :16). Au début du mois d'août 1961, les troupes onusiennes débarquèrent à Elisabethville avec la mission d'évacuer du Katanga tout le personnel militaire étranger venu par une autre voie que celle de l'ONU, et de poursuivre les enquêtes sur la mort de Lumumba. Pour ces deux motifs, l'arrivée des onusiens était saluée avec joie dans le camp du Cartel, représenté par les luba Kasai, et la balubakat de Jason Sendwe, contre la Conakat de Tchombe. Les autorités katangaises étaient opposées à cette présence étant donné que leur armée était dirigée, organisée et entretenue par les officiers belges et les mercenaires venus des différents pays de l'Europe occidentale (Bulanda, 1997 : 6 ; Kaumba et Kalumba, 1995b : 26 ; Kibawa, 1996 : 39 ; Omasombo, 2000 : 179). Les autorités katangaises, mécontentes du soutien du Cartel à l'action de l'ONU, se mirent à persécuter les partisans ennemis de la Conakat. Ces persécutions étaient caractérisées par des enlèvements nocturnes effectués par le service de sécurité du gouvernement katangais, et ces exactions commencèrent le 29 août 1961. Les casques bleus de l'ONU qui

représentaient un espoir de mettre fin à ces dissensions ethniques et de sécuriser toutes les parties en conflit, mèneront également le jeu des puissances impliquées dans ce conflit.

Le livre blanc met en exergue la mission que l'ONU devait réaliser durant son intervention au Katanga. Il s'agissait de :

1. Mettre en fuite le gouvernement katangais ; 2. Établir à sa place un haut-commissaire congolais communiste ; 3. Désarmer la gendarmerie katangaise ; 4. Installer l'ANC au Katanga ; 5. Provoquer la guerre civile entre les Baluba-Kasaï et les Katangais ; mettre en fuite, par ces moyens, la population européenne ; 7. Etablir alors, définitivement, l'unitarisme et le protectorat onusien ». L'ONU sera remise en question même par la Belgique à cause des actions militaires de l'ONUC au Katanga que M. Spaak, ministre belge des Affaires Etrangère avait désavouées et condamnées. On prête à M. Spaak la déclaration selon laquelle « l'ONU fait au Congo une politique soviétique payée par les Américains » (Kaumba et Kalumba, 1995 b : 26).

Menant déjà la politique des puissances, pendant cette période de la guerre froide, l'ONU n'a fait qu'utiliser la méthode coercitive pour calmer la situation et imposer la paix dans la province déchirée par des guerres interethniques et mettre fin à la sécession. Cette intervention de l'ONUC a ainsi rendu inefficace le processus de résolution des conflits et la réconciliation des différentes forces en présence (Kasolwa : 2013). Cette action, même si elle a protégé la population, a donné une paix apparente, une victoire militaire qui n'a pas su réconcilier et réparer les cœurs de la population. De l'ONUC à la MONUSCO, en passant par la MONUC, toutes les missions de l'ONU n'ont jamais été organisées dans le but de résoudre les conflits en RDC (Kongo Time : 2016). Par contre, elles n'ont contribué qu'à jouer la carte des occidentaux dans le pays.

3.5.3 L'AIDE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET LA CRISE DE 1990-1994

L'Action de la communauté Internationale en soutien aux problèmes liés à la paix ou au développement multisectoriel en République Démocratique du Congo en général, et dans la province du Katanga en particulier, reste d'une importance capitale, dans cet environnement interdépendant. L'appui circonstanciel a été accordé pour contribuer au maintien du climat de paix et à la réinsertion des sinistrés du conflit ethnique Kasaïen-Katangais. Nous pouvons illustrer quelques cas des Organisations Internationales et autres Organisations Gouvernementales et non-Gouvernementales déjà signalées dans la partie précédente comme La FAO, l'Unicef, la Vision Mondiale, les Médecins sans Frontières, Le Caritas, Oxfam, PAM...qui sont intervenues directement ou indirectement par d'autres ONG locales interposées, comme le SADRI, le BDD...

Cependant, la grande préoccupation dans cette partie du travail consiste à rechercher l'efficacité de l'appui accordé par la Communauté Internationale pour soutenir les actions de paix et de développement menées en amont ou en aval. Ceci afin de permettre au pays de faire face aux multiples problèmes de développement, à ceux qui sont liés et à la résolution des conflits, et à la paix, au niveau du pays pendant cette période de crise. Le contexte de l'aide accordée à la RDC, surtout pendant cette période de conflits, s'avère assez malaisé à déterminer de manière précise. En effet, les données sur les montants de l'aide et les secteurs d'intervention disponibles auprès des institutions congolaises manquent de continuité et sont peu comparables. Selon le rapport du Comité de Coordination des Ressources Extérieures, CCRE (2002), jusqu'au début des années quatre-vingt, la RDC (alors Zaïre) bénéficiait de diverses ressources extérieures tant au titre d'emprunts qu'au titre de dons. En l'absence d'un cadre approprié de gestion et de suivi des ressources extérieures, la mobilisation des aides s'est faite en ordre dispersé. Afin de pallier à ce problème de gestion, le régime a créé à l'époque un Comité de Coordination des Ressources Extérieures (CCRE). Durant les années quatre-vingt, les données du CCRE révèlent quelques variations de l'aide extérieure en fonction du contexte et de la capacité d'absorption de la RDC. De 1982 à 1989, les partenaires bilatéraux sont intervenus à concurrence de 50,03% de l'ensemble des ressources, emprunts extérieurs et dons accordés à la RDC, alors que les partenaires multilatéraux ont contribué pour 41,20% de ces mêmes ressources. Les institutions privées extérieures ont, pour leur part, participé à 8,77% de cette aide extérieure. Au cours des années quatre-vingt-dix, l'évolution des aides extérieures a été fortement influencée par le contexte politique et institutionnel. De même à partir de 1991, période qui correspond à cette crise, le régime Mobutiste va mettre fin à la plupart des coopérations d'Etat à Etat, ce qui va se traduire par le gel des aides structurelles. Les activités du CCRE seront mises en veilleuse et le début des années quatre-vingt-dix se caractérise par le développement d'une forme de coopération financière axée sur l'allocation presque exclusive des ressources extérieures au profit des ONG. De 1991 à 1993, selon le même rapport, le volume des aides extérieures tend fortement à baisser, suite à cette rupture. C'est ainsi que pendant cette période, le tableau d'Aide Extérieure en RDC de 1990 à 1999 (millions USD) s'est présenté de la manière suivante : [(1990 : 469,6), (1991 : 266,38), (1992 : 94,66), (1993 : 107,6), (1994 : 148), (1995 : 313,7), (1996 : 324,35), (1997 : 240,47), (1998 : 124,5), (1999 : 195)].

Durant la période de guerre, selon la même source, on constate que l'origine de l'aide vient principalement de dons (77%) plutôt que de ressources remboursables (23%) et ces dons sont principalement affectés au domaine de l'assistance et du secours d'urgence ainsi que de l'aide alimentaire. Les partenaires multilatéraux interviennent alors à concurrence de 60,65% de

l'ensemble de cette aide, alors que les partenaires bilatéraux y contribuent seulement à raison de 36,80%. Les aides reçues sont non seulement minimales par rapport aux besoins à assouvir, mais ne tiennent pas compte des réalités que traverse le pays. Par conséquent, elles sont incapables d'intervenir efficacement dans la résolution des conflits, et sortir le pays de ses multiples problèmes.

Guillaumont (2008 : 10-11) partage l'idée du fondement éthique de l'aide au développement, avec celle exprimée par le pape Paul VI dans son encyclique *Popularum progressio* ou *Le développement des peuples*, du 20 mars 1967. Le pape affirme que « la question sociale est devenue mondiale et qu'il y a une grande urgence à agir ». La lettre de Paul VI, est la première encyclique qui considère, selon l'auteur, les questions de développement où l'Eglise découvre les pays du tiers-monde et la dimension mondiale de tous les phénomènes économiques ou politiques de cette époque. Le développement ne se réduit pas à la croissance économique, il doit promouvoir tout homme et tout l'homme. L'objectif à poursuivre est de « libérer l'homme de ses servitudes, le rendre capable d'être lui-même l'agent responsable de son mieux être matériel, de son progrès moral et de son épanouissement spirituel... L'homme n'est vraiment homme que dans la mesure où il est maître de ses actions et juge de leur valeur, il est lui-même auteur de son progrès, en conformité avec la nature que lui a donnée son Créateur et dont il assume librement les possibilités et les exigences ».

En accordant un soutien au pays, on devra s'assurer de l'évaluation ou du suivi, afin que le résultat attendu soit durable et holistique. Sinon, les interventions sporadiques en temps de conflit ou d'autres crises suffiraient pour les étouffer, les calmer ou les laisser en état de latence, avec possibilité de les voir ressurgir selon les circonstances du moment. Penser aux mécanismes de gestion pérenne et d'accompagnement jusqu'au résultat durable répondrait efficacement aux attentes en termes de résolution de conflit, de réconciliation et de prévention de paix. Le Dr. Manueto (2009 : 74), l'a démontré dans sa lettre contre la Communauté Internationale. Il fait remarquer que l'intervention classique de la Communauté Internationale devait tenir compte d'une autre dimension, *jus post interventum*, considérée de nos jours comme une des conditions importantes pour le succès d'une intervention donnée. Beaucoup d'analystes politiques s'accordent aujourd'hui à dire qu'une intervention internationale présente des chances de succès, dans la restauration de la stabilité, de la paix et de la relance d'une vie normale. Dans un pays sinistré, il faut davantage considérer une approche holistique, c'est-à-dire celle qui tient compte non seulement de l'intervention avant et pendant la crise mais aussi après celle-ci. Pour l'auteur, cette approche rejoint le model du Bon Samaritain que Jésus a proposé ; un modèle qui permis à

l'infortuné d'être aidé dans son besoin, jusqu'à se rétablir totalement. Le BS est intervenu dans la situation de l'infortuné avec l'intention de l'aider jusqu'à le sortir totalement de son sinistre.

3.6 CONCLUSION PARTIELLE

La résolution de ce conflit a été une synergie d'efforts conjugués par les différents acteurs impliqués afin de réaliser l'objectif de paix dans cette partie du pays. Mais l'analyse de la situation montre que ce problème n'a été résolu que partiellement. L'Etat a utilisé les moyens coercitifs, normatifs et même administratifs. L'Eglise a prêché, dénoncé, sensibilisé, et elle a posé des actes susceptibles d'amener la paix entre les belligérants. Les Organisations Gouvernementales et non Gouvernementales ont réalisé chacune des opérations directement ou indirectement par d'autres structures interposées. Les intellectuels ont donné leurs contributions à travers les écrits, les dénonciations et les sensibilisations. La communauté internationale est intervenue, mais tous ces efforts se sont avérés insuffisants pour produire une paix durable. L'indicateur important qui révèle l'état d'une paix apparente dans la province s'avère être la résurgence à répétition de ce conflit, surtout lors des échéances électorales ou post-électorales. Ce fut le cas des conflits de 1957-1958, 1960-1961, 1977-1978, et 1991-1995. Depuis ces temps des affrontements ouverts à ces jours, la province évolue toujours dans le même climat de paix apparente. La tension entre les deux communautés monte souvent à la veille des grands moments électoraux. Cette situation devenue cyclique nécessite d'autres réflexions et d'autres approches susceptibles de produire la paix, et de résoudre une fois pour toute ce problème qui gangrène la province et le pays, et qui l'expose à l'explosion comme un volcan.

CHAPITRE IV : PRINCIPES DE RESOLUTION DES CONFLITS DANS LE BS

4.1 INTRODUCTION

Ce chapitre a comme objectif de révéler les principes qui émergent de la parabole du BS, susceptibles d'être utilisés dans la résolution des conflits interethniques en générale et principalement celui qui concerne notre étude. Dans ce récit Jésus propose indirectement à travers une parabole, une approche de résolution du conflit entre juifs et samaritains basée sur l'amour du prochain. Notre étude se propose ici d'utiliser l'analyse sémiotique pour en révéler les principes. Cette lecture de la parabole utilise la version française de Darby. Le choix de cette version se justifie par le fait que Darby semble être proche du texte original comme en témoignent les savants bibliques (Anon : 2006 ; Darby et Ostervald : sa).

4.1.1 TEXTE (LUC 10 :25-37)

Un docteur de la loi se leva, et dit à Jésus, pour l'éprouver : Maître, que dois-je faire pour hériter la vie éternelle ? V.25 Jésus lui dit : Qu'est-il écrit dans la loi ? Qu'y lis-tu ? V.26

Il répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, et de toute ta pensée ; et ton prochain comme toi-même.V.27

Tu as bien répondu, lui dit Jésus ; fais cela et tu vivras.V.28. Mais lui, voulant se justifier, dit à Jésus : Et qui est mon prochain ? V.29

Jésus reprit la parole, et dit : Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. Il tomba au milieu des brigands, qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups et s'en allèrent, le laissant à demi mort. V30

Un sacrificateur, qui par hasard descendait par le même chemin, ayant vu cet homme, passa outre. V.31

Un lévite, qui arriva aussi dans ce lieu, l'ayant vu, passa outre.V.32

Un Samaritain, qui voyageait, étant venu là, fut ému de compassion lorsqu'il le vit.V.33

Il s'approcha, et banda ses plaies, en y versant de l'huile et du vin ; puis il le mit sur sa propre monture, le conduisit à une hôtellerie, et prit soin de lui. V.34

Le lendemain, il tira deux deniers, les donna à l'hôte, et dit : Aie soin de lui, et ce que tu dépenseras de plus, je te rendrai à mon retour.V.35

Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui est tombé au milieu des brigands ? V36

C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui, répondit le docteur de la loi. Et Jésus lui dit : Va, et toi fais de même. V37

4.2 METHODE

La Sémiotique Greimassienne est une théorie générale du sens. Il est utilisé en architecture, dessins animés, communication des entreprises, théâtre, textes littéraires, arts et multimédia. Elle se propose d'explorer des objets sémiotiques à trois différents niveaux d'analyse : le figuratif, le narratif et la thématique (Kanonge, 2009 :27-31). L'approche a déjà été un sujet d'un article (Kanonge : 2009) et de deux thèses de doctorat à la North-West University en RSA (Kanonge, 2009 et Hobiane, 2012). Nous en présentons ici seulement un sommaire. Toutefois, avant d'aborder ces trois étapes d'analyse, une attention minutieuse est accordée aux structures des récits, notamment à l'axe sémantique et à la logique de la fin des récits.

A. L'axe sémantique

La progression des événements dans un récit peut se résumer par un axe sémantique (Everaert-Desmedt, 2007 :15-16), révélant son début et sa fin. L'état des événements à partir du point de départ est connu comme l'état initial (S) ; leur état au point d'arrivée est l'état final (S'). L'état initial est une version inversée de la finale. Les deux états d'un événement peuvent être représentés aux extrémités de l'axe sémantique comme suit :

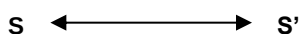


Figure1. L'axe sémantique

Comme dit haut, l'état initial est une version inversée de la finale. Conformément à la logique de l'inversion tous les récits se regroupent en deux structures principales qui suivent :

- (1) Manque à combler (disjonction d'avec un objet), contre manque comblé (conjonction avec cet objet).
- (2) Mission à accomplir, contre mission accomplie (contrat).

La relation entre S et S' sur l'axe sémantique constitue la structure élémentaire de la signification (Greimas, 1966 :20-21). Autrement dit, les deux états des événements sur un axe sémantique révèlent la dimension idéologique de la narration.

Des exemples pratiques qui illustrent ce point abondent dans l'Ancient Testament. C'est le cas de l'histoire de Juda et Tamar (Genèse 38). Tamar apparaît comme sujet du récit. L'objet de sa quête est d'avoir une progéniture. S correspond à son point de départ en Genèse 38 :6, sans enfant (manque) et S', la finale en Genèse 38 :27ss, avec des jumeaux (manque comblé). L'opposition au niveau de ces deux états de Tamar constitue déjà une structure élémentaire de

signification. Elle révèle que Tamar a réussi dans sa quête pour la progéniture, à la fin du récit. L'histoire peut être représentée comme suit :

Tamar sans enfants S. $\longleftrightarrow$ (S') Tamar avec les jumeaux.

Figure 2. De l'axe sémantique, illustre l'histoire de Juda et Tamar

Cette représentation insiste sur le fait que la progéniture de Juda, qui était mise en danger par la conduite corrompue de ses fils, a été rendue possible par Tamar, une femme Cananéenne. Le récit ne vise donc pas à condamner sa conduite comme étant corrompue. En effet, sa présence dans les généalogies de l'Ancien (1 Chroniques 2 :1-9) au Nouveau Testament (Matthieu 1 :3) en dit long. Cette interprétation est soutenue par Roop (1987: 252–253) qui dit:

“Tamar’s action, however problematic tradition might judge it to be, promoted life in a death-ridden situation. Tamar took responsibility to maintain the community at the risk of her life. As one who risked her life in the interest of life for herself and others, the tradition can celebrate Tamar as an ancestor of Jesus. In so doing Tamar joins Ruth, who took a similar risk at the threshing floor of Boaz, and Jesus, who worked on the Sabbath, among the faithful witnesses who risked their lives by doing what was not acceptable. In doing what was deemed not acceptable in each context, they brought life and health to the community¹⁷.”

B. La logique de la fin

La fin d'un récit est sa partie la plus significative. C'est elle qui régit la série de toutes les actions qui la précèdent (Everaert-Desmedt, 2007 :16). Le narrateur choisit intentionnellement de terminer son récit par un sujet qui réussit ou échoue dans sa quête, conformément au message qu'il veut véhiculer. Cette logique des possibles narratifs (Bremond, 1973 :131 ; 1981 :67) est illustrée comme suit :

¹⁷ "L'action de Tamar, quelle que soit la tradition problématique, pourrait le juger. Il a favorisé la vie dans une situation mortelle. Tamar a pris la responsabilité de maintenir la communauté au risque de sa vie. Comme celui qui a risqué sa vie dans l'intérêt de la vie pour elle-même et pour les autres. La tradition peut rendre célèbre Tamar comme un ancêtre de Jésus. Tamar se joint à Ruth, qui a pris un risque similaire à l'aire de Boaz, et Jésus, qui a travaillé le jour du sabbat, parmi les témoins fidèles qui ont risqué leur vie en faisant ce qui n'était pas acceptable. En faisant ce qui a été jugé non acceptable dans chaque contexte, ils ont apporté la vie et la santé à la communauté".

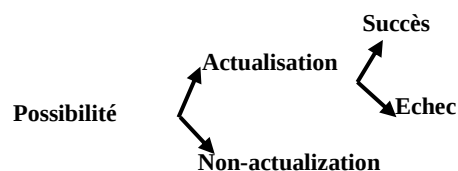


Figure2. Illustration de la logique de la fin des récits.

L'adoption d'une fin particulière dévoile l'intention de l'auteur (éditeur) de transmettre un message. Cette remarque n'est pas seulement valable pour les textes de fiction mais aussi les textes historiques. Les faits historiques ne sont jamais racontés au hasard. Ils sont choisis pour atteindre le but que l'auteur se propose d'atteindre. Ainsi, l'histoire de Tamar citée ci-haut a-t-elle été choisie que pour un but spécifique ? Ce choix tenait donc aussi compte de sa fin et son rôle dans la communauté juive.

Après l'étude de l'axe sémantique et de la logique des possibles narratifs, vient alors la lecture proprement dite d'un récit à ces trois différents niveaux cités plus haut à savoir, le figuratif, le narratif et le thématique.

4.2.1 LE NIVEAU FIGURATIF D'ANALYSE

Cette étape se concentre sur les figures, et comment elles sont construites par l'auteur. Les figures sont des éléments d'un texte narratif tels qu'ils apparaissent dans le monde naturel et peuvent être expérimentés avec les cinq sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher (Everaert-Desmedt, 2007 :28). Les acteurs, les espaces et les temps sont les figures principales d'un texte. Ici, la tâche consiste à analyser des oppositions figuratives, des motifs récurrents dans un texte narratif et la mise en récit ou l'intrigue (Everaert-Desmedt, 2007 :30).

4.2.1.1 Les oppositions figuratives dans un récit

Dans la logique Greimassienne l'on croit qu'aucune figure ne peut produire du sens en soi. Le sens découle de la comparaison établie entre figures, provenant de différentes parties du texte (Calloud et Genuyt, 1982 :23). Ainsi l'actorialisation, la spatialisation et la temporalisation se réfèrent au processus d'établissement des figures dans un récit afin d'avoir un grand impact sur le lecteur.

Actorialisation

L'actorialisation est le processus d'établissement des acteurs dans un récit. Les acteurs sont construits par l'individuation (examiner leurs actions et leurs noms) et/ou par identification (leurs traits spécifiques dans le texte). Les noms propres également connu sous le nom

d'anthroponymes, sexe, âge et les classes sociales sont également des éléments clés dans le processus d'actorialisation.

Spatialisation

La spatialisation est un usage délibéré et intentionnel des espaces dans un récit. Cela peut faire référence à des oppositions spatiales générales telles qu'au-dessus/au-dessous, devant/derrière, proche/lointain, gauche/droite, Nord/Sud, Est/Ouest, centre/périphérie ou à certains lieux spécifiques (toponymes) tel que l'espace hétérotopique (lieu où commence l'action du sujet) ou de l'espace topique (lieu de transformation où un sujet exécute sa mission).

Temporalisation

La temporalisation est la construction du temps dans le déroulement d'un récit. L'insistance sur des moments précis du temps (chrononymes) est aussi importante que le choix des emplacements.

4.2.1.2 Les motifs dans un récit

Un motif peut faire référence à un mot, une idée, une expression, une image et symbole ou un thème qu'un auteur exploite à plusieurs reprises et à dessein, dans un texte, pour le besoin de son message (Oxford Advanced Learner's Dictionary, 2006: 956). Intertextualité, motif et culture sont étroitement liées (Everaert-Desmedt, 2007: 33 ; Abrams, 2009: 205).

4.2.2 LE NIVEAU NARRATIF D'ANALYSE

L'analyse narrative examine l'organisation d'un texte comme discours. Il permet de révéler les différentes fonctions des actants et de suivre le trajet du sujet (personnage principal) dans l'ensemble du récit. Les outils d'analyse ici sont le modèle Actantiel et la syntaxe narrative.

4.2.2.1 Le modèle actantiel

Le rôle du modèle Actantiel est de révéler les différentes fonctions et activités réalisées dans un récit par les actants. Il se compose de six fonctions appelées actants. Les actants sont des éléments de la grammaire narrative (du discours), contrairement à la grammaire phraséologique. Derrière le modèle actantiel il y a l'idée que, comme les phrases, les récits ont leur propre grammaire et la syntaxe. Un récit rend toujours compte de la quête d'un sujet pour un objet (axe du désir). Le destinataire communique le désir de l'objet à un destinataire (axe de communication) ; l'adjuvant assiste le sujet dans sa quête, alors que l'adversaire pose des obstacles à sa mission (axe du pouvoir). Les relations entre les actants, dans un récit, peuvent avoir la représentation suivante :

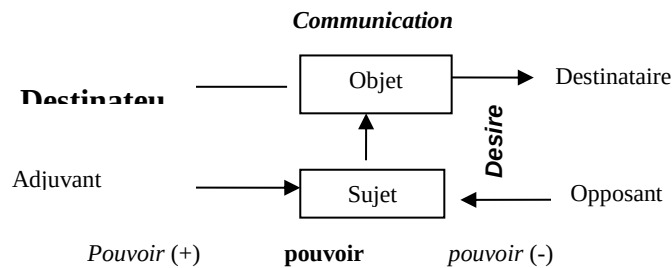


Figure3. Un modèle Actantiel illustrant différentes relations entre actants dans un récit

4.2.2.1.1.1 L'axe du désir : sujet et objet

Sujet et objet sont les deux actants fondamentaux. Ils sont la condition sine qua non de chaque récit. Toutes les autres fonctions dans un récit sont déterminées à partir de leur relation avec le sujet et l'objet. Le déroulement d'un récit est la description de la quête du sujet pour l'objet (Everaert-Desmedt, 2007 :40).

a) types de relations entre le sujet et l'objet

La relation entre le sujet et l'objet s'appelle un énoncé narratif. Il peut être un énoncé d'état (conjonction ou disjonction) ou un énoncé de faire (soulignant la tentative du sujet à être en conjonction avec l'objet).

b) anti-sujets

Les anti-sujets sont des sujets avec des quêtes opposées. Un anti-sujet est toujours un adversaire, mais chaque adversaire n'est pas toujours anti-sujet. Les anti-sujets apparaissent dans les récits de trois façons différentes :

- Deux (ou plusieurs) sujets (SA et SB) s'affrontent pour obtenir le même objet (OA = OB).
- Deux sujets se (SA et SB) prennent l'un l'autre comme objets : SA prend SB comme objet (OA) et le SB prend comme objet (OB) le sujet SA.
- Un sujet (SA) prend pour objet (OA) un autre sujet (SB), qui poursuit un autre objet (OB).

4.2.2.1.1.2 . L'axe de communication : destinateur et destinataire

Le destinateur transmet l'objet à son destinataire. Sa mission inclut trois rôles :

- Il est appelé sujet d'État : il/elle désire ardemment l'objet

- Il est censé être un sujet manipulateur : il/elle oblige le sujet à agir, en lui transmettant les modalités pour l'acquisition de l'objet (savoir et devoir)
- Il/elle un sujet judicateur : il/elle représente les valeurs en jeu dans un récit.

Ces deux actants appartiennent rarement à la narration.

4.2.2.1.1.3 L'axe du pouvoir

Les deux derniers actants agissent sur le sujet, soit pour l'aider à atteindre son but ou l'en distraire. Un anti-sujet est toujours un opposant, mais chaque opposant n'est pas toujours anti-sujet.

4.2.2.2 La syntaxe narrative d'un récit

La syntaxe narrative décrit les actions des actants dans les récits.

Le programme narratif (PN)

Un programme narratif (PN) est un ensemble d'actions à effectuer par le sujet pour atteindre l'objet de sa quête. Le programme narratif principal peut être atteint par l'intermédiaire de nombreux programmes narratifs d'usage.

Le schéma narratif canonique

Le schéma narratif canonique se concentre sur le cours du sujet. Il comprend quatre étapes : le contrat, l'acquisition de la compétence, la performance et la sanction. Les modalités du sujet (vouloir et pouvoir) rendant possible l'action du sujet. Les six modalités de base sont : être, faire, vouloir, devoir, savoir et pouvoir (Greimas, 1983 :80-81).

4.2.2.2.1.1 Le contrat

Le destinataire (sujet manipulateur) exerce sur le destinataire, un faire persuasif sur l'objet. Le destinataire apprécie la valeur de l'objet qui lui a été offert. Ce processus correspond au contrat. Le destinataire peut accepter ou refuser le contrat. S'il l'accepte, il acquiert la modalité du vouloir-faire (désir) et/ou de devoir-faire (devoir, obligation) et devient un sujet, un sujet virtuel. Un contrat peut s'établir par séduction, permission ou injonction.

4.2.2.2.1.2 L'acquisition de la compétence (épreuve qualifiante)

L'épreuve de qualification est une série du NP au cours de laquelle un sujet acquiert ou manifeste sa compétence. Il existe deux types de modalités ici : modalités cognitives [vouloir-

faire ou devoir-faire] et des modalités pragmatiques [pouvoir-faire et savoir-faire]. Lorsqu'un sujet les acquiert, il devient un sujet actualisé.

4.2.2.2.1.3 . La performance (l'épreuve principale)

L'acte final de l'objet d'un récit s'appelle performance (le faire du sujet) ou l'épreuve décisive. Par la performance, l'objet acquiert l'objet de sa quête et a donc le statut d'un sujet réalisé.

4.2.2.2.1.4 La sanction (épreuve glorifiante)

Après la réalisation de sa prestation, le sujet rapporte sa réussite au destinataire. De nombreux récits finissent avec les paroles de louange en reconnaissance de la performance du sujet. Le destinataire évalue la performance du sujet selon le système de valeurs qu'il représente. Le sujet reçoit le titre d'un sujet glorifié lorsque ses actes étaient conformes à l'axiologie de l'univers du récit.

La rencontre des sujets

A certains moments, dans les récits, sujets et anti-sujets doivent se rencontrer. Leurs rencontres constituent des moments décisifs du récit. C'est là où le transfert d'objets de valeur et l'interruption de certains programmes narratifs se produisent. La rencontre des sujets et des anti-sujets sont des tournants décisifs dans les récits. Dans un grand nombre d'entre eux, c'est ici où se produit une transformation radicale et irréversible.

4.2.3 LE NIVEAU THÉMATIQUE D'ANALYSE

Ce niveau concerne les valeurs fondamentales qui président à la génération d'un texte (amour, liberté, équité, gloire, foi, droit de l'homme...). Les récits sont rédigés pour propager les idéologies qui incarnent ces valeurs culturelles. Elles sont étudiées au moyen d'un carré sémiotique, paradigmatiquement (opposition des valeurs) et syntagmatiquement (circulation des valeurs).

4.2.3.1 L'opposition des valeurs dans un récit

Chaque texte offre un jugement de valeurs (le bien et le mal). La découverte des valeurs opposées est essentielle pour l'interprétation. Le Carré sémiotique, basé sur les oppositions binaires est utilisé ici. Il est construit au moyen des valeurs opposées situées sur deux axes suivants (dont l'une avec des valeurs contraires et l'autre avec des valeurs contradictoires).

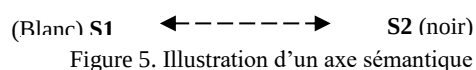


Figure 5. Illustration d'un axe sémantique

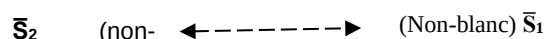


Figure 6. Illustration d'un axe sémantique

Le carré sémiotique est construit à l'aide de ces deux axes de valeurs opposées et sa configuration est la suivante :

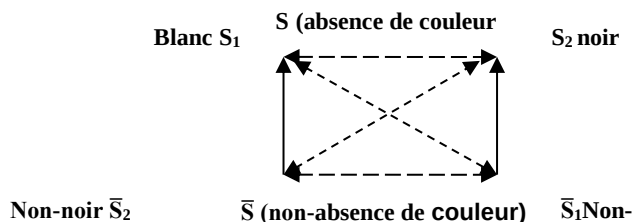


Figure 7. Illustration d'un carré sémiotique

Le carré sémiotique génère trois types de relations concernant les valeurs actives dans un texte.

A.  $S1/\bar{S}1$ et $S2/\bar{S}2$: contraire; $S1/\bar{S}1$ presuppose $S2/\bar{S}2$: Presupposition

B.  $S1$ et $\bar{S}1$ & $S2$ et $\bar{S}2$: contradictoire. Ils s'excluent mutuellement.

C.  $\bar{S}2$ implique $S1$ & $\bar{S}1$ implique $S2$

Les valeurs opposées utilisées ici proviennent des analyses figuratives et narratives en observant les oppositions figuratives et les actants principaux dans le texte (destinateur, sujets et anti-sujets).

4.2.3.2 L'itinéraire thématique

$S1$, $S2$, $\bar{S}1$ et $\bar{S}2$ du carré sémiotique ci-dessus sont désormais conçues comme une transformation de valeurs d'un état à un autre. En général, un récit (1) pose une valeur, (2) nie, ou questionne la valeur posée ; (3) puis pose la valeur adverse ; il peut s'arrêter ici ou (4) nier que la dernière et (5) retourner à la première valeur pour la renforcer ou la modifier (ED, 2007 :75) comme suit :

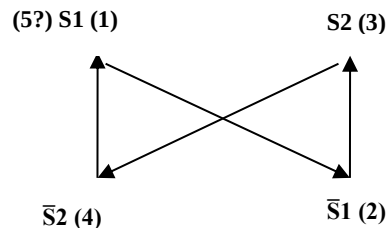


Figure 8. Configuration syntagmatique du carré sémiotique

Ce schéma représente l'itinéraire thématique ou la distribution des valeurs dans le déroulement d'un récit. Il peut avoir deux configurations différentes

- a. un texte affirme une valeur, puis la questionne et confirme l'opposée (Figure 11). Il y a un plaidoyer pour la réhabilitation de la valeur opposée.
- b. un texte affirme une valeur, puis la rejette, affirme l'opposée et rejette ainsi l'opposée pour réaffirmer la première valeur (Figure 10). Il plaide pour le renforcement de cette valeur dans la société.

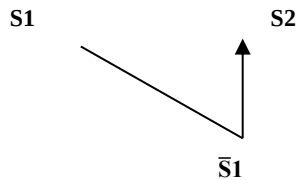


Figure 10. L'itinéraire thématique d'un texte questionnant une valeur et confirmant son opposée

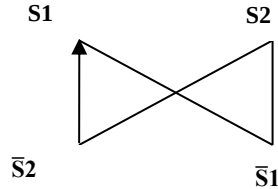


Figure 11. L'itinéraire thématique d'un texte plaidant pour le renforcement d'une valeur

Cette section a donné un sommaire de l'approche Greimassienne aux textes narratifs. Cette méthode vise à expliquer les raisons qui président à la production des œuvres culturelles (contes, œuvre d'art, chansons, théâtre, bâtiments...) dans les sociétés humaines à travers le monde. Il est supposé que, si la philosophie qui sous-tend la production de récits est exposée clairement, l'interprétation des récits deviendra de moins en moins compliquée. La partie suivante donne la lecture de la parabole du BS en suivant cette approche.

4.3 ANALYSE

Comme dit haut, ce chapitre vise à révéler les principes de résolution des conflits, contenus dans la parabole du BS, en suivant la sémiotique narrative selon les trois différentes étapes d'analyse. Nous allons dans le cadre de ce travail nous appesantir sur les trois niveaux d'analyse, à savoir : le niveau figuratif, le niveau narratif et niveau thématique. Et la section suivante sera consacrée à l'analyse figurative.

4.3.1 ANALYSE FIGURATIVE

Comme ci-haut défini, l'analyse figurative présente, le contenu d'un texte tel que nous pourrions le voir manifesté dans le monde naturel, qui serait accessible à nos sens (vue, ouïe, odorat, gout, toucher) (Everaert-Desmedt, 2007 : 29). Elle présente les acteurs, les situations, les comportements tels que nous pourrions les rencontrer dans la réalité extérieure (Everaert-Desmedt : 2003).

La figuralité est donc un écran du paraître dont la vertu consiste à entrouvrir, à laisser entrevoir comme une possibilité d'outre sens (Greimas cité par Amuri, 2014 : 12). La construction figurée n'est pas correcte absolument mais relativement à une intension signifiante (Amuri, 2014 : 12). Le niveau figuratif, est celui qui fait passer progressivement un fait réel à la figure. A ce niveau d'analyse, nous ne disposons pas encore de concepts très "forts", mais nous procédons empiriquement, par observation. Il s'agit notamment, de faire attention aux oppositions figuratives et aux motifs. Mais en ce qui concerne notre étude, nous allons nous limiter à l'analyse des oppositions figuratives.

4.3.1.1 Oppositions figuratives

L'objectif de cette section sera d'analyser les oppositions manifestées entre les différents éléments figuratifs, c'est-à-dire les acteurs, les espaces et les temps, pour bien appréhender la pensée de l'auteur. Vu que le temps n'apparaît pas dans ce récit, nous nous limiterons aux deux premiers.

Actorialisation

Par actorialisation, nous verrons les différents rôles figuratifs que Jésus a fait jouer aux différents acteurs. L'on notera que la parabole ne contient que quelques acteurs qui sont : L'infortuné, les brigands, le sacrificateur, le lévite, le samaritain, et l'aubergiste. Nous allons focaliser notre analyse, sur, le cas de l'infortuné, du samaritain, du sacrificateur et du lévite, qui intéressent le plus cette étude pour avoir joué un rôle actif.

A. L'infortuné

Ce nom est donné à un acteur anonyme qui, selon Jésus descendait de Jérusalem vers Jéricho, et qui, malheureusement tomba entre les mains des brigands (Luc 10 : 30). Il s'agit d'un homme dont l'identité n'est pas présentée, probablement un juif (Nicoll, sa : 543). Cet homme descendait, de Jérusalem à Jéricho, et était victime de la violence des brigands, qui l'ont roué des coups et dépouillé. Cet anonymat est bien illustré par sa désignation à travers l'expression ἀνθρώπος τις (anthrôpos tis), littéralement un certain homme (Carrez, 1983 : 33). L'ouverture du récit par *un certain homme*, individu en particulier, mais sans nom, constitue un puissant

mouvement rhétorique de la part de Jésus (Green, 1997 :319). Ce voyageur du récit, un juif, mais aucun accent n'est mis sur sa nationalité. Il est d'abord un homme. C'est le besoin du prochain qui compte, et non sa nationalité (Morris, 1985 : 168). Les différents commentaires soutiennent que l'usage par Jésus d'un certain homme, veut se référer à la portée de l'amour, tel que donné dans Lévitique, (19 : 33-34), qui n'est pas intéressé par la nature de cet homme. Il est simplement un être humain, un prochain dans le besoin (Stein, 1992 : 317 ; Vinson, 2008 : 339 ; Carroll, 2012 : 244). Cet homme pouvait représenter tout homme créé à l'image de Dieu, chacun d'entre nous, et pouvait résumer la condition humaine, victime d'agression, de stigmatisation, d'injustice, de discrimination sociale d'ordre identitaire... que tous peuvent connaître. L'homme infortuné est le symbole de l'homme dans son état de la chair, qui traverse sa condition humaine de souffrance, terrassé par l'action des ténèbres, et attend un secours pour sortir de sa situation. Il pourrait, représenter dans le contexte de notre étude, un Kasaïen ou un Katangais, victime d'une stigmatisation, ou d'une injustice sociale due à toute forme de discrimination identitaire. Etant discriminé dans l'embauche, ayant perdu son travail par le fait de cette injustice, ou ayant perdu ses biens suite à cette situation, et se trouvant dans un besoin d'aide ou de secours.

B. Le sacrificateur

-Le sacrificateur ou prêtre, était aussi lévite, plus spécialement descendant d'Aaron, le frère de Moïse et premier prêtre d'Israël (Ex.28 : 1-3). Il était serviteur dans le temple, offrant des sacrifices à Dieu, Gen. 31 :54 et 46 :1, et attaché à la loi, et enseignant la loi (Lev.13-14 ; Lev.10 : 11 ; Deut. 17 :18 ; Nbres. 3 :1-13, 31, 32 ; 4 :16, 46-49). Sa vie est guidée par la loi qui interdit de toucher des cadavres ou même un homme à demi-mort, avant toute célébration du culte.

C. Le lévite

Le lévite (Luc, 10 :32). Descendant de Levi (Ex.6 :16), l'un de douze enfants de Jacob. Il se consacre à Dieu, Ex.32 :26-29. Comme fonction, il assiste le prêtre dans le service du tabernacle (Nomb.18 : 4) ; il fait le service de temple (No, 3 :5-10 ; 8 :6-26 ; 18 : 2-6 ; 1ch, 23 ; 28 : 21 ; De, 12 :19 ; 33 :8-11 ; 2ch, 24 :5 ; Luc, 10 :32 ; He, 7 : 9).

Le sacrificateur, et le lévite sont passés tour à tour par cet endroit où se trouvait l'infortuné tombé sous les coups des brigands, l'ayant vu, ils sont passés outre (Luc 10 : 31-32). Le sacrificateur comme le lévite, l'ayant vu passa outre *ἀντιπαρήλθεν* (*antiparèlthen* aoriste 2 actif, 3^{ème} personne du singulier) du verbe *ἀντιπαρέρχομαι* (*antiparerchomai*). *antiparelthon* 2 aoriste, participe) (Danker, 2000 :90 ; Perschbacher, 1990 : 33). Qui signifie littéralement, passer par le côté opposé, ou se détourner du chemin, et passer (Garland, 2012 :194).

Le verbe *έρχομαι* (*érchomai*), signifie « Aller » ou « venir ». Ce verbe est conjugué à l'aoriste deuxième, et montre que le fait s'est réellement passé dans un passé proche par rapport au rapporteur de l'évènement. Le sacrificateur et le lévite ayant vu l'infortuné, ont décidé de prendre volontairement position, et passer du côté opposé. Morris (1985 :169), soutient qu'ils ont évité délibérément tout contact et ont choisi de passer à côté. Para « A côté » Implique le déplacement d'un lieu à un autre, d'une personne vers une autre, et son mouvement contraire qui voit l'autre venir et s'approcher de lui. Et *έρχομαι* (*érchomai*) est aussi utilisé dans le sens d'aller vers l'autre avec un but bien déterminé. Il est souvent suivi d'une préposition (*προς*) *pros* (vers) *εἰς* (*eis*) (dans).

Ces deux serviteurs du culte solennel ont bien servi Dieu, mais ils ne se sont pas mis au service du prochain qui souffre et qui est dans la misère. Dans ce récit, Jésus fait passer à dessein un sacrificateur et un Lévite, deux hommes qui, par leurs lumières comme par leurs fonctions sacrées, auraient dû être les premiers à accomplir la loi de la charité. Ce mot, choisi intentionnellement : il passa outre, pourrait se traduire plus littéralement par : il passa du côté opposé, ne voulurent même pas s'approcher du malheureux. Ces deux personnages pourraient symboliser l'autorité religieuse et leurs propres associées. Un prêtre arrive devant l'homme étendu sur le sol, « à moitié mort », le prêtre était certainement incapable de savoir s'il était vivant ou mort sans le toucher. Or s'il était mort, il encourait l'impureté cérémonielle selon la loi (Lev.21 :1ss.). Le prêtre et le Lévite étaient tenus, conformément à la loi, d'aider un voisin. Comme ils étaient obligés de ne pas se souiller en touchant un corps mort, et comme la souillure empêchait leur service dans le temple, ils ont choisi de passer du côté opposé plutôt que de prendre une chance sur la souillure (Rienecker, 1996:171 ; Morris, 1988 :207). Craddock, (1990 :150-151), soutient qu'à cause de leur indifférence, ils se sont disqualifiés devant le cadavre et plus tard dans leur service du temple. Lucien cité par Garland, (2012 : 441), illustre le cas des prêtres qui portaient le cadavre d'un prêtre gallois de Syrie. Ces prêtres n'étaient pas autorisés à entrer dans le temple pendant six jours. Un autre prêtre regardait un cadavre, il était impur ce jour-là et ne pouvait entrer dans le temple que le lendemain après purification. Il ne pouvait être certain de rester pur qu'en laissant l'homme dans l'état où il était. Il ne pouvait être convaincu de non-assistance à personne en danger qu'en allant vers celle-ci. La pureté cérémonielle remporte donc sur ce conflit intérieur. Non seulement il ne lui vient pas en aide, mais il passe de l'autre côté de la route.

Ce rôle peut représenter dans le cadre de notre étude, tous les cas d'indifférence manifestée par toute personne responsable, sensée secourir toute victime de ce conflit se trouvant dans le besoin

d'aide, en vue de la construction de la paix. Ça peut être une représentation des responsables politiques ou religieux.

D. Le Samaritain

Le Samaritain est le nom attribué à un autre acteur anonyme mais d'origine samaritaine qui, selon Jésus voyageait et serait arrivé à l'endroit où était couché un homme tombé sous les coups des brigands. Ce samaritain l'ayant vu, fut ému de compassion, s'approcha de lui, banda ses plaies, en y versant de l'huile. Il le mit sur sa propre monture, le conduisit à une auberge, et prit soin de lui. Le lendemain, il tira deux deniers les donna à l'aubergiste, et dit : Aie soin de lui, et ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrais à mon retour (Luc, 10 : 33-35).

Le samaritain a révélé un cœur compatissant. Cet homme ayant vu l'infortuné fut ému de compassion, et commença à poser des actes d'amour à l'égard de l'infortuné comme à son prochain. Le verbe employé dans ce contexte, Etre ému de compassion. Σπλαγχνίζομαι (splangizomai). Littéralement le verbe signifie avoir des entrailles (Carrez, 1983 : 224) ; Sentir la compassion pour (Denaux et Corstjens, 2009 : 566). Sentir profondément, ou viscéralement la pitié ou la compassion (The Complete Word Study, 1993 :1306). Cette expression avoir des entrailles, dont la signification tirait son sens dans le lieu de l'émotion, et faisait référence au cœur (Luc 1 :78) (Vine, 1985 :116 ; Arndt et Gingrich, 1979 :762 ; Arndt et Gingrich, 1979 :4714). Ce verbe a été utilisé 12 fois dans les évangiles, avec une même signification, se rapportant toujours à la personne de Jésus.

L'analyse de ce récit, montre une accumulation des verbes d'actions traduisant la générosité sans limite du BS. Ses émotions : bouleversées aux entrailles. Luc a utilisé ce verbe uniquement pour designer soit, les émotions de Jésus à la vue du cortège funèbre d'une mère qui enterre son fils au village de Nain (Luc, 7 : 13), soit les émotions du père dans la parabole de l'enfant prodigue (Luc, 15), soit ici dans la parabole du BS pour montrer les émotions devant un cas d'un prochain qui nécessite de l'aide. Chez Marc et Mathieu, le même verbe est scrupuleusement réservé au Seigneur (Mc.9 : 22 ; Mt., 14 : 14 et Mc.6 : 34).

Le BS pourrait représenter Jésus dont l'œuvre de compassion traverse les frontières nationales, raciales (Bovon, 2013 : 60), et de réconciliation (Brunier-Coulin, s.a : 141 ; Villa-Vicencio, 1988 : 36-41 ; Baum & Wells : 1997 ; Nolland, 1993 : 597, Stein, 1992 : 318-319). Jésus nous conduit à ce Dieu « bouleversé » par le malheur des hommes, courant chercher les brebis égarées...

Ce verbe « être ému de compassion », employé par Jésus dans ce contexte, est toujours accompagné d'un complément, qui marque une action en faveur d'un besoin exprimé.

Quand Jésus fut ému de compassion, il posait des actes : il guérissait les malades (Mt,14 : 14 ; Mt 20 : 34 ; Luc 10 : 33) ; il chassait les démons (Mc 9 : 22) ; il ressuscitait les morts et consolait

ceux qui pleuraient, ou qui étaient attristés (Luc,7 : 13 ; Math, 9 : 36 et Mc 6 : 34.) ; il nourrissait les gens (Mt 15 : 32, et Marc 8 : 2) ; il remettait les dettes (Mt 18 : 27) ; il purifiait les lépreux (Mc 1 : 41) ; Il manifestait la compassion du père, à l'égard de l'enfant prodigue (Luc 15 : 20).

Ce verbe se rapporte souvent et presque exclusivement à la personne de Jésus, et traduit également le fait de sa capacité de réaliser les besoins qui touchent à tous les secteurs de la vie de l'homme (délivrance des démoniaques, purification des lépreux, guérison des malades, nourriture pour les affamés, consolation des affligés). Pour insinuer que chaque fois que Jésus était ému de compassion, il posait des actes capables de répondre aux besoins humains.

L'homme ne peut manifester de la compassion sans avoir le cœur de Jésus. Un cœur régénéré, disposé, transformé par Jésus lui-même, et qui devient semblable au sien. Celui qui manifeste ce cœur, est capable de poser des actes d'amour pouvant répondre aux besoins nécessaires exprimés par son semblable.

Luc a été le seul évangéliste à parler du BS, pour révéler la compassion de Jésus, et le présenter comme prochain par excellence, lui s'est fait proche de l'homme pécheur pour le besoin de son salut, et pour le réconcilier avec Dieu.

Le BS, ayant vu l'infortuné, s'approcha (*προσελθών*) (*proselthôn aoriste 2, participe, 3^{ème} personne du singulier*) du verbe *προσέρχομαι* (*prosérkomai*). (Luc, 10 :34) (Perschbacher, 1990 : 351 ; Danker, 2000 :90). Ce verbe grec est composé de *πρός* (*pros*) qui signifie près de, et du verbe *έρχομαι* (*erkomai*) (venir, arriver). Les deux mots mis ensembles donnent le sens de s'approcher (A Greek-English Lexicon of the New Testament and the other Early chretien literature, 2000 :878). Ce verbe montre que l'événement s'est réellement passé, dans un passé proche par rapport au temps du rapporteur.

L'attitude du BS à l'égard de l'infortuné explique bien la notion du prochain *ὁ πλησίον* (*ho plèsion*), qui veut dire, une personne près de, généralement un homme avec qui on partage la fraternité, comme membre de famille. Il a le même sens que celui contenu dans (Mt, 19 : 19 ; 22 : 39). Le prochain est la personne de même nature, même classe, même patrie (The Complete Word Study, 1993 :1178). En hébreu, prochain (*rêa'rêya*), signifie un ami (notion d'intimité), un associé, un compagnon (compatriote), une autre personne (Autre, un autre : Phrase réciproque) (A Concise Dictionary of Word in the Bible with Rendings, 1890 : 1351). Le sens d'une autre personne avec qui on vit, rencontre le mot grec *περίοικος* (*perioikos*), qui a le sens de quelqu'un qui vit à côté d'un voisin. Il n'est donc pas solitaire. Le prochain est davantage qu'un voisin *ὁ περίοικος* (*ho perioikos*), par ex. en Luc, 1 : 58. Un autre avec qui on entretient des relations réciproques (Brown, 1979 : 946). Le prochain tel qu'il est présenté dans cette analyse fait

référence à la notion de réciprocité (Anon, 1969 : 61). Morris (1985 : 166-167), ajoute que cette expression *ὁ περίοικος* (*ho perioikos*), inclut l'idée de la communauté.

Le fait de s'approcher de l'infortuné, et de poser des actes d'amour par compassion, donne bien une explication de la notion du prochain. Et la notion du prochain, selon le commandement, et tel que Jésus l'interprète dans ce récit, revêt une double signification. D'une part, celui qui s'approche de l'autre, dans un besoin d'aide, quel que soit ses origines dans le but de l'aider. Et de l'autre celui qui voit l'autre venir vers lui pour le secourir (Garland, 2012 : 656 ; Nicoll, sa : 544). Il a le même sens que celui de la venue du messie Mt.11 :3 ; 21 : 9 ; Luc, 7 :19-20 ; Jn.6 :14 ; 11 : 27 ; 12 :13. Le samaritain est allé vers l'infortuné avec un but précis, celui d'aller pour secourir l'homme tombé à demi mort sous les coups des brigands. L'infortuné quant à lui, a vu venir le BS vers lui, pour lui apporter secours. Lambrecht, cité par Sabourin (1985), observe que le sens du « prochain » se déplace au cours de la parabole : au début le « prochain » est la personne secourue, à la fin c'est toute personne qui par compassion vient en aide aux gens dans le besoin. De ce fait, même à la fin, conclut l'auteur, et l'homme dans le besoin, et le bon samaritain sont « prochain », d'un point de vue différent.

Faisant cas de la notion du prochain, tout homme est notre prochain partout où la misère appelle à la compassion, et c'est le commandement de l'amour qui pousse à agir. Tout le peuple est prochain de tout le peuple, car nous avons un même père (Just, 2003 :179). Le bienfait peut venir de n'importe où, et de n'importe qui. Tout est fonction du cœur de compassion, cœur semblable à celui de Jésus. Le prochain peut ne pas être nécessairement un frère de tribu, de race ou de religion. Il peut être même celui que l'on considère comme ennemi. Le besoin du prochain dépasse les frontières tribales, raciales, ou religieuses (Godet, 1969 : 53-62 ; Caddock, 1990 :150). Le samaritain est devenu bon, et synonyme de quelqu'un qui a aidé un homme dans une situation de trouble (Arnold, 2011 : 449). L'auteur poursuit que pareil amour change la face même de l'ennemi et approche le règne de Dieu. Selon l'auteur, quand les samaritains aident les juifs, et ces derniers abandonnent leurs préjugés et embrassent les samaritains, leurs ennemis, et le royaume de Dieu est au milieu d'eux.

Dans le cadre de la résolution de conflit, avoir un cœur régénéré, et disposé, est un atout majeur qui peut donner la capacité d'aller à la rencontre de l'autre comme prochain ; poser les actes relatifs à l'amour, c'est-à-dire : dialoguer avec lui quel que soit la divergence d'opinion, de tribu, de religion ou de race ; être capable d'affronter et d'aimer même son ennemi ; le pardonner ; réparer les blessures du passé, en vue d'atteindre l'objectif de la réconciliation, phase finale de la résolution de tout conflit.

Le rôle joué par le BS, pourrait, représenter dans le contexte de cette étude, tout acteur de bonne foi, engagé dans la construction de la paix. Capable d'avoir un cœur disposé, capable d'aller vers un autre (victime de stigmatisation, ou de toutes formes d'injustice sociale), et étant dans le besoin d'être aidé, ou d'être secouru dans son besoin, pour la construction de la paix. Il s'approche de lui sans considération identitaire, ou du quand dira-t-on, n'étant motivé que par le besoin du prochain, afin de construire la paix. Il peut s'agir du Kasaïen ou Katangais, selon le cas où les circonstances dans lesquelles on se trouve.

Spatialisation

L'espace géographique du récit est compris entre Jérusalem et Jéricho, La route sinueuse et escarpée qui descendait sur 30 km entre ses deux villes, était réputée dangereuse, et particulièrement infestée de voleurs, qui seraient des zélotes selon Josèphe cité par (Bovon, 2011 : 57) ; Josèphe cité par (Daniel, 1969 : 71-104). Ces bandits pouvaient facilement se cacher dans les grottes et cavernes le long de Wadi Kelt et mettaient en péril la vie des passants à cet endroit. Même plus tard les pèlerins ne pouvaient pas sans protection voyager sur cette route (Sabourin, 1985 : 227 ; Green, 1997 : 318 ; Bovon, 2013 : 57 ; Vinson, 2008 : 339).

Le fait pour Jésus de tenir en considération cet espace comprise entre Jérusalem et Jéricho est plein de signification dans le monde juif. Il y a lieu de donner quelques éléments qui illustrent l'importance de ces deux villes :

Jérusalem bâtit sur une montagne, un lieu élevé était une représentation dans la considération juive du ciel, et Jéricho par les juifs était une représentation du monde ou de la malédiction (Just, 2003 :179-180).

-Jérusalem, appelé cité de paix, est aussi appelé « Jebus » (Juges, 19 :10-11 ; Josué, 18 :28) Salem (Gen.14 : 18), la ville Sainte, ville de Dieu, incarnation du projet de Dieu en faveur de l'humanité.

-Jéricho (En Hébreu : יְרִיחוֹ Yériho, en Grec : *Ιεριχώ* (*Ierichô*), est une ville de Cisjordanie, située sur la rive Ouest du Jourdain. Son nom est dérivé du mot Hébreu qui signifie "lune" et indique que la ville fut l'un des premiers centres de culte des divinités lunaires.

Depuis la conquête du pays cinq siècles plus tôt, Jéricho était placée sous la malédiction prononcée par Josué contre quiconque rebâtirait la ville (Jos 6.26). La raison de cette malédiction serait rattachée au péché des Cananéens. En effet, la conquête de la terre promise marquait non seulement une bénédiction pour Israël, mais aussi un jugement pour les nations païennes habitant le pays (Gen, 15 :16). En laissant Jéricho en ruine, Josué voulait probablement laisser un mémorial pour rappeler la condamnation divine sur toute iniquité. Du temps du roi Achab, Hiel de Béthel avait reconstruit Jéricho au mépris de l'interdit de Josué et au mépris de la vie de ses

deux fils sacrifiés à cette occasion (1 Rois 16.34). Ainsi, depuis une génération, le site de Jéricho était de nouveau occupé, mais la malédiction restait partiellement accrochée au pays au travers de la stérilité de sa source.

Le sacrificateur, et le lévite dans le récit, venait de Jérusalem, et descendait à Jéricho, et par chance, ils passent par ce même endroit et trouve l'infortuné, couché, battu par les brigands (Luc 10 : 31-32). On pouvait s'attendre à la miséricorde de ces hommes de Dieu qui incarnaient le formalisme et occupait un rang très honorable en Israël. Ils pensaient que cet homme était peut-être mort, et seraient devenu rituellement impur en le touchant, et le processus de purification est long, compliqué et onéreux. Fausse excuse (Arnold, 2002 : 415-416).

Le verbe *έρχομαι* (*érchomai*) qui signifie « Aller » ou « venir ». "Venait à venir", indique que le prêtre venait de Jérusalem. On allait « toujours » à Jérusalem et, on « descendait » de Jérusalem (Garland, 2012 : 440). Ces hommes de Dieu auraient terminé leur devoir dans le temple et rentrait chez eux à Jéricho, soutient l'auteur, car la plus grande population de prêtres restait à l'extérieur de Jérusalem (Nolland, 1993 : 593). Ils venaient du temple, cela supposait qu'ils avaient déjà terminé le service divin. Ils avaient probablement fini leur travail et rentraient à la maison (Bovon, 2011 : 57 ; Garland, 2012 : 441 ; Stein, 1992 : 317 ; Carroll, 2012 : 245 ; Arnold, 2002 : 416). Cependant, ils n'étaient point pressés de continuer leur route, car ils se trouvaient là « par hasard », comme des gens qui se promènent, tandis que le Samaritain, était en voyage.

En donnant l'exemple de ce lieu, Jésus voulait écarter l'hypothèse des raisons religieuses pour justifier l'indifférence du sacrificateur et du lévite, Jéricho n'étant pas une ville sacerdotale (Nicoll, s.a : 543). Jésus voulait également faire voir que ces deux prêtres ont manqué le cœur de compassion. L'interdiction de toucher les morts, ou le sang ne pouvait pas être une condition radicale pour ne pas secourir une personne en danger. Jésus-Christ peint la dureté de cœur du sacrificateur et du Lévite, deux prêtres, qui, voyant un homme baigné dans son sang, passent de l'autre côté du chemin pour n'avoir pas à le secourir, évitant délibérément tout contact éventuel (Morris, 1985 : 169).

Selon l'éthique de Jésus, la manifestation de l'amour à l'endroit du prochain ne dépend pas du niveau spirituel de quelqu'un, ni de sa position dans le service divin, ni encore moins de la maîtrise de la loi de Dieu. Il dépend d'un cœur disposé, un cœur régénéré, et semblable à celui de Jésus. Un nouveau venu dans la foi, ou un païen, ayant un cœur disposé, peut bien manifester l'amour vis à vis du prochain que celui qui est censé être commissionné au travail divin.

Dans le cadre de la résolution des conflits, un cœur disposé, transformé, et semblable à celui du BS, pourrait également être disposé à aimer, même l'ennemi, et disposer à le rencontrer pour la

construction de la paix. Avant de recevoir le message de Jésus, la femme samaritaine n'était pas capable de construire la paix avec Jésus, comme juif. Mais après son entretien avec lui, son cœur avait changé en faveur de la paix avec les juifs. Elle est vite allée propager le message de paix à ses concitoyens de la Samarie (Jn, 4 :5-30). Jésus ayant compris que le légiste n'était pas disposé à considérer les non-juifs comme prochain, il lui a donné une parabole qui illustre l'amour du prochain, capable d'être produit par un cœur de compassion. Après avoir écouté ce message, Jésus lui donne l'ordre, et dit : « va, et fais comme lui ». Le programme de construction de la paix entre juif et samaritain à travers les rôles que Jésus a fait jouer aux différents acteurs du récit, peut être présenté dans le résumé contenu dans le tableau suivant.

A. Tableau récapitulatif des actions et des rôles des acteurs du récit.

Ce tableau part du verset 30 au verset 37 et il précise l'ordre et les rôles joués par chaque actant de la parabole du BS, son programme, son projet : que fait-il ? Que cherche-t-il ? Où va-t-il, que lui manque-t-il ? De ce fait, 4 acteurs principaux intéressant cette étude, y figurent, chacun jouant le rôle qui lui est dévolu. A savoir, l'infortuné, le sacrificateur, et le lévite, puis le Bon Samaritain. Les brigands et l'aubergiste, y sont ajoutés, bien que jouant un rôle passif.

	Avant les évènements. [Etat initial]	Pendant les évènements. Les rôles et les actions des acteurs.	Après les évènements. [Etat final] Qui est le sujet ?
L'Homme	-L'homme vivant sa condition d'homme, traverse le mal, des zones de violences, échappe à la perversité, au mal. Comment sauver l'homme, l'humanité ?	L'homme blessé -Descendait. -Tomba -Laisse à demi-mort.	
Prêtre et lévite	-Ils quittaient la ville Sainte, ville de Dieu, incarnation du projet de Dieu sur l'humanité. La loi est le gouvernail de leur vie.	Le prêtre -Descendait -Ayant vu -Passa outre. Le lévite -Arriva dans ce lieu -L'ayant vu -Passa outre.	Anti-Sujet. /opposants. La loi est insuffisante pour ouvrir le cœur de l'homme. On peut être juste aux yeux de la loi mais pas généreux. Pas d'émotion chez les représentants de la loi.

Samaritain	-Il voyageait, en faisant du bien à la manière de Jésus-Christ. Se faire proche est l'orientation de sa vie. La loi est complétée par l'amour du prochain.	Le Bon Samaritain -Voyageait -Etant venu, là. -Le vit -Fut ému de compassion -S'approcha -Banda ses plaies, y -versant de l'huile et du vin, -Le mit sur sa monture -Le conduisit à l'hôtellerie -Prit soin de lui -Tira deux deniers et les -donna à l'hôte -Aie soin de lui -Je te le rendrais à mon retour.	Le sujet. Même s'il est exclu par les juifs, il est bouleversé aux entrailles (émotion). Il est poussé pour agir en faveur des juifs. -Une accumulation des verbes révèlent sa générosité compassion pour tout homme. Je reviendrais. Ceci fait de lui le héros du récit. (Sa compassion construit la paix entre juif et samaritain).
-------------------	--	---	---

Ce tableau révèle que le BS est le sujet principal de ce récit, par l'accumulation des verbes d'action qui montrent sa compassion en faveur de l'infortuné. Même en tant que samaritain, exclu des juifs, il a été compatissant, et poussé à poser des actes en faveur du juif infortuné.

- Voyageait
- Etant venu, là.
- Le vit
- Fut ému de compassion
- S'approcha
- Banda ses plaies, y
- versant de l'huile et du vin,
- Le mit sur sa monture
- Le conduisit à l'hôtellerie
- Prit soin de lui
- Tira deux deniers et les
- donna à l'hôte
- Aie soin de lui
- Je te le rendrais à mon retour.

Le BS voyageait (Occupé par son voyage). Bien que voyageant, étant arrivé là, le vit, *Il fut ému de compassion*. Cette compassion l'a poussé à poser des actes capables de sortir l'infortuné de son sinistre : S'approcha, Banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin, Le mit sur sa monture, Le conduisit à l'hôtellerie, Prit soin de lui, Tira deux deniers et les donna à l'hôte, Aie soin de lui, Je te le rendrais à mon retour. Pour le besoin de la cause, il a dépensé ce qu'il avait comme huile, vin, utilisé sa monture, et même de son argent afin que l'infortuné reprenne la vie, sans rien attendre en retour (Stein, 1992 :320). Il a mis ses moyens en action pour sauver cet homme, une action exagérée de compassion souligne Green, (1997 :318).

Tandis que le sacrificateur et le lévite, (opposants) anti-sujets, bien qu'étant juifs et attachés à la loi, ils ont montré que la loi est insuffisante pour ouvrir le cœur de l'homme. Pas d'émotion chez les représentants de la loi de Dieu. Pour dire que l'on peut être juste aux yeux de la loi, mais pas généreux. La Justice peut promouvoir la paix mais elle n'est pas suffisante. Paul Lederach, un conciliateur mondialement connu, cité par Newberger (2009), a déclaré que tous changements sociaux constructifs au milieu de conflits destructeurs ne peuvent pas se produire sans amour. L'amour est capital dans la réconciliation (Muller, 1990 : 256-257). L'amour en rapport avec la réconciliation, est considérée comme un sacrement, la charité christique est manifestée comme amour infini et gratuit de Dieu pour le pécheur qui doit à son tour faire de même pour ses frères (Mèlèdje, 2014 : 82). Il joue un rôle ultime dans la mission de Jésus (Karl Barth, 1961 : 78-90 ; Dennis, 2010 : 1-28).). Il fait la force du système judéo-chrétien de résolution de conflit (Newberger : 2009). Et le manque d'amour a été considéré comme une faiblesse majeure dans le processus de résolution des conflits pour la plupart des cas qui ont fait recours à la commission Justice Paix et Réconciliation, cas de l'Afrique du Sud, du Rwanda et d'autres (Bloomfield, 2003 :11-14).

B. Tableau récapitulatif des oppositions figuratives

No	Bon Samaritain	Sacrificateur et Lévite.
1. Niveau Sémantique.	-Emu de compassion ; -S'approcha -Banda ses plaies, puis l'amena chez l'aubergiste.	- (Aucun effet) -S'éloigna -Aucun acte
2. Niveau de la considération sociale et ethnique.	Un samaritain (mélange des peuples assyriens et juifs). Peuple sans considération,	Des juifs (peuple exclusif de Dieu).

	méprisé, ennemi.	
3. Niveau religieux	Un semi-païen.	Expert de la loi (religieux).

Conformément à ce tableau, et à travers ces oppositions relevées, il y a lieu de définir autrement le prochain, selon la nouvelle optique de Jésus. Qui est mon prochain ? Identifier qui est mon prochain détermine certains facteurs importants dont :

- *Avoir un cœur de compassion,*
- *s'approcher ou être près d'un nécessiteux,*
- *l'aider dans son besoin.*

La notion du prochain selon Jésus, a été donnée dans le but de lever la confusion du légiste, et par ricochet de toute la société juive au sujet du grand commandement, et principalement celui de l'amour du prochain. Jésus illustre un exemple qui fait référence indirectement au conflit juif-samaritain. Ayant trouvé une situation du conflit juif-samaritain qui se détestait l'un, l'autre (Hendriksen, 1978 : 34 ; Morris, 1990 : 204-207 ; Craddock, 1990 :150) ; il a trouvé les samaritains inhospitaliers vis-à-vis de lui (Vinson, 2008 :339). Et étant dans ce contexte, il va à travers cette approche, proposer, un règlement pacifique de ce conflit, par la vertu de l'amour du prochain.

Ce conflit, pour la petite histoire, tire son origine dans la période vétérotestamentaire, peu après la mort de Salomon (1 Rois, 12 : 1-20). L'attitude intransigeante de Réhoboam a résulté en deux états indépendants : le royaume du Nord, avec comme Capitale la Samarie, et le royaume du Sud avec Juda comme Capitale. Division qui a entraîné un schisme religieux ; deux sanctuaires dans le royaume du nord, dont l'un à Dan, et l'autre à Bethel (1Rois, 12 : 26-31). Beaucoup d'épisodes qui ont aggravé les contacts entre ces deux royaumes, et contribué à l'animosité entre les habitants de ces deux régions (Blajer, 2012 : 74-79). Meier cité par Blajer (2012 : 74-79), souligne que sur le plan religieux, la Samarie, a été rapportée plus tard à Jéricho (2 Chr, 28 : 5-15), et cela aurait des ressemblances avec la parabole du BS. La conquête du royaume du nord par les Assyriens en 722 avant J-C, conduisit les habitants en exil, et amena d'autres nations à occuper ce territoire du nord (Arnold, 2011 : 443 ; Garland, 2012 : 443-444 ; Stein, 1992 :318). Les juifs rescapés de cette invasion assyrienne, auraient continué à se faire identifier comme vrais Israélites, et se serait mêlés l'un à l'autre (2 Rois, 17 : 24-25), (soutenu par Josèphe, cité par Blajer : 2012). Il en résulta une « dilution » de leurs croyances et un syncrétisme religieux (Bamana, 2005 : 256 ; Arnold, 2011 : 443). Ce conflit était perceptible au temps néotestamentaire, à travers le langage des ennemis de Jésus le taxant de samaritain (Jn, 8 : 48) ; la Samaritaine, qui s'étonne et demande à Jésus, " Comment un juif, peut-il demander de l'eau à

une samaritaine ?" (Jn, 4 : 9) ; les samaritains refusent d'accorder un logement aux disciples de Jésus de passage en Samarie (Luc, 9 : 53). Jésus saisit cette opportunité, à travers son entretien avec le légiste pour clarifier la notion du prochain, en corrigeant la position de son interlocuteur, et en dénonçant l'attitude du sacrificateur et du lévite tous, manipulateur de la loi, mais indifférents vis à vis du prochain. Jésus pose la question de savoir que dit la loi au sujet du prochain ? Il se réfère au dire de la loi.

La loi du grec *νόμος* (*nómos*), qui vient de *νέμω* (*némô*), « à attribuer », dans son premier sens, il signifie « Ce qui est bon », « Ce qui est propre ». Il est appliqué de façon très large à toute norme, règle, coutume, usage, ou tradition. La loi (Torah), en hébreux, a le sens de « L'Instruction, l'orientation », attribuée à la première division du canon hébreux, les cinq premiers livres de Moïse ou le Pentateuque. Dans un sens plus général, la torah indique la loi divine ou une instruction selon laquelle Israël devait vivre comme stipulé par l'alliance (Kleinknecht, 1967 : 1022-1035). Concept religieux, qui englobe tous les aspects de la vie (par exemple, le mariage, la famille, les écoles, les repas, et pas seulement le culte). Il est d'usage courant, dans la relation de Dieu avec son peuple Israël (Le Grand dictionnaire de la Bible, 2010 : 946). Au sens générale la loi est une règle édictée par une autorité souveraine et imposée à tous les individus d'une société ; elle est l'ensemble des règles, qui régissent la vie dans la société (Dictionnaire Universel, 1994 : 696).

La référence à la loi par Jésus est importante dans la mesure où, elle fournit la réponse à la question du légiste, et manifeste la volonté du père, et montre le chemin de la vie éternelle. C'est la loi, la loi écrite de l'Écriture Sainte souligne Stoger (s.a: 43), qui fournit la réponse à la question du docteur de la loi. Jésus tire la réponse de la loi en quoi se manifeste la volonté du père, il veille à travers ce récit sur une bonne interprétation de la loi (Carrol, 2012 : 242-243). Il lui dit, commente l'auteur, « Fais cela et tu vivras ». Dans sa réponse, le légiste associe plusieurs passages qui résument les exigences de la loi (Dt 6 : 5 ; Lev. 19 : 18 ; Mc. 12 : 30s.). Pour Jésus l'homme qui les pratiquera, vivra par eux (Lev., 18 : 5 ; Gal. 3 : 12). Autrement dit l'homme qui obéit parfaitement, et toujours à toutes les lois de Dieu, héritera la vie éternelle. C'est finalement le BS qui a été le modèle d'accomplissement de la loi, alors que le sacrificateur et le lévite n'ont pas respecté l'éthique de leur propre loi (Nolland, 1993 : 595). Jésus affirme quant à lui que la loi demeure en vigueur jusque dans ses moindres détails et que ses disciples doivent obéir à tous ses commandements (Mt., 5 : 17-20) ; Il n'est pas venu abolir ni la loi ni une partie de la loi. Jésus invite ses disciples à obéir à ses commandements comme lui-même a obéi aux commandements de son père (Jean, 15 : 10). Jean (14 : 15, 21 ; 15 : 10), rapporte encore l'enseignement de Jésus selon lequel ses disciples doivent vivre dans l'amour, qui se vit

concrètement par l'obéissance aux commandements et reprend lui-même ces thèmes dans 1Jean (2 :5 ; 5 : 2s). Paul considère que la loi est sainte, juste, et bonne (Rom., 7 :12 ; 1Tim.8) : c'est-à-dire que la loi nous révèle ce qui est bon pour nous, pour la vie en société, et nous montre comment mener une vie juste et sainte ; la justice sociale ; elle est l'expression de la volonté de Dieu pour une vie individuelle et sociale. L'apôtre prend plaisir à cette loi et cherche à y obéir (Romain, 7 : 16, 22,25). Jacques recommande l'obéissance à la loi (Jc., 1 : 25). Loi selon laquelle les chrétiens doivent vivre (Jc, 2 : 8). Il appelle ses lecteurs à ne pas négliger un seul commandement de la loi (Jc., 2 : 9-11), et rappelle que nous serons jugés selon cette loi (2 : 12s). La citation du verset 11 montre qu'il parle bien de la loi Mosaïque (Grand Dictionnaire Biblique, 2010 : 952-953).

Lactance (1973 : 204-205), parlant de l'importance de la loi divine, soutient que l'obéissance à la loi de Dieu et la marche selon ses prescriptions étaient une condition sine qua none pour gérer correctement le peuple de Dieu, et par conséquent une garantie pour bien vivre dans la paix, possédant l'héritage. Il poursuit que la terre ne serait pas inondée de toutes les crimes, si tous les hommes conspiraient ensemble pour observer la loi de Dieu, et tenir la conduite des chrétiens. Le siècle serait véritablement un siècle d'or, ou règnerait la douceur, la pitié, la paix, l'innocence, l'équité, la modération, et la bonne foi.

La question de Jésus sur le dire de la loi était une manière de savoir comment le docteur de la loi interprétait cette loi. La conception juive du prochain limitait la fraternité à un autre juif (Garland, 2012 : 438-439 ; Morris, 1988 : 206 ; Green, 1992 : 317 ; Arnold, 2002 : 414-416). La logique qui sous-tendait la fusion de Deutéronome, (6 : 5) et de Lévitique, (19 : 17-18), était qu'aimer Dieu exigeait aussi aimer ceux qui ont été créé dans le monde à sa ressemblance. La définition du prochain était ouverte au débat. Lévitique (19 : 17-18), identifie le prochain que nous devons aimer comme « un Israélite », « quelqu'un parmi votre peuple ». Cette définition semble limitée ; le voisin est celui qui partage l'élection et l'alliance avec vous et qui connaît les devoirs et les droits qui incombent à ceux qui sont dans cette alliance. Il n'embrasse pas nécessairement tous les humains. Ce passage cependant, commande : « Quand un étranger réside avec vous dans votre pays, vous ne l'opprimerez pas. L'étranger qui réside avec vous sera pour vous comme le citoyen parmi vous, vous aimerez l'étranger car vous étiez des étrangers dans le pays d'Égypte : Je suis l'Éternel, votre Dieu ».

Jésus vient clarifier cette notion, et soutient à travers le BS que le prochain ne dépend ni de la considération sociale, spirituelle ou religieuse, ni de la considération tribale, raciale, ou nationale. Un prochain peut ne pas être nécessairement un frère de tribu, de race ou de religion.

Il peut être même celui que l'on considère comme ennemi. Le besoin de prochain dépasse les frontières tribales, raciales, ou religieuses (Godet, 1969 : 53-62).

Dans le cadre de résolution de conflit, un cœur de compassion, et disposé peut affronter l'autre, considéré comme ennemi pour un compromis de paix. S'approcher de..., faire un pas pour aller vers l'autre traduit la volonté engagée pour entamer le processus de paix. Un cœur compatissant comme ci-haut souligné, est toujours accompagné d'autres actions, pardonner, réparer les torts du passé...Le respect de la nouvelle loi de Jésus, basé sur l'amour du prochain, avec les principes qui en résultent, pourraient ainsi compléter les autres approches essentiellement normatives et servir d'outils efficace de résolution de conflit et de réconciliation.

Les experts de la loi (religieux), n'ont pas su mettre la loi de l'amour du prochain en pratique. Jésus l'a perçu lors de son entretien avec le légiste, à travers sa question sur « que faire pour avoir la vie éternelle ? » Non seulement il l'a référé au dire de la loi, mais il lui a donné l'illustration de la parabole du BS, pour l'aider à comprendre la notion du prochain, la pratique de l'amour du prochain, et indirectement, un éclaircissement sur cette loi.

L'analyse des principaux acteurs du récit et les rôles qu'ils ont eu à jouer, révèle l'héroïsme du BS. Il a trouvé un juif, victime du vol et de l'agression, tombé sous le coup des brigands, sur le chemin entre Jérusalem et Jéricho. L'ayant vu, il n'a pas considéré son identité, ni l'animosité existant entre juif et samaritain, sinon attiré par le besoin du prochain. Il fut ému de compassion, et poser des actes d'amour, en sa faveur. (Bander les plaies, verser de l'huile et du vin sur les blessures, le prendre et le mettre sur sa monture, jusqu'à l'auberge payer la facture et se rassurer d'une bonne prise en charge jusqu'au rétablissement total de l'infortuné). Cette attitude qui construit la paix a été contraire à celle manifestée par le sacrificateur et le lévite. Ayant vu l'homme, ils ont choisi de passer outre, alors qu'ils étaient les dépositaires de la loi.

Le rôle joué par le BS, a permis dans le cadre cette étude, à dégager les principes devant servir d'outils dans la résolution du conflit identitaire.

4.3.2 ANALYSE NARRATIVE (SYNTAXE NARRATIVE)

Le niveau narratif d'analyse considère le texte du point de vue de la suite des actions (Amuri : 2014). Il permet de révéler les différentes fonctions des actants et de suivre le trajet du sujet (personnage principal) dans l'ensemble du récit. Au niveau narratif, nous observons les relations actantielles, c'est-à-dire essentiellement les relations de jonction (conjonction ou disjonction) entre des sujets et des objets, ainsi que les actions par lesquelles les sujets transforment leur état ou l'état d'autres sujets (Everaert-Desmedt, 2003 : 8). Trois éléments sont pris en compte à ce niveau d'analyse, à savoir : La structure narrative de la parabole, le modèle actantiel, la syntaxe narrative

4.3.2.1 Structure narrative de parabole du Bon Samaritain

L'état initial et l'état final

L'une des conditions essentielles de l'existence des structures narratives est une transformation des événements d'un état A (initial) vers un état B (final). La transformation se produit généralement dans les récits en termes de « *manque* par opposition à la *liquidation du manque* » ou « *mission donnée* d'une part et *mission accomplie* d'autre part ». Les récits se déroulent toujours en termes de conjonction et de disjonction ou vice versa, de l'état initial à l'état final. Généralement, les deux séquences sont liées en termes d'inversion de contenu. Il y a donc une dynamique inhérente à un récit, à savoir une dialectique qui fournit l'impulsion à l'action. Notre parabole n'échappe pas à cette règle. Voilà qui motive cette première section de l'analyse narrative.

Début (S1): Problème — Transformation (T) —> Fin (S2): Solution

Relation entre le début et la fin du récit

S1 introduit le problème à résoudre, tandis que S2 présente la solution. Le problème que la parabole cherche à résoudre est clairement la question posée par l'homme de loi en ces termes : Qui est mon prochain ? (V29). C'est cette dernière qui déclenche la parabole. Face à cette question, Jésus met en scène deux groupes d'acteurs à savoir, le lévite et le sacrificateur d'une part et le samaritain d'autre part. Les deux sont mis devant leur responsabilité vis-à-vis de l'infortuné avec comme but principal de tester leur réaction à son égard. En d'autres termes, Jésus aurait envisagé les événements comme suit :

L'INFORTUNE RETROUVE —> L'INFORTUNE PRIS EN CHARGE

Ou encore, si **I** représente l'infortuné, **B** ses blessures, **Λ** la conjonction (avec) et la **V** disjonction (sans ou débarrassé de), le même schéma devient

(I/B) Transformation (IV/B)
 —>

Cette représentation illustre la transformation de l'état de l'infortuné (I) d'être avec des blessures à être sans blessures. Le déroulement de la parabole est une transformation d'un état de conjonction ($\wedge$) à un état de disjonction ($\vee$). De cette représentation, le sujet de transformation est l'infortuné.

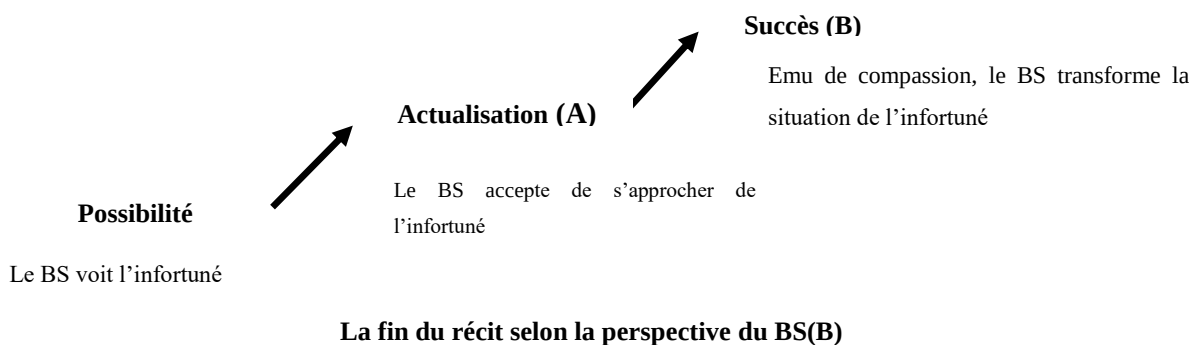
Cependant, la transformation de l'état de l'infortuné ne se produit pas sans l'action héroïque du BS. En conséquence, cette représentation se lit comme « le BS a fait que l'infortuné se transforme de l'état avec blessures à l'état de sans blessures." Dans ce cas, le récit peut être résumé, en se concentrant sur le BS, comme suit : $BS [(I \cap B) \rightarrow (I \cup B)]$

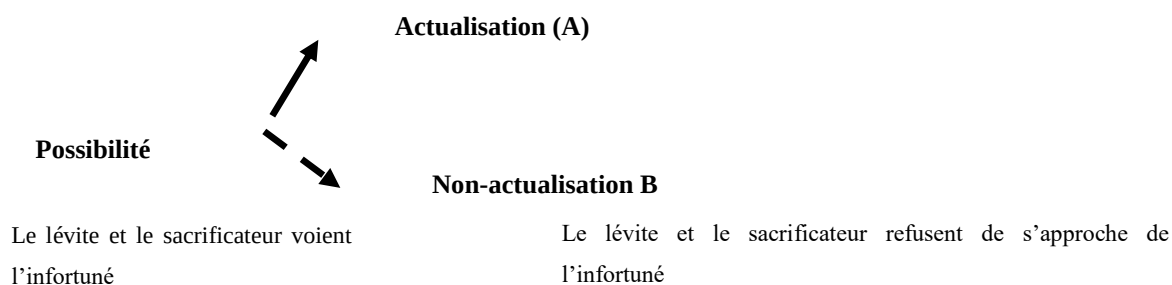
Ce schéma signifie simplement que le samaritain a sauvé l'infortuné de ses blessures. Ici, le samaritain se caractérise par un acte transformateur.

Selon Jésus un prochain véritable devrait nécessairement prendre en charge l'infortuné, soigner ses blessures. En d'autres termes, cette représentation de la parabole se base sur le début et la fin du récit. En fait, les séquences initiales (S1) et finale (S2), proposent une lecture de la parabole centrée sur le Samaritain comme sujet du récit. La séquence finale, comme dit précédemment, fournit la clé pour comprendre tout texte narratif. En effet, à la fin de la parabole, Jésus pose la question initiale de la nature du prochain et recommande au légiste de se comporter comme le Samaritain.

La logique de la fin de la parabole du Bon Samaritain

La fin d'un récit, comme indiqué ci-haut, est soumise à une stratégie de communication intentionnelle de l'auteur / rédacteur. La fin d'un récit est généralement l'endroit où le public apprend quelque chose à pratiquer ou à éviter. Le succès ou l'échec à ce stade est toujours révélateur. La structure logique de la fin du bon samaritain peut être présentée graphiquement comme suit :





La fin du récit selon la perspective du lévite et du sacrificateur

En lisant cette même parabole du point de vue du lévite et du sacrificateur on aurait la représentation suivante :

Ces deux représentations graphiques illustrent que Jésus avait au moins une autre possibilité pour conclure (avec des lignes continues) dans chaque graphique, et illustrent le choix intentionnel de Jésus dans son récit tel que nous le connaissons aujourd'hui. Son choix révèle sa motivation à exhorter les Juifs à se débarrasser des préjugés ethniques.

A' et B' révèlent une autre possibilité ouverte de raconter la même parabole. Jésus aurait pu raconter ou modeler sa parabole dans le sens de soutenir la démarche du sacrificateur et du lévite, faire d'eux les sujets célèbres de sa communication.

De cette discussion, il devient clair que la structure de la parabole du Bon samaritain telle qu'elle est a été intentionnellement proposée par Jésus, était sans doute destinée à illustrer l'erreur des préjugés ségrégationnistes tel le rejet des samaritains. En même temps, il plaide indirectement pour la réconciliation de deux groupes adverses à savoir, Juifs et samaritains.

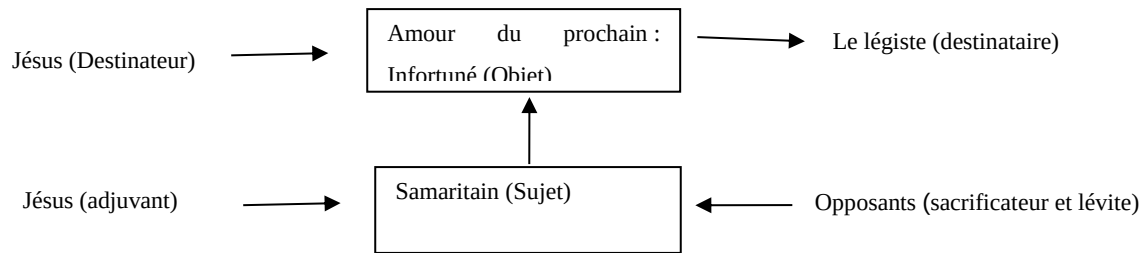
La section suivante examine l'organisation actantielle du BS afin de contribuer davantage à l'exploration sémiotique du récit.

4.3.2.2 La configuration du modèle Actantiel du Bon Samaritain

L'organisation actantielle de la parabole du Bon Samaritain se concentre sur l'amour du prochain comme objet de la quête. En effet, la préoccupation qui motive la parabole, reste la question posée par le légiste à Jésus à savoir : « Qui est mon prochain ? » (Luc 10 : 29). En plus, à la fin de la parabole, Jésus reprend la même question et exhorte le légiste d'aller et de faire de même.

Pour cette raison, la configuration du schéma actantiel de la parabole sera la suivante :

Communication 1



Selon ce tableau, l'amour du prochain est l'objet central de valeur dans le récit. L'actant dont le rôle est de souligner l'importance de l'objet est le destinateur. Par conséquent, Jésus est le destinateur dans cette structure.

Le Samaritain témoigne d'un vif désir de prendre en charge l'infortuné. L'actant dont la fonction est la poursuite de l'objet, est le sujet. Le BS est donc un sujet dans cette structure.

Cependant, l'engagement du BS envers l'infortuné va à l'encontre de l'indifférence du lévite et du sacrificateur. Ces deux derniers sont les adversaires à son action, des anti-sujets.

La section suivante décrit les relations entre les actants et les anti-actes dans la parabole en détail.

4.3.2.3 Relations entre actants dans la parabole du BS

Le BS est un récit canonique lorsqu'il est considéré dans l'approche Greimassienne d'analyse. Dans cette approche, un récit canonique comprend trois axes définissant des relations différentes entre six actants. L'analyse ci-dessus montre que les actants du modèle de Greimas sont identifiables dans notre parabole. Il s'agit notamment du destinateur et destinataire, sujet et objet, adjuvant et adversaire sont discutés ci-dessous.

A. Destinateur et destinataire

Du point de vue de l'approche Greimassienne, Jésus est le destinateur, comme nous l'avons dit plus haut. En effet, la parabole commence par une question du légiste au Seigneur et se termine par la recommandation de Jésus : « va et fait autant ». La communication du Seigneur au légiste présente la structure suivante :

JESUS → (LEGISTE ∧ AMOUR DU PROCHAIN)

Il s'agit d'un énoncé narratif qui peut être rendu comme suit : "Jésus exhorte les Juifs, à travers le légiste, à aimer leur prochain quel qu'il soit".

En effet, la parabole se présente comme un message du Seigneur au légiste. L'objet de la communication n'est pas physique mais cognitif. Dans le récit, comme l'étude révélera, Jésus assume toutes les trois fonctions traditionnelles du destinataire. Il y apparaît comme un sujet judiciaire, un sujet manipulateur et un sujet d'État. En tant que sujet d'État, il est différent du BS, sujet opérateur. Il s'intéresse lui-même à l'amour. La mission du BS suppose que c'est la mission qu'il aurait accomplie s'il était directement impliqué dans la parabole.

Jésus agit aussi en tant que sujet manipulateur. La manipulation désigne une action à distance. En général, la manipulation a une connotation négative. Ici, cependant, c'est un terme technique utilisé dans l'analyse sémiotique. Elle dénote l'action du destinataire sur le destinataire pour le faire agir (faire). Elle est synonyme du mot « causalité ». D'un point de vue linguistique, la sémantique de la causalité comprend la causalité directe, la manipulation et la direction, la coercition et la permission (Kroeger, 2004 : 204-208). Souvent l'expression *faire-faire* caractérise l'action du destinataire, le sujet futur. En d'autres termes, Jésus utilise la parabole pour changer la mentalité de ses auditeurs.

En tant que destinataire, Jésus joue enfin le rôle d'arbitre, de judiciaire. Cette fonction apparaît à la fin du récit et correspond à la phase de sanction, comme le révèle l'étude plus loin. En bref, une lecture superficielle du BS peut conclure que Dieu n'apparaît pas activement au BS. Au contraire, une enquête sémiotique voit son intelligence partout dans l'histoire. En fait, son action causale contrôle les événements et les circonstances. Son intervention directe (faire-faire) ainsi que son non-faire, son obstacle (ne pas faire faire) ainsi que son laisser faire (ne pas faire, ne pas faire faire) servent sa conception. Ce schéma de manipulation ici peut servir à tracer les différents rôles que Dieu joue en tant que destinataire dans les récits bibliques. Certaines caractéristiques générales peuvent émerger comme un modèle de la stratégie biblique de la communication.

B. Sujet Et Objet

La relation sujet / objet, dans la parabole, est simple. Il n'y a qu'un objet autour duquel, sujet et anti-sujet doivent s'identifier : il s'agit de l'amour du prochain. Autour de cet amour, deux sujets s'opposent. Il s'agit d'une part du sacrificateur et du lévite et d'autre part, du BS.

La présence de sujets opposés est fréquente dans les récits bibliques (1 Samuel 17). Dans l'histoire de David et Goliath par exemple, David et Goliath sont deux sujets avec deux quêtes opposées. L'histoire de Joseph et la femme de Potiphar constitue un autre bon exemple. Potiphar

est un sujet. Son objet de quête est Joseph. Joseph n'est pas seulement objet, il est aussi sujet. Sa quête est de ne pas pécher contre Dieu.

C. Adjuvants Et Opposants

Dans la parabole, aucun actant n'aide le BS à s'occuper de l'infortuné. Il est donc son propre adjuvant. Autrement dit l'amour pour le prochain est qualité personnelle. D'autre part, il y a des actants opposés à sa quête. C'est le cas du sacrificateur et du lévite.

4.3.3 LA SYNTAXE NARRATIVE

Cette troisième section se concentre sur l'itinéraire du Bon Samaritain dans le récit. Il considère le programme narratif, le schéma narratif canonique et la rencontre des sujets. On fait référence au programme de Jésus qui consiste à réaliser l'amour du prochain à travers la parabole du BS. Le sacrificateur et le lévite se sont opposés à la réalisation de ce programme (Opposants). Ils ont vu l'homme tombé au milieu des brigands, au lieu de l'aider, eux sont passés à côté. Le BS (Sujet, et adjuvant). Il a réalisé le programme de Jésus en manifestant l'amour du prochain (Objet), à l'endroit d'un infortuné (Destinataire). Adjuvant de lui-même, le BS a pris sa propre initiative, et n'avait besoin de personne pour réaliser ce programme. Il a commencé, les soins primaires seules, jusqu'à l'amener aux soins intensifs à l'auberge, assumant sa responsabilité jusqu'au rétablissement de l'infortuné. Comme pour dire que lorsque l'on veut aider quelqu'un, on n'a pas besoin de la facilitation de quelqu'un d'autre. Quand on veut s'engager dans un processus de résolution d'un conflit, on n'a pas besoin de la persuasion ou de la facilitation de quelqu'un. *Et quand on s'y engage, on doit se doter de la volonté et de l'assumer jusqu'au bout de l'objectif. (Avoir le souci du résultat).*

4.3.3.1 Le Programme Narratif

Le programme narratif est «la représentation des relations syntaxiques et leur transformation au niveau superficiel (narratif) de l'énoncé » (Martin & Ringham, 2000 : 91). En d'autres termes, le programme narratif est une représentation des actions du sujet dans un récit. C'est une série d'actions liées à la manière dont le BS transforme son état initial (état disjonctif : sans objet) dans son état final (condition conjonctive : avec l'objet). Dans ce processus il passe de l'état d'un présumé ennemi des juifs à celui d'un prochain.

4.3.3.2 Le Schéma narratif canonique

Le programme narratif principal met en lumière la quête de l'histoire. Le schéma narratif canonique donne des étapes détaillées de l'évolution du sujet dans le récit. Il se compose de quatre étapes à savoir le contrat, l'acquisition de la compétence, la performance et la sanction. La

distinction entre ces quatre étapes en termes de quand exactement chaque étape commence, ou se termine, n'est pas à considérer comme clairement indiqué dans un récit. Cette section discute ces quatre étapes dans la parabole, en commençant par le contrat.

A. Le contrat

Le contrat décrit le moment où le sujet prend conscience de l'importance du sujet de sa quête. Il met également en lumière les gens, les choses, les circonstances ou les événements qui ont contribué à cette prise de conscience. Dans notre parabole, ce moment n'est pas clairement indiqué. L'on peut néanmoins supposer que le BS connaît la loi en général, et en particulier le commandement relatif à l'amour du prochain. En effet, malgré les préjugés dont les Samaritains étaient objet de la part des juifs, ces premiers avaient bel bien leur propre version de la loi. On peut dire que le contrat est implicite.

B. L'acquisition de la compétence

Le contrat a examiné l'éveil du BS pour se transformer en un sujet potentiel. À cette deuxième étape, il n'a pas seulement besoin des modalités virtualisantes (devoir faire et de vouloir) mais doit aussi être en possession de modalités actualisantes pour lui permettre d'accomplir sa mission avec succès. En d'autres termes, le devoir et le désir ne sont pas à eux deux seuls suffisants pour accomplir la mission. Deux autres modalités jouent un rôle important à cet égard : pouvoir-faire et savoir-faire. La compétence du Samaritain se traduit seulement par sa compassion, fruit d'un amour désintéressé.

C. La performance

Comme le déclarent Martin et Ringham (2002 : 100), le terme performance désigne l'action principale du sujet, l'événement principal auquel le récit tend. C'est en réalisant la performance que le sujet acquiert (ou échoue d'acquérir) l'objet de valeur. À cette étape, le sujet utilise ses compétences pour accomplir sa mission.

Dans certains récits, la performance est instantanée alors que dans d'autres, elle se produit progressivement. Dans l'histoire de David et Goliath par exemple, il est arrivé que David a tué Goliath instantanément. Dans l'histoire de l'Exode, Moïse et Aaron ont pris le temps de faire sortir les Juifs d'Egypte.

Dans notre parabole la performance est instantanée. Le BS a agi sans attendre. En même temps, différents sujets, juifs et samaritain se sont rencontrés autour de la victime pour être qualifiée, ou disqualifier. En d'autres termes, les prétentions à une certaine supériorité religieuse s'enroulent. En effet, en faisant du Samaritain le champion de l'amour du prochain, Jésus met fin indirectement au mythe de supériorité religieuses des juifs.

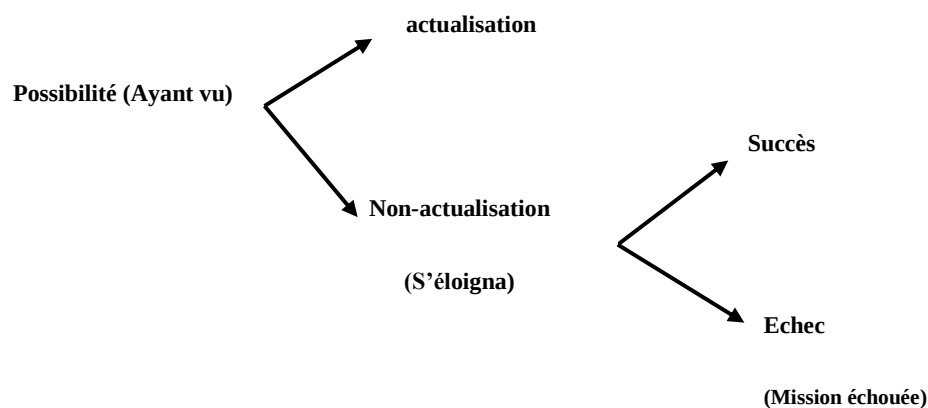
D. La sanction

Cette dernière étape du schéma narratif canonique se concentre sur l'évaluation de la mission du sujet. La sanction peut être négative (blâmer) ou positive (louange). Cela dépend de ce qui est accepté ou rejeté comme des valeurs bonnes ou mauvaises. La réussite du BS est sanctionnée par des paroles de louange.

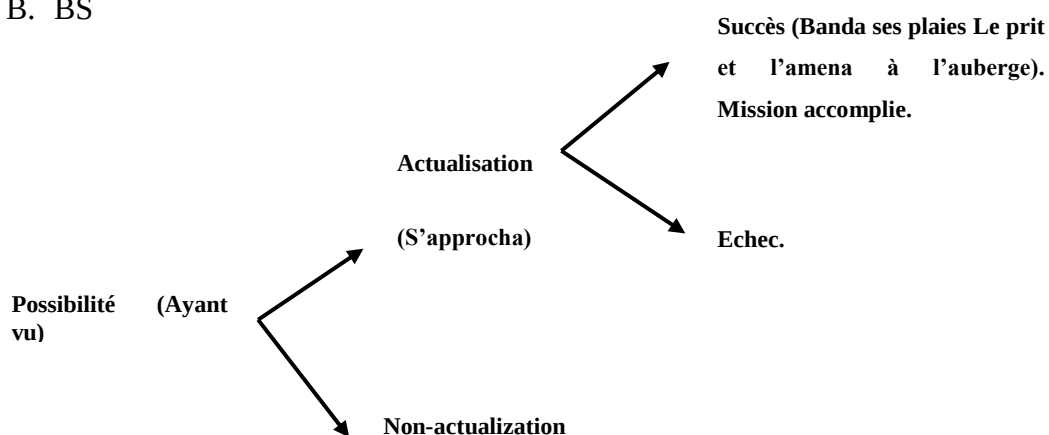
Normalement, la sanction est le verdict du destinataire. Il agit ici comme un sujet juge pour reconnaître l'aboutissement du sujet. Au verset 36 Jésus pose la question suivante au légiste : « Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui était tombé au milieu des brigands ? » La réponse du légiste et la dernière recommandation de Jésus, « Va, et toi, fais de même », est une forme de sanction.

Ce schéma dans notre contexte se présente de la manière suivante.

A. Sacrificateur et lévite



B. BS



Le sacrificateur et le lévite (A), ont eu la possibilité d'exécuter la mission (le contrat) de Jésus sur l'amour du prochain. Ils ont eu la possibilité d'aider l'homme en difficulté. Mais, les ayant vu, ils sont passés outre, refusant ainsi la mission (contrat), donnée par Jésus. Ce refus a été un échec dans l'accomplissement de la mission de sauver l'homme en difficulté. Tandis que le BS (B), quant à lui, ayant vu cet homme en difficulté, s'approcha de lui, et lui manifesta de l'amour. L'acceptation de cette mission (contrat) par le BS, l'a conduit au succès, car il a réussi à sauver la vie de l'homme en difficulté.

Pour prouver qu'entre le juif et le samaritain qui était bon, ils devaient être placés devant une épreuve. Après l'évaluation de Jésus sur le sacrificateur, le lévite et le samaritain, le constat fait a démontré que c'est le Samaritain qui était bon.

La possibilité de manifester l'amour envers son prochain est une mission (contrat) accordée à tout le monde. Laïc comme religieux, chrétien comme païen, Katangais comme Kasaien. Chaque jour l'occasion est donnée à chacun pour en être évalué. Dans le contexte de notre travail, prouver qu'entre un Kasaien et un Katangais qui est bon, l'épreuve qui attend chacun, est de manifester l'amour du prochain pour la construction de la paix. Jésus va terminer son entretien avec le légiste en lui donnant l'ordre, d'aller et de faire comme lui (Luc,10 : 37). « *Va, toi aussi fait comme l'autre* », *ποίει* (*poiei*) du verbe *ποιέω* (*poiô*), qui signifie faire, produire quelque chose, entreprendre ou faire quelque chose. Va, *πορεύου* (*poreuou*), du verbe *πορεύομαι* (*poreuomai*), qui signifie Aller, impliquant un mouvement de l'endroit où l'on est vers un autre. Métaphoriquement avec le sens de marcher, de vivre, de se conduire, de se joindre à un complément de manière (The Complete Words Study Dictionary, 1993 :1200). Il implique un mouvement physique et mental dans le sens de la direction donné par Jésus. Et ce verbe est utilisé à l'impératif présent, explique un ordre de quitter une certaine conception des choses, une certaine manière de penser, et d'exécuter de manière continue, et permanente, cet ordre de Jésus, en agissant comme le BS (Garland, 2012 :446), devant les cas similaires à celui du BS (Craddock,1990 :150), obéir à la loi et l'exécuter (Green,1997 :315), aller et faire comme le BS, en terme de comportement (Vinson, 2008 :342), et faire constamment tout le long de sa vie (Rienecker, 1996 :171). Il s'agit d'une invitation lancée non seulement au légiste, mais indirectement à toute la communauté juive pour son implication dans la mission de construction de paix.

La construction de la paix est une mission et un ordre accordé à tout le monde, chacun qui reçoit ce message devra saisir ce contrat, et l'exécuter à la manière de la femme samaritaine qui, ayant entendu le message de paix, est allée vite bouger la Samarie avec ce dit message. Si la femme samaritaine a atteint toute la ville, Jésus a proposé à l'homme de la loi de faire comme le BS.

(Rencontrer quelqu'un dans le besoin d'aide, et agir sans considération identitaire pour la construction de la paix). Si chacun posait un acte de construction de paix dans son milieu de vie, toute la société se transformerait en un chantier de paix.

4.3.4 ANALYSE THEMATIQUE

Comme dit haut, ce niveau révèle les valeurs que renferme le récit. Il sera dans cette partie question de faire ressortir les thèmes centraux ayant motivés Jésus à donner l'illustration de cette parabole.

Il ressort de l'analyse faite des étapes précédentes, que certaines valeurs se soient révéler comme, thèmes centraux. Cas de : l'amour, la compassion, le prochain, et tous ces thèmes gravitent autour de la loi relative à l'amour du prochain.

4.3.4.1 Oppositions thématiques

Les oppositions thématiques, présentent des valeurs opposées, essentielles pour l'interprétation. Un carré sémiotique, basé sur les oppositions binaires est utilisé ici pour établir ces valeurs contraires, et contradictoires du récit.

Tableau récapitulatif des oppositions thématiques

No	Bon Samaritain	Sacrificateur et lévite
1.	S'approcher	S'éloigner.
2.	Compassion	Indifférence
3.	Le prochain sans considération identitaire (tout homme est prochain, amour agape).	Le prochain est essentiellement juif (amour phileo).
4.	Respect de la loi	Non-respect de la loi

S'approcher (Proserkomai). $\longleftrightarrow$ S'éloigner.

La compassion (splangizomai). $\longleftrightarrow$ Indifférence

Le prochain (ho plèsion) basé sur l'amour *ἀγάπη* agapè. $\longleftrightarrow$ Le prochain basé sur l'amour *φιλέω* (phileo).

1. S'approcher, et s'éloigner dans la résolution des conflits

Là où le BS s'approche, le sacrificateur et le lévite s'éloignent. Le BS a démontré l'attitude favorable à la résolution du conflit. Quand on s'approche de l'autre, on manifeste une attitude

favorable à la rencontre, au dialogue, au partage, quel que soit la divergence des vues. Cette attitude est favorable à la réconciliation. Ce qui est contraire à l'attitude des deux prêtres, qui se sont éloignés. L'éloignement renforce la séparation, l'inimitié, et ne favorise pas la cohésion entre les hommes. Cela constitue une attitude négative en matière de résolution de conflit.

2. La compassion, et le manque de compassion (ou l'indifférence)

La compassion vient du fond du cœur. Comme ci-haut démontré, il est toujours suivi d'autres actes de bienfaisance, à la manière de Jésus. Si quelqu'un a un cœur du prochain, il reconnaîtra et aidera son prochain (Walvoord et Zuck, 1988 : 25-37). Un cœur de compassion est un cœur disposé, et reste un facteur déterminant pour résoudre toute situation de conflit. Le BS, l'a démontré. Quand il a eu compassion, il a posé des actes qui ont justifiés sa bonté. Il a été capable de sauver la vie, et construire la paix avec son prochain juif. Dans la résolution des conflits, pareil cœur pourrait être accompagné d'autres actes d'amour comme le pardon, la réparation des torts du passé, et la réconciliation. Tant dis qu'un cœur insensible, ou indifférent éloigne toute possibilité de résolution de conflit et écarte toute possibilité d'un vécu commun.

3. La notion de l'amour du prochain

La notion de l'amour du prochain telle qu'exprimée par le BS, considère tout homme comme frère, et fait référence à l'amour agape. Agape, du verbe *ἀγαπάω* (*agapao*), « Aimer », Affectionner, un regard de bonne volonté, de bienveillance, et un amour qui se réfère à l'amour de Dieu (The Complete Word Study, 1993 : 66). Cet amour qui donne une direction intentionnelle (délibérée) vers l'homme. Esaïe 61 : 8, 1Jn, 4 : 19 ; Phil.3 : 10 ; Eph.3 : 10. Son cœur de compassion, manifesté à l'égard de son prochain, était bien disposé à construire la paix entre juif et samaritain. Et par conséquent considéré par Jésus comme un modèle de construction de paix entre juif et samaritain, manifesté à travers la déclaration finale destinée au légiste (Luc, 10 : 37), indirectement à la société juive, et au monde.

Contrairement à l'amour du prochain selon l'entendement du légiste, du prêtre et du lévite. Leur amour du prochain avait la caractéristique de l'amour *phileo*, qui se limitait à leurs compatriotes juifs, avec qui ils partageaient les mêmes affinités sociales, culturelles, et religieuses. Amour, *phileo*, est un amour qui dénote des intérêts communs, qui partagent les affinités amicales. Rarement utilisé par Dieu pour les hommes. En Jean 21 :15-16, Jésus pose la question à Pierre : « M'aimes-tu ? Pierre répond *φίλω σε* (*philo se*) (*Je suis ton ami*). La réponse de Pierre se réfère à l'amour *phileo*. Contraire également à l'amour *éros* qui fait référence à l'amour sensuel, sentimental, basé sur un intérêt.

4. Le respect et le non-respect de la loi

Dans l'entretien de Jésus avec l'homme de la loi, il a été fait référence à la loi, à son interprétation, et à sa mise en pratique. L'homme de la loi avait un problème d'interprétation. Le sacrificateur, et le lévite, illustration du modèle de pratique de la loi. Ils avaient non seulement le problème lié à l'interprétation, mais aussi de sa mise en pratique. Ils se sont résolus de ne pas secourir l'infortuné pour des raisons de souillure (Green, 1997 : 318 ; Craddock, 1990 :150-151). Connaitre la loi est une chose, obéir à cette loi en est une autre soutient (Green, 1997 : 315 ; Smith, 1970 : 405-406). C'est finalement le BS qui a exécuté la loi sur l'amour du prochain conclut l'auteur.

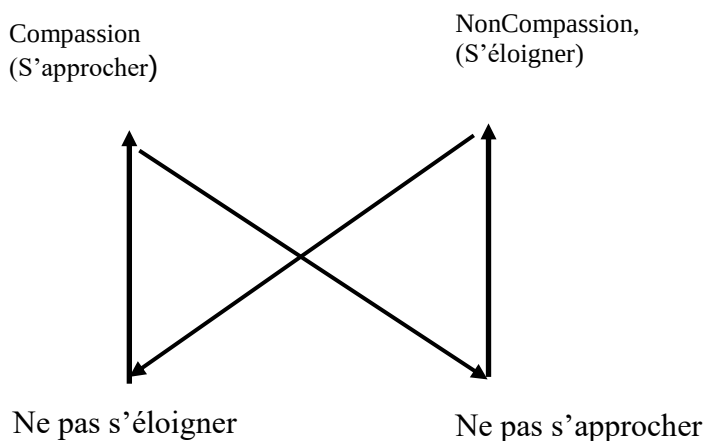
4.3.4.2 Itinéraire thématique

Ce schéma représente l'itinéraire thématique ou la distribution des valeurs dans le déroulement d'un récit. Il peut avoir deux configurations différentes, à savoir :

A. Un texte affirme une valeur, puis la questionne et confirme l'opposée. Il y a un plaidoyer pour la réhabilitation de la valeur opposée. (Figure A).

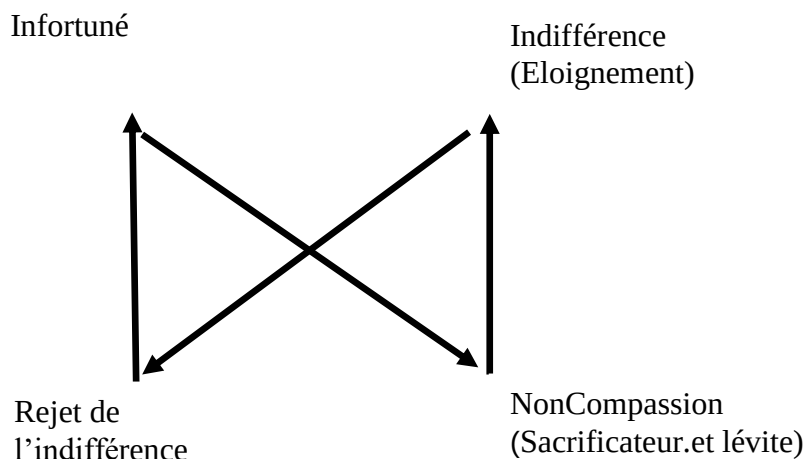
B. Un texte affirme une valeur, puis la rejette, affirme l'opposée et rejette ainsi l'opposée pour réaffirmer la première valeur. (Figure B). Il plaide pour le renforcement de cette valeur dans la société.

Figure. A



La compassion entraîne le rapprochement. La compassion du BS, a entraîné le rapprochement vis à vis de l'infortuné ; Il est le contraire de la non-compassion, ou de l'affliction qui éloigne. Le sacrificateur et le lévite par leur manque de compassion (affliction), ils se sont éloignés de l'infortuné. La non-affliction manifestée par le BS, implique la compassion. Et la non compassion manifestée par le sacrificateur et le lévite, ne favorise pas le rapprochement vis-à-vis de l'infortuné ; la non compassion, entraînent l'affliction et l'éloignement.

Figure. B



Pour qu'il y ait de la compassion en faveur du nécessaire, il faut rejeter l'indifférence. (Démonstration faite par le BS). Et la non compassion en faveur du nécessaire, conduit à l'indifférence et à l'éloignement. (Le sacrificateur et le lévite l'ont démontré). Mais le rejet de l'éloignement ou de l'indifférence, entraîne le rejet de l'indifférence. Le rejet de l'indifférence entraîne la compassion en faveur de l'infortuné.

Dans le cadre de la résolution de conflit, pour qu'il y ait un cœur disposé, favorable à la construction de paix entre les ennemis, il faut rejeter l'indifférence. Le manque d'un cœur disposé, conduit à l'indifférence, et à l'éloignement. Mais le rejet de l'éloignement entraîne le rejet de l'indifférence, et construit la paix.

Cette analyse révèle le prochain, la compassion, la loi de l'amour du prochain, comme les thèmes importants de cette parabole que Jésus a donné en illustration pour répondre à la question piégée du légiste sur que faire pour hériter la vie éternelle. Ces thèmes développent d'autres considérations comme s'approcher, poser des actes d'amour (Bander les plaies, y mettre du vin, l'amener chez l'auberge, payer de son argent...).

Le BS, n'avait pas considéré la position sociale, la tribu, la religion, ou la race de l'infortuné juif pour l'aider. Ce qui importait pour lui c'est la notion du prochain, l'aimant d'un amour désintéressé, comme « être », créé à l'image de Dieu. Il a donné indirectement la leçon à l'infortuné que le bienfait ne proviendrait pas nécessairement de son frère juif, mais, même du Samaritain (ennemi). L'infortuné devait tirer la leçon de savoir que son prochain avec qui construire la paix, et composer pour son équilibre social était ce Samaritain qui l'a sorti de son sinistre.

Cette leçon ne concerne pas seulement la société juive, mais également toutes les sociétés vivant ces genres des conflits, et à fortiori la société congolaise qui connaît le conflit Kasaïens-Katangais sous examen.

4.4 CONCLUSION PARTIELLE

Le récit du BS renferme beaucoup des vertus révélées par Jésus pour servir d'outils à la résolution du conflit entre juif et samaritain vivant en antagonisme. L'analyse sémiotique de Greimas utilisée comme méthode dans cette partie du travail, nous a permis de découvrir certains principes majeurs, nécessaires pour la résolution de tout conflit interethnique. Ces principes pourraient également servir d'instruments susceptibles d'être utilisés non seulement dans le cadre du conflit Kasaïen-Katangais, mais également dans tout autre conflit de stigmatisation raciale, ethnique, ou religieuse. Le BS, a été dans cette parabole, un sujet modèle de construction de paix. Membre du peuple semi-païen, effectuant son voyage, il rencontre un infortuné roué des coups par les bandits et laissé à demi-mort sur le chemin entre Jérusalem et Jéricho. L'ayant vu, il fut ému de compassion, et posa des actions d'amour pour le sortir de son sinistre, et le rétablir totalement. Cet acte, est une illustration que Jésus propose pour combattre l'inimitié entre juif et samaritain, par la vertu de la loi sur l'amour du prochain. Jésus va finir son discours par une implication du légiste, et indirectement de toute la société juive de faire comme le BS, à travers cet ordre : « *Va, et toi fais autant* ». Les différentes étapes d'analyse, à savoir : la narrative, la figurative, et la thématique, font émerger quelques principes moteurs, pouvant être regroupés en deux, pour servir d'une part, des principes de promotion de paix, et d'autres parts, des principes utiles dans les différentes étapes du processus de réconciliation.

A. Les principes importants de promotion de paix qui retiennent notre attention sont les suivants : 1.-L'importance de la loi ; 2.-La notion de l'amour du prochain ; 3.-L'importance de la communauté ; 4.-L'implication communautaire dans la construction de la paix.

B. Les principes pouvant servir de guide à suivre dans le processus de résolution de conflit ou de réconciliation : 1.-Avoir un cœur disposé ; 2.-S'approcher, et Aller vers l'autre ; 3.-Poser des actes d'amour ; 4.-Engager ses moyens pour le besoin de la cause ; 5. -Avoir le souci du résultat. Ces principes importants ressortis de cette analyse, seront proposés pour leur application dans le contexte du conflit Kasaïen-Katangais qui concerne notre étude, en utilisant un scénario semblable à celui du récit, (les acteurs, ainsi que leurs rôles à jouer), pour la construction de paix dans cette partie de la république, et par extension dans la république entière.

CHAPITRE V. L'APPLICATION DU MODELE DE BS DANS LA RESOLUTION DU CONFLIT KASAIEN-KATANGAIS

5.1 INTRODUCTION

L'objectif de ce chapitre sera de faire une démonstration de l'application des principes de construction de paix tirés du BS, dans la résolution du conflit entre Kasaiens et Katangais en République Démocratique du Congo. La méthode démonstrative pourrait avoir son utilité dans l'atteinte de cet objectif.

5.2 L'APPLICATION I : CONSTRUCTION DE PAIX ENTRE JUIF ET SAMARITAIN

L'application I présente le scénario de la parabole du BS dans le rôle joué par chaque acteur pour la construction de la paix. Il va également présenter un scénario dans lequel les autres acteurs du récit accomplissent l'ordre de Jésus, consistant à construire la paix à la manière du BS. L'implication du légiste, et d'autres membres de la communauté juive, dans l'accomplissement de l'ordre de Jésus, pourrait déclencher le mécanisme de transformation du conflit juif-samaritain en construction de paix en Israël (I).

Cette application I présente un schéma qui va servir de modèle à suivre dans l'application II, relative à la résolution du conflit Kasaien-Katangais sous examen. La méthode démonstrative sera utilisée pour y parvenir. Cette méthode essentiellement pédagogique, consiste à montrer à l'apprenant le travail qu'il veut acquérir ou maîtriser, tout en le lui expliquant (méthode expositive associée) ; puis en le lui faisant faire et en corrigeant ses erreurs jusqu'à ce qu'il réussisse suffisamment (Ranjard, 1979 : 44). Dans cette méthode, comme le souligne Freinet (1964), l'enseignant détermine un chemin pédagogique : il montre, fait faire ensuite, et fait formuler l'étudiant pour évaluer le degré de compréhension. Cette méthode suit l'enchaînement suivant : montrer (démonstration), faire faire (expérimentation) et faire dire (reformulation). Cette méthode est souvent utilisée dans les TD où l'étudiant acquiert un savoir-faire par simple imitation, avec pour finalité reproduire la leçon dans la vie pratique. Le choix de cette méthode dans l'application présente se justifie par son utilisation par Jésus lui-même au cours de son entretien avec le légiste. A la question : Qui est mon prochain ? La réponse de Jésus sera de lui montrer la notion du prochain en utilisant le modèle du BS pour faire sa démonstration.

5.2.1 Jésus et l'approche démonstrative

La méthodologie utilisée par Jésus pour révéler au légiste le modèle de résolution pacifique du conflit Juif et Samaritains en Israël, a suivi différentes étapes de la méthode démonstrative souvent d'usage en pédagogie. Il s'agit comme ci-haut souligné des étapes suivantes :

Première étape

Montrer, démontrer (Jésus recourt à la méthode expositive pour faire la démonstration du prochain).

-En voulant se justifier, il dit à Jésus : Et qui est mon prochain ? V.29.

Jésus reprit la parole, et dit : Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. Il tomba au milieu des brigands, qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups, et s'en allèrent, le laissant à demi mort. Mais un samaritain rencontre un juif infortuné tombé sous les coups des brigands, étant arrivé là, il fut ému de compassion. Un sacrificateur, qui fortuitement descendait par le même chemin, ayant vu cet homme, passa outre. Un lévite, qui arriva aussi dans ce lieu, l'ayant vu, passa outre. Mais un Samaritain, qui voyageait, étant venu là, fut ému de compassion lorsqu'il le vit. Il s'approcha, et banda ses plaies, en y versant de l'huile et du vin ; puis le mit sur sa propre monture, le conduisit à une hôtellerie, et prit soin de lui. Le lendemain, il tira deux deniers, les donna à l'hôte, et dit : Aie soin de lui, et ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour. Vv.33-35.

Deuxième étape

Vérifier la compréhension (Après son exposé, Jésus évalue l'assimilation de la leçon à travers la question posée au légiste).

-Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui était tombé au milieu des brigands ? V.36.

Après avoir donné son illustration, Jésus pose la question à son interlocuteur, le légiste : Lequel de ces trois a été le prochain de l'autre ? V. 36.

Troisième étape

Répéter (Après avoir exposé sa matière, Jésus a posé la question au légiste pour lui faire répéter ce qu'il a compris ; la réponse du légiste était une preuve qu'il a compris la leçon).

-La réponse du légiste : C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui, répondit ce docteur de la loi.

La réponse du légiste a prouvé qu'il avait compris la leçon. Il dit que le prochain était ce samaritain qui a manifesté la miséricorde à l'endroit de l'infortuné. (Jésus a fait dire au légiste ce qu'il avait retenu de son exposé. La réponse de ce dernier a montré que l'homme avait bien compris la leçon).

Quatrième étape

Descendre sur le terrain pour la pratique. (Jésus va conclure sa leçon en l’envoyant sur le terrain de la pratique pour qu’il fasse comme le BS. Cette pratique est la construction de la paix entre Juif et Samaritain, sur la base du principe de l’amour du prochain).

Et Jésus lui dit : Va, et toi aussi, fais de même. V.37b.

A l’aide de cette méthode, l’application de ces principes tirés du BS pourrait se faire par l’apprentissage aux constructeurs de paix, des principes de transformation de conflit en situation de paix, en passant par les étapes suivantes : d’abord expliquer ces principes, et ensuite faire des exercices (pour vérifier une bonne assimilation), en suivant le même scénario que celui utilisé dans le récit du BS. Le respect de toutes les étapes du processus conduisant à la paix et à la réconciliation pourrait enfin conduire au grand cercle des constructeurs de paix. Le centre de gravité de cette application de construction de paix étant l’amour du prochain et sa problématique : « Qui est mon prochain? »

5.2.2 Présentation des acteurs de la parabole du BS et leurs rôles

Les personnages dans cette partie représentent tous les acteurs auxquels Jésus a fait allusion dans le récit, et leurs rôles tels qu’ils ont été précédemment présentés, afin de faciliter la simulation des acteurs et de leurs rôles dans l’application II.

- A. Le Bon Samaritain.
- B. Le juif infortuné.
- C. Le légiste.
- D. Le sacrificateur.
- E. Le lévite.
- F. Jésus.
- G. Les brigands.
- H. L’aubergiste. (Lieu de soin, l’Eglise ...).
- X, Y, Z constituent les autres membres de l’ensemble I (Israël).
- I. Représente l’ensemble “Israël”, lieu dans lequel se déroule le conflit juif-samaritain.

5.2.3 Application I et Représentation schématique

La représentation schématique de construction de paix entre juif et samaritain à travers les acteurs du récit du BS, se présente en deux scénarios : celui qui concerne tous les actes posés par le BS vis à vis du juif infortuné ; et celui de l’application du modèle de BS par les autres

membres de la communauté, conformément à l'ordre donné par Jésus au légiste directement, et indirectement aux autres.

5.2.3.1 Scénario 1

Du BS vers le juif infortuné, et son mouvement retour.

A → B

B → A

A ↔ B

5.2.3.2 Justification et Commentaire

A vers B explique l'attitude manifestée par le Bon Samaritain vis à vis de l'infortuné. Attitude favorable à la réconciliation et à la construction de la paix. Il voit l'infortuné juif traumatisé par les bandits, le cœur touché, il s'approche de lui sans aucune considération identitaire, il pose les actes d'amour, soigne ses plaies, l'amène à l'auberge, paie les frais avec le souci de le sortir totalement de son traumatisme. Ceci pour démontrer que ce juif était pour lui un prochain à aimer, à aider pour sa paix et son équilibre social. Cette relation est représentée par la flèche qui part de l'élément A vers B.

A, Puise dans la vertu de la loi de Dieu sur l'amour du prochain ; Identifie son prochain ; Comprend l'importance de la communauté ; S'implique dans la mission de la réconciliation et de la paix (A, applique les principes qui favorisent la construction de la paix).

A, cœur ému de compassion (cœur touché) ; Va à la rencontre de l'infortuné ; Pose des actes d'amour (Réconciliation) ; Avec le souci de le voir sortir de son traumatisme post-agression pour une guérison totale (souci du résultat). A, a entamé le processus de réconciliation et de réparation des torts du passé par des actes concrets. Là où ses frères juifs, l'ayant vu, sont passés outre, c'est le samaritain qui va lui venir en aide. Ce qui signifie que le bienfait ne vient pas nécessairement de quelqu'un avec qui on partage la même identité.

B vers A, traduit l'action de l'infortuné juif, sortant de son sinistre, conscient des actes d'amour posés par le BS à son endroit, sans tenir compte de son identité. Il comprend que l'homme proche de lui était son prochain, qu'il s'est occupé de lui pour le sortir de son traumatisme et qu'il l'a aidé à se rétablir. Il s'approche de lui par l'effet de réciprocité (Godet, 2009 : 61). Des commentateurs récents, Lambrecht inclus, cités par Léopold Sabourin (1985), observent que le sens de « prochain » se déplace au cours de la parabole : au début, le « prochain » est la personne secourue ; à la fin, il s'agit de toute personne qui, par compassion, vient en aide à ceux dans le

besoin. On peut se demander quelle importance il faut accorder à ce changement de sens ? Sans grande réflexion, poursuit le même auteur, on peut découvrir que l'histoire elle-même le demandait : d'abord l'attention doit être attirée sur l'homme dans le besoin, pour illustrer ce que signifie être compatissant pour autrui. Le vrai but de l'histoire, conclut l'auteur, est donné à la fin : « Va, et toi aussi, fais de même ». Par là même, l'homme dans le besoin et le bon samaritain sont « prochains », d'un point de vue différent. Cette expression du « prochain » implique une relation de réciprocité (Anon, 1969 : 61). Jésus a le droit de renverser les termes et de demander plutôt : « par qui pense-tu devoir être traité comme prochain ? » Le motif de cette forme préférée par Jésus est évident. Selon le même commentaire, il est plus sûr, pour obtenir la réponse vraie, de se demander : « De qui aimerais-je recevoir du bien ? » plutôt que : « A qui dois-je en faire ? » A la question, la réponse n'est pas douteuse, l'égoïsme venant à la conscience, chacun répondra : de tout le monde. René Girard (2013 : 30) va proposer quant à lui l'éthique basée sur la réciprocité, comme troisième clef pour le renversement du modèle judéo-chrétien. Non pas une réciprocité basée sur le donnant-donnant, mais il s'agit de l'éthique basée sur la bonne réciprocité. L'éthique qui permet à chacun de ne pas perdre la face. C'est la bonne réciprocité ou l'empathie. Cette relation est représentée par la flèche qui va de B vers A.

5.2.3.3 Scénario 2

Ce scénario est relatif à l'application de l'ordre de Jésus donné directement au légiste et indirectement au sacrificateur, au lévite, ainsi qu'à toute la communauté juive, ayant compris la mission de Jésus, celui d'aller et de faire comme le BS. Chaque acteur entre en action et en interaction selon le principe de réciprocité souligné ci-dessus.

Figure 1

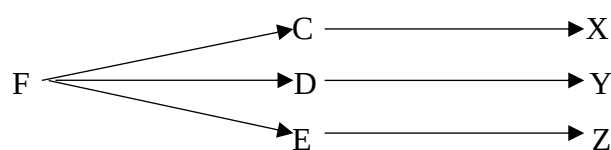


Figure 2

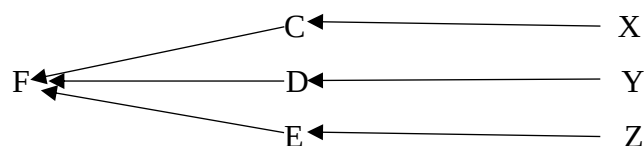


Figure 3

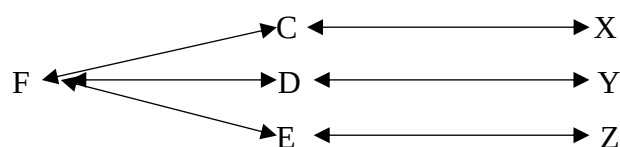
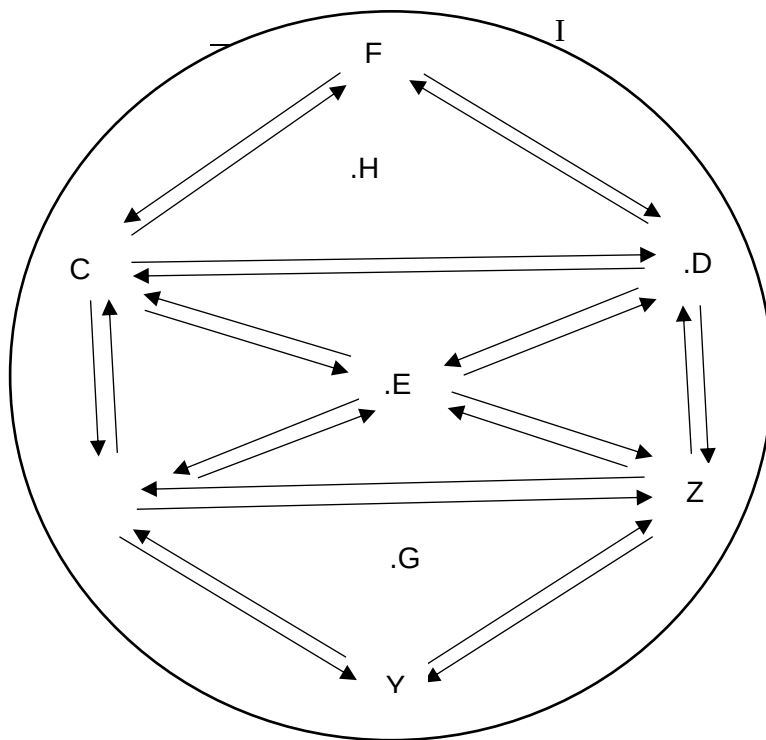


Figure 4



5.2.3.4 Justification et Commentaire

Figure 1

F vers C, montre la relation nouée à partir de l'entretien de Jésus avec le légiste : Jésus rencontre le légiste et, à travers sa préoccupation, il lui donne un message qui transforme son cœur, l'équipe pour faire de lui un constructeur de paix à l'instar du BS vis à vis du juif infortuné. Ce message basé sur l'amour du prochain, implique le pardon, la réconciliation et la réparation des torts du passé. Avant sa rencontre avec Jésus, le légiste n'était pas disposé à considérer le samaritain comme étant son prochain. Mais avec la démonstration de Jésus à travers la parabole du BS, il est parvenu à se rendre à l'évidence que le Samaritain était le prochain du juif infortuné, pour lui avoir manifesté la miséricorde. Ce message fort ne pouvait que percuter son cœur et le pousser à adopter une attitude favorable à la résolution de ce vieux conflit, et à la réconciliation des deux communautés. La mise en application de l'ordre reçu de Jésus implique un mouvement physique et mental (The Complete Word Study Dictionary, 1993 :1200 ; Garland, 2012 : 446). Quitter sa vieille conception des choses pour une attitude nouvelle. Cela pourrait faire de lui un constructeur de paix par un contact direct entre juif et samaritain dans un

environnement caractérisé par la méfiance et l'indifférence dues au vieux conflit intercommunautaire qui déchirait juif et samaritain. Cette relation justifie le lien de C vers X.

F vers D et vers E explique, l'extension et la mise en application de l'ordre donné par Jésus à l'homme de loi directement, et implicitement à tous ceux qui ont vu le juif terrassé et qui sont passés outre, manifestant leur indifférence. Cet ordre était donné par extension à tout membre de la communauté I, vivant dans cet environnement caractérisé par le conflit. Jésus insinue à travers cet ordre que l'exemple du samaritain est une mission de tous en faveur de la paix, par la vertu de l'amour du prochain, manifesté à l'endroit de son prochain. D, et E, le font aussi à leur tour, en faveur d'Y, et Z, et leur extension vers d'autres nécessiteux. Ces actions et interactions pourraient s'étendre jusqu'à couvrir tout l'ensemble I, pour la construction d'une paix durable.

Figure 2

F représente l'image de Jésus, prochain par excellence, venu pour sauver l'homme victime de l'action de Satan. Cet homme, bénéficiaire du salut de Jésus, et de toute action d'amour de sa part, devient son prochain et lui manifeste son amour en guise de réciprocité. L'homme aime Jésus parce qu'il l'a aimé le premier (1 Jean, 4 : 19).

X, Y, Z comprennent que C, D, E sont leurs prochains, et développent une attitude favorable à l'égard de C, D, E par le fait de la réciprocité, et les liens s'élargissent.

Figure 3

Cette figure représente une récapitulation d'actions et d'interactions des différents acteurs en présence pour la construction de la paix : F vers C, D, E, et C, D, E, vers X, Y, Z, et toutes ses actions, appellent par principe de réciprocité des liens de retour de chaque acteur en faveur de l'autre.

Figure 4

Cette figure est la représentation de tous les acteurs du récit de BS, présents dans l'ensemble I (Israël), ainsi que le rôle que chacun pourrait jouer pour la construction de la paix. L'implication de tous dans cette mission, pourrait conduire à la transformation de la structure I en un grand chantier de paix, pour un développement durable.

Ce modèle que Jésus a donné implique une relation croisée entre les différents acteurs en présence, pour finalement construire une structure de paix basée sur sa parole qui transforme le cœur des gens. Si, dans le cas de la rencontre de Jésus avec la femme samaritaine, cette dernière a été amenée à atteindre toute la ville à la fois avec un message de paix (Jn, 4 : 6), dans celui du

BS, l'approche de construction de la paix va se faire par un contact direct, d'un acteur à un autre. "Va, et toi aussi, fais de même" (Luc, 10 : 37). La mission du BS vis-à-vis du juif infortuné devait être relayée par le légiste vis-à-vis de son prochain jusqu'à atteindre différents acteurs, membres de la communauté. Et l'ordre directement donné au légiste vis à vis de son prochain concernerait indirectement le lévite et le sacrificateur, ainsi que tous les autres membres de la communauté vis-à-vis de leurs prochains, à l'instar du BS.

5.3 APPLICATION II : CONSTRUCTION DE PAIX ENTRE KASAIENS ET KATANGAIS

L'application II, est une simulation et une transposition des rôles et des actions menées par les acteurs de l'ensemble I, sur l'ensemble K (Katanga), pour la construction de la paix, à l'instar du modèle du bon samaritain. Il sera question d'appliquer les différents principes de résolution de conflit tirés du BS sur la situation du conflit entre Kasaiens et Katangais qui fait l'objet de notre étude. Les actions et interactions de chaque acteur membre de la structure K seront similaires à celles du BS, dans l'objectif de conduire à la construction de la paix intercommunautaire durable. Les rôles et les fonctions peuvent ne pas bien coïncider avec la réalité du contexte, mais l'important reste l'application du scénario copié sur le modèle du BS.

5.3.1 Présentation des acteurs et leurs rôles

A'. Un constructeur de paix anonyme (similaire au BS).

B'. Une victime anonyme (similaire à l'homme infortuné, victime du traumatisme du conflit, qui peut être Kasaien ou Katangais, selon le cas).

C'. Une représentation de l'homme de loi (un homme instruit, un intellectuel, ...).

D', et E'. Les leaders politico-religieux (similaires au sacrificateur et au lévite).

F'. Jésus. (Représentation de Jésus qui agit par sa parole et par son esprit, le Christ agit et donne la capacité de construire la paix).

G'. Brigands. (Œuvres des ténèbres et tout ce qui est au service du Diable : le tribalisme, la haine, la jalousie, les tueries vecteurs des conflits, similaires à Satan).

H'. Eglise, ONG, ou autre structure d'encadrement social. (Similaire à l'aubergiste).

X', Y', Z'. Autres membres non cités de la communauté et évoluant dans le contexte de l'environnement K. Ces membres disposés à mettre en pratique l'ordre de Jésus, celui d'aller et de faire comme le BS.

K. Est la représentation de la province du Katanga, environnement dans lequel se déroule le conflit Kasaïen-Katangais.

5.3.2 L'Application II et la Présentation schématique

La représentation schématique de construction de paix entre Kasaïens et Katangais à travers les principes du BS dans la province du Katanga.

5.3.2.1 Scénario 1

Du constructeur de paix A' vers le sinistré B'.

A'. L'acteur A' (Acteur anonyme, Katangais ou Kasaïen), vers B' (Acteur anonyme, Kasaïen ou Katangais), et le mouvement retour (le mouvement inverse pour montrer un mouvement impliquant une relation réciproque).

A' —————> B'

B' —————> A'

A' <—————> B'

5.3.2.2 Scénario 2

Le scénario 2 est la simulation de l'Ordre de Jésus vis-à-vis du légiste, et implicitement vis-à-vis d'autres acteurs, épris de paix, chrétiens ou non, appliqué à la situation du conflit inter-ethnique au Katanga pour la construction de la paix, à la manière du BS dans le contexte du conflit en Israël. Cet ordre a été donné au légiste dans le contexte du conflit juif-Samaritain en Israël. Cette mission s'étend à tous les enfants de Dieu à travers le monde et à toute son église. (Mt, 5: 9; Luc, 2:14; Rom, 12:18; Rom, 14:19; Act, 10: 36).

Figure 1

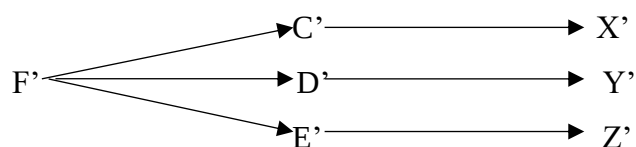


Figure 2

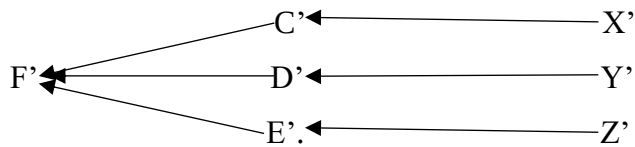


Figure 3

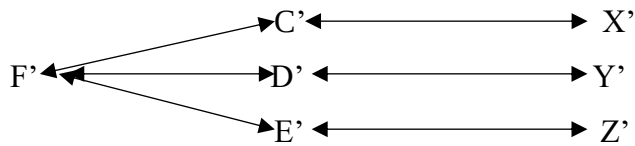
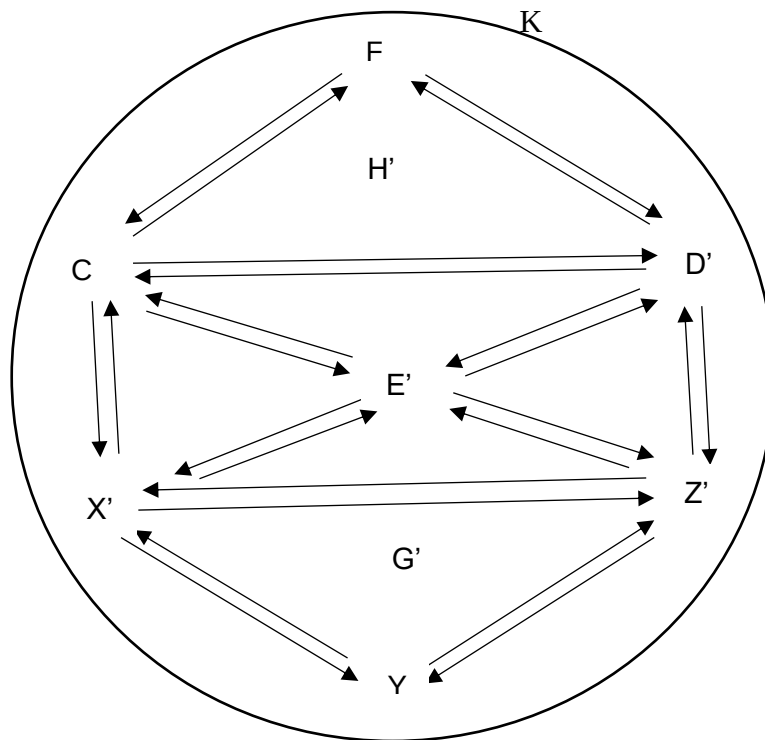


Figure 4



Le modèle indiqué ci-dessus, implique une relation croisée des différents acteurs membres de la structure K, en action et en interaction, pour la construction de la paix, à base du principe de l'amour du prochain, et exécutant l'ordre de Jésus. Son esprit agit, transforme le cœur des hommes et les pousse dans la mission de paix. Ce schéma traduit l'implication de tous les acteurs de l'ensemble qui exécutent l'ordre de Jésus, chrétiens ou non, et qui l'appliquent à la manière du BS pour la construction de la paix dans la ville, dans la province, ou dans le pays.

5.3.2.3 Justification et Commentaire

Figure 1

A' vers B' explique l'attitude du constructeur de paix anonyme A' (Katangais ou Kasaïen), favorable à la réconciliation et à la paix, à la manière du BS¹⁸. Il voit l'infortuné anonyme B' (Kasaïen ou Katangais) traumatisé par le conflit intercommunautaire ; le cœur touché par la situation de son prochain, il s'approche de lui sans tenir compte de son identité, et commence à poser les actes d'amour, signe de réconciliation, de pardon et de réparation des torts du passé, avec le souci de le sortir totalement de son traumatisme pour une paix durable. Ceci pour montrer que le Kasaïen était pour le Katangais un prochain. Cette relation est représentée par la flèche en direction de A' vers B'.

A', Puise dans la vertu de la loi de Dieu sur l'amour du prochain ; Identifie son prochain ; comprend l'importance de la communauté ; s'implique dans la mission de réconciliation et de paix.

A', Cœur ému de compassion (cœur touché) ; va vers l'infortuné B' ; pose des actes d'amour (Réconciliation) ; avec le souci de le voir sortir de son traumatisme, pour une guérison totale (prend patience, et tient au résultat).

A', Le constructeur de paix A' (Katangais ou Kasaïen) joue le rôle du BS. Cet acteur voit ce que les autres ne voient pas. Touché dans son cœur, il est poussé à intervenir auprès de la victime B' (Kasaïen ou Katangais) traumatisée, sans considérer l'origine de l'autre ou des différends existant entre eux, il va vers lui, préoccupé par la loi de l'amour du prochain et par le souci de construire la paix. Il pose des actes d'amour, signe de réconciliation, de pardon et de réparation des torts du passé, engageant même ses moyens pour la cause de la paix. Ce qui signifie que l'homme qui offre son aide n'est pas nécessairement celui avec qui vous partagez les mêmes affinités tribales ou raciales. Ce rôle peut être joué par un Katangais ou par un Kasaïen et peut se déplacer par le fait de la réciprocité, comme l'a démontré l'étude de cas du BS. Tout dépend du contexte ou de la position qui permet à l'un et à l'autre d'intervenir à l'endroit de la victime pour la construction de la paix.

B' vers A', montre l'action de la victime B' (Kasaïen) qui, sortant de son sinistre, est conscient des actes d'amour posés par le constructeur de paix A' (Katangais) à son endroit sans tenir compte de son identité ; il comprend que l'homme proche de lui, qui s'est occupé de son

¹⁸ A' peut représenter un Katangais, ou un Kasaïen, selon le contexte du conflit ou les circonstances dans lesquelles on se trouve. Car la situation de ce conflit peut inverser la position de la victime qui peut être soit kasaïenne, soit katangaise, selon les circonstances dans lesquelles se situe ce conflit.

traumatisme post-conflit, était un prochain à entretenir pour son équilibre social, par effet de réciprocité.

B', comprend qu'il doit aimer le Katangais et lui retourner les bienfaits par le fait de réciprocité pour la paix et l'équilibre social. Cette relation est représentée par la flèche allant de B' vers A'.

Figure 2

F', représente l'image de Jésus, présent dans la vie de l'homme par sa parole et par son esprit. Il est venu sauver l'homme victime de l'action de Satan. Ce dernier étant bénéficiaire de l'action salvatrice de Jésus comme un prochain (Bovon : 2013), s'identifie à lui et lui retourne ce même amour par le fait de réciprocité (1 Jean, 4 : 19).

C', représente tout homme épris de paix, intellectuel ou non, intéressé par la question de la paix, faisant partie de la communauté (une représentation de l'homme de loi). Son rôle reste d'une grande importance dans la construction de paix dans la structure K (Katanga). Voilà pourquoi Jésus a saisi l'opportunité qui lui était offerte pour impliquer directement l'homme de loi et, indirectement, tout homme dans la construction de paix au sein de la société juive de son temps.

D'et E', représentent les leaders religieux, ou représentants de l'autorité ecclésiale, et les représentants du pouvoir politique de l'Etat. Une simulation des sacrificateurs et lévites dans la société juive.

F', Jésus donne l'ordre de mission de construction de paix à C', D', E' à l'instar du BS. Il donne également la capacité de l'exercer en faveur d'X', Y' et Z', dans le besoin, à travers la force de sa parole et de son esprit. « Heureux les artisans de paix car ils seront appelés fils de Dieu » (Mt, 5 : 9).

X', Y', Z' comprennent que C', D', E' sont leurs prochains et développent une attitude favorable à l'égard de C', D', E' par le fait de réciprocité.

Figure 3

Cette figure représente une récapitulation d'actions et d'interactions des différents acteurs de la structure K, pour la construction de la paix : F' vers C', D', E', et C', D', E' vers F', C', D', et E' vers X', Y', Z' et inversement.

Figure 4

Cette figure est la représentation de tous les acteurs en présence dans l'ensemble K (Katanga), ainsi que le rôle que pourrait jouer chacun pour la construction de paix. L'implication de tous et

l'exécution de cette mission donnée par Jésus conduit à la transformation de la structure K en un grand chantier de paix, pour un développement durable. Cette spirale de paix est construite par les artisans de paix qui auraient entendu et exécuté l'ordre de Jésus, et qui pourraient travailler jusqu'à l'étendre dans tout l'ensemble K ; le transformant en un chantier permanent de construction de paix, pour une harmonie sociale, vecteur du bonheur et du développement durable.

Ce cercle est caractérisé par un équilibre des flèches traduisant la relation de paix inter-ethnique entretenue par chaque acteur membre de cette structure, engagé dans la construction de paix par la vertu de l'amour du prochain manifesté à l'endroit du prochain. Les différents acteurs de l'ensemble K (Katanga), et du Congo par extension, en action et en interaction, s'impliquent dans l'exécution de l'ordre de Jésus, celui d'aller et de faire comme le BS. X', Y'et Z', membres de l'ensemble K, peuvent représenter les différentes tribus : Kasaiens, Katangais, Kivusiens, les associations socio-culturelles, ils peuvent représenter les églises, les ONG, ou autres membres de la société civile, les partis politiques, ... ; ils peuvent également représenter l'Etat ou les différents acteurs de la Communauté Internationale dont les actions et interactions influent sur la paix et le développement dans la province et dans le pays.

5.4 CONCLUSION PARTIELLE

La construction de paix dans la structure K (Katanga), par l'application des principes de résolution de conflit tirés de la parabole du BS dans le conflit Kasaien-Katangais, pourrait être un processus amorcé par des activistes de paix, membres de la structure K ou du dehors, impliqués ou non dans ce conflit et dotés de la volonté d'exécuter l'ordre et la mission de Jésus vis-à-vis du prochain. Dans un environnement caractérisé par les conflits interethniques, et les traumatismes post-conflits comme le Katanga, les acteurs ayant été touchés par le message de Jésus, et ayant identifié leur prochain, s'impliquent dans les actes d'amour manifestés à leur endroit, en engageant les moyens matériels et financiers pour le bien de la cause. L'objectif serait de déboucher sur la réconciliation et la réparation des torts du passé pour la paix durable et le développement. La vertu de la loi de l'amour du prochain, l'importance de la communauté qui en résulte et l'implication de tous pourraient entraîner la paix à travers certains mécanismes tels que : L'attention portée à l'égard de l'autre sans considération de la tribu, l'effort de marquer un pas dans sa direction quel que soit la divergence de la culture, de la race ou de la religion ; la manifestation des actes d'amour qui traduisent le pardon, et la réparation des torts du passé. Ces mécanismes appliqués, pourraient favoriser la paix et le développement durable dans la province et dans le pays.

Cette mission reste un impératif donné par le Christ, et devrait être réalisée par les artisans de paix individuellement ou collectivement vis-à-vis de leurs prochains. L'avantage d'être dans un environnement à majorité chrétienne comme la RDC, pourrait permettre au chantier de paix de s'étendre sans trop de difficulté. Etant donné que c'est la mission dévolue à tout homme épris de paix, chrétien ou non, quel que soit son rôle dans la société, Katangais vis-à-vis de leurs prochains Kasaiens et vice versa. C'est également la mission des autorités politico-religieuses, des ONG, des églises, ainsi que de toute la communauté internationale.

CHAPITRE VI: CONCLUSION GENERALE

6.1 INTRODUCTION

La recherche par des voies bibliques et théologiques des solutions pacifiques aux conflits entre les communautés, partout où la paix est menacée, reste une préoccupation de tout chrétien, serviteur de Dieu, et plus encore, de tout théologien censé répondre à la mission de paix laissée par Jésus-Christ. Cette préoccupation de transformation de conflit en situation de paix explique la motivation de cette étude. Elle fait ressortir les principes éthiques de promotion de paix de la parabole du BS, et propose de les appliquer dans la résolution du conflit intercommunautaire « Kasaiens-Katangais » en RDC, d'une part ; et cherche à démontrer d'autre part, dans quelle mesure ces principes éthiques tirés du BS, peuvent-ils servir de modèle dans la résolution de ce conflit ethnique en RDC ? Les détails présentés dans les résumés des chapitres qui suivent pourront permettre de comprendre l'essentiel de la présente étude.

6.2 RÉSUMÉ DU TRAVAIL

Le résumé du travail consiste en une récapitulation des résumés des différents chapitres qui en constituent le corps, pour bien comprendre les causes de ce conflit, les tentatives de solutions déjà utilisées, l'approche de Jésus à travers le BS, ainsi que son application dans le contexte de ce conflit, avant de conclure avec la contribution de ce travail et les recommandations utiles en matière de construction de paix.

6.2.1 Chapitre II : L'origine du conflit Kasaiens-Katangais

Le conflit Kasaiens-Katangais trouve ses origines dans le passé colonial et postcolonial de la RDC. La base socio-politico-économique mise sur pied depuis la période coloniale et postcoloniale, et les attitudes d'intolérances souvent manifestées par ces groupes antagonistes, étaient les conséquences de ces situations de conflit. La province du Katanga constitue une poudrière capable de s'enflammer à tout moment. Cette situation des conflits intervenant souvent au moment de crises politiques, notamment pendant les moments électoraux (avant, pendant ou après les élections), ont toujours été accompagnées d'effets déplorables tels que la destruction des habitations et d'autres biens, la mort d'hommes de part et d'autre, et le refoulement des populations vers leurs provinces d'origine. Le motif de ce conflit qui se répète, s'avère être le contrôle de la gestion de l'espace politique et économique dans une configuration où la population non autochtones, et particulièrement Kasaienne, paraît en surnombre. Ce conflit a déjà amené différents acteurs nationaux ou étrangers à entreprendre des actions dans le but de recouvrer la paix durable au niveau de la province et du pays. Mais il s'est avéré que la plupart

d'actions menées n'ont pas su répondre aux attentes de leurs initiateurs, sinon produire une paix de façade.

6.2.2 Chapitre III : Les tentatives des solutions déjà envisagées dans le conflit Kasaiens-Katangais

Différents acteurs se sont engagés dans la lutte pour la construction de la paix dans la province. C'est le cas du gouvernement, de l'Église, des ONG nationales et étrangères, des Associations socio-culturelles ainsi que de certains acteurs, membres de la Communauté Internationale. Différentes approches ont été mises en place pour sortir la province de ce conflit qui la déchire, afin de la conduire à une paix durable. L'État a utilisé son impérium ; des réformes administratives ont été appliquées, des moyens juridiques et coercitifs utilisés ; L'Église a organisé des prêches sur la paix, elle a aidé et encadré les sinistrés, elle a écrit des lettres pastorales ; les ONG ont travaillé en synergie avec des forces locales et étrangères, utilisant des approches normatives, des plaidoyers, des aides humanitaires. Cependant, l'évaluation de toutes ces interventions a montré que les résultats débouchaient sur une paix de façade, capable d'être perturbée à tout moment selon les circonstances politiques qui pouvaient se présenter. L'indicateur majeur révélant cet état de paix apparente dans la province, reste la résurgence de ce conflit à répétition surtout lors des échéances pré-électorales, électorales, ou post-électorale (entre 1957-1958, 1960-1961, 1977-1978, et 1991-1995). Cette situation devenue cyclique, et pendante, appelle d'autres réflexions, d'autres approches susceptibles de résoudre ce problème devenu épineux et qui peut surprendre à tout moment si l'on n'y prend pas garde. Cet effort pour la paix appelle un complément de réflexion en vue d'une paix durable ; c'est ce qui justifie le bienfondé de cette étude centrée sur les principes du BS.

6.2.3 Chapitre IV : Les principes qui émergent du BS

Un Samaritain, considéré par le Juif comme ennemi, peuple semi païen, indésirable, va rencontrer un Juif tombé à demi-mort, sous les coups des brigands. L'ayant vu, il fut ému de compassion, il s'approcha de lui sans considérer son identité, et posa des actes d'amour (soins primaires, en donnant de son huile et son vin, de sa monture, et l'amena à l'auberge dépensant de son argent pour des soins, et veilla jusqu'à son rétablissement total). En posant ces actes à l'endroit du Juif infortuné, il s'est engagé dans la construction de la paix, faisant fi du conflit existant entre eux. Après avoir donné cette illustration, Jésus va terminer son discours en demandant à l'homme de loi de prendre ce modèle du BS, d'aller et de faire comme lui. Les valeurs éthiques et théologiques qui se révèlent à travers ce modèle de résolution de conflit, visent la transformation du cœur de l'homme, la pratique de la nouvelle loi de Christ, la

compréhension de "l'amour du prochain", et l'implication de chacun dans le modèle du BS, comme le suggère cette parabole. Le plus grand exemple étant Jésus lui-même qui est venu sauver l'homme pécheur, et le réconcilier avec Dieu (Jn3, 16) (Bovon : 2013 ; Godet, 2009 : 30).

A travers la parabole du BS, Jésus va montrer le modèle de règlement pacifique de conflit, par la vertu de l'amour du prochain. Une invitation indirectement lancée à ces deux peuples antagonistes, juifs et samaritains, de cohabiter pacifiquement. Grâce à l'analyse sémiotique de Greimas utilisée comme méthode, nous avons pu découvrir certains principes majeurs, nécessaires dans la résolution des conflits. Ces principes pourraient également servir d'instruments susceptibles d'être utilisés non seulement dans le cadre du conflit Kasaiens-Katangais, mais également dans tout autre conflit de stigmatisation raciale, ethnique ou religieuse. Le BS, membre du peuple semi-païen, effectuant son voyage, rencontre un juif infortuné roué de coups par des bandits et laissé à demi-mort sur le chemin entre Jérusalem et Jéricho. L'ayant vu, il fut ému de compassion et pose des actes d'amour (utilise son huile, son vin, et son argent) pour le sortir de son sinistre, et le rétablir totalement. Jésus a donné cet exemple comme moyen de règlement pacifique du conflit par la vertu de la loi sur l'amour du prochain. Jésus va finir son discours en incitant le légiste, et indirectement toute la société juive, de faire comme le BS. C'est-à-dire, de s'engager physiquement et mentalement dans l'action de construction de la paix, en prenant comme modèle l'action du BS vis à vis du juif infortuné.

A travers les différents niveaux d'analyses, figuratives, narratives et thématiques, quelques principes moteurs ont émergé. Ils ont été décelés et regroupés en deux pour servir, d'une part de principes de promotion de paix, et d'autre part de principes utiles dans les différentes étapes du processus de résolution de conflit ou de réconciliation. Parmi les principes importants de promotion de paix nous retenons les suivants : 1. L'importance de la loi ; 2. La notion de l'amour du prochain ; 3. L'importance de la communauté ; 4. L'implication communautaire dans la construction de la paix. Les principes importants pouvant servir de guide à suivre dans le processus de résolution de conflit ou de réconciliation, nous retenons : 1. Avoir un cœur disposé (compatissant) ; 2. Aller vers l'autre (s'approcher de l'autre) ; 3. Poser des actes d'amour (pardon, réparation des blessures du passé) ; 4. Engager ses moyens pour le besoin de la cause (investir matériellement et financièrement pour la quête de la paix) ; 5. Avoir le souci du résultat (patience, persévérance, jusqu'à l'objectif final).

Ces principes importants ressortis de cette analyse sont proposés pour leur application dans le contexte du conflit Kasaiens-Katangais. Des scénarios comme ceux du récit (les acteurs et leurs

rôles), sont présentés pour la promotion de la paix. Ces acteurs pourraient être des constructeurs de paix dans cette partie de la république, et partout où le besoin l'exigera.

6.2.4 Chapitre V : L'application des principes du BS dans le conflit Kasaïens-Katangais

La construction de paix dans la structure K (Katanga), par l'application des principes de résolution de conflit qui se dégagent de la parabole du BS, dans cette étude, pourrait être un processus amorcé par des activistes de paix. Ils pourront agir dans un environnement caractérisé par des conflits interethniques, avec des traumatismes post-conflits comme le Katanga ou ailleurs. Ces activistes sont des membres de la structure ou de l'extérieur, impliqués ou non dans ce conflit, chrétiens ou non, exécutant l'ordre et la mission de Jésus vis-à-vis du prochain. Ayant été touchés par le message de Jésus, ils identifient leurs prochains ; et s'impliquent en posant les actes d'amour manifestés à leur endroit, et mettant les moyens à leur disposition pour la construction de la paix. L'objectif étant d'aboutir à la réconciliation et à la réparation des torts du passé, pour une vie paisible et un développement durable. La loi de l'amour du prochain, l'importance de la communauté qui en résulte et l'implication de tous dans la construction de la paix, pourraient constituer des facteurs de promotion de paix. Tandis qu'avoir un cœur disposé ; aller vers l'autre sans considération de la tribu, de la race, ou de la religion ; manifester de l'amour vis à vis de l'autre comme prochain et créature de Dieu ; et engager les moyens disponibles, pourraient servir d'instruments importants dans le processus de résolution de conflit ou la réconciliation.

C'est une mission que Jésus a donnée, lui-même étant le modèle parfait du prochain vis-à-vis de l'homme pécheur. Elle concerne tout homme épris de paix, chrétien ou non, intellectuel ou homme de la rue, responsable politique et religieux, quel que soit la position sociale. La faveur d'être dans un environnement à majorité chrétienne comme le Congo, pourrait servir d'atout majeur pour alléger le travail de construction de paix.

6.3 CONTRIBUTION

Le BS a été utilisé pour régler les problèmes sociaux d'ordre divers tels que mentionnés plus haut : modèle de spiritualité dans l'Eglise catholique, plaidoyer pour dénoncer l'injustice de la Communauté Internationale dans l'aide accordée à la RDC. Aide qui ne tient pas compte des principes de l'amour du prochain tel qu'exprimé dans le modèle du BS ; il a été utilisé comme simulation pour créer un climat de justice et de paix entre Juifs et Palestiniens, et entre les fidèles catholiques d'Angleterre et ceux du Pays de Galles. Il a été peu, ou presque pas utilisé pour régler le conflit en RDC, en dehors du cas d'un test appliqué pour le règlement d'un conflit qui a

déchiré une communauté ecclésiale de Kinshasa à cause de la tendance épiscopale. Ce modèle a été utilisé et testé dans une sphère réduite qui est celle de la communauté ecclésiale en conflit.

La particularité du modèle de BS développé dans cette étude, est d'avoir mis en exergue les valeurs éthiques utiles pour la promotion de la paix, et pour avoir produit d'outils nécessaires à utiliser dans le processus conduisant à la paix, par la vertu de l'amour du prochain. La contribution de ce travail, sera d'un part, de proposer un modèle biblique de résolution des conflits interethniques, tribaux, raciaux, ou religieux, à partir des valeurs éthiques tirées de la parabole du BS ; et d'autre part de les proposer comme outils de promotion de paix et de résolution des conflits identitaires. Ces principes basés essentiellement sur l'amour du prochain pourraient compléter d'autres approches, normatives, coercitives, administratives, souvent d'usage dans le règlement de tout conflit, et celles déjà utilisées dans le règlement du conflit Kasaiens-Katangais. L'objectif étant d'aboutir à la résolution pacifique de ce conflit, à la réconciliation, et au développement durable.

6.4 RECOMMANDATIONS

La construction de paix étant une condition indispensable pour la vie et l'épanouissement de l'homme, elle nécessite des études, des réflexions sur d'autres approches pour la transformation du conflit en situation de paix partout où elle est menacée. La recherche de la paix est une mission et un ordre de Jésus, dévolue à tout homme pour son équilibre social. C'est dans cette logique que cette étude a proposé une approche biblique de résolution des conflits à travers la parabole du BS.

Si l'entretien de Jésus avec le légiste s'est soldé par un ordre et une recommandation ferme d'aller et de faire comme le BS, cet ordre concernait le légiste directement, et indirectement toute la communauté juive, invitée à faire autant à l'égard des Samaritains et de tout homme, sans distinction, pour la construction de la paix en Israël. Ce même ordre et cette recommandation concerne également tout homme aujourd'hui, chrétien ou non, intellectuelle ou non, responsable politique ou religieux. C'est également une mission de l'Eglise, de l'Etat, des Ongs nationaux et étrangers, ainsi que de la Communauté Internationale. Mission de tous ceux qui ont reçu l'ordre, et qui veulent s'y conformer pour la promotion de la paix à la manière du BS. Ce modèle révèle des principes de promotion et de construction de paix, pour un développement durable.

L'activiste de paix devra avoir un cœur sensible et compatissant à l'instar du BS ; il devra être à mesure d'identifier son prochain (personne proche, étant dans le besoin d'aide), victime de toute forme de stigmatisation ; et devra aller vers lui avec des actes concrets témoignant, l'amour, pour

le sauver de sa situation. Ça pourrait être les Kasaiens manifestant l'amour à l'égard des Katangais, ou l'inverse selon les réalités en présence. Cette approche de résolution ce conflit devra également impliquer différents acteurs de la Communauté Nationale et Internationale, de l'Églises, des Ongs. Leur implication dans la construction de paix serait une réponse à l'ordre de Jésus, celui « d'aller, et de faire comme le BS ».

Agir comme le BS implique à la fois un mouvement physique et un changement mental qui doit orienter la manière de penser, d'agir dans le but de construire la paix à l'égard de son prochain dans le besoin. Aimer le prochain, c'est accepter l'autre, même ennemi, en dépit de toute considération tribale, raciale ou religieuse. Faire comme le BS c'est accepter de mettre au profit de la construction de la paix les moyens matériels et financiers à sa disposition pour éloigner le spectre du conflit.

6.5 Conclusion

Ce chapitre constitue les résumés des chapitres portant sur le BS comme modèle de résolution du conflit Kasaiens-Katangais. Il retrace la genèse de ce conflit, les différentes approches déjà utilisées pour le résoudre. Il dégage, grâce aux différents niveaux de l'analyse sémiotique de Greimas (narratif, figuratif, thématique), des principes de paix utilisés par Jésus dans la parabole du BS, pour le règlement du conflit juif-samaritain, en Israël. Ces principes émergeant de ce modèle sont proposés pour leur application dans le contexte du conflit Kasaiens-Katangais. Ceci constitue notre apport et notre contribution à la résolution pacifique de ce vieux conflit intercommunautaire en RDC. Ce modèle biblique pourrait être appliqué sur base d'un scénario similaire à celui donné par Jésus dans le processus de paix mené par le BS. Les différentes étapes de la méthode démonstrative pourraient être observées dans la formation des constructeurs de paix, pour l'application de ces principes de paix sur terrain. L'implication des activistes de paix, dans le contexte du conflit qui concerne notre étude, serait une réponse réservée à l'ordre de Jésus pour la construction de la paix et le développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

Adeyemo, T. Ed., 2006. Commentaire biblique contemporain, un commentaire en un seul volume écrit par 70 théologiens Africains. France: Farel.

Amka, 1995. Équipe de réflexion des éditions Amka, Lubumbashi : No 001 mois d'Avril.

—. 1996. Equipe de réflexion des éditions Amka. Lubumbashi : No 002, mois de janvier-février.

Amuri, M.M. 2014. L'approche Sémiotique(Sémiologique) de la Littérature. Lubumbashi : Université de Lubumbashi. (Séminaire de D.E.S. en langues et littératures).

Anon. 1969. Commentaire sur l'évangile de Saint-Luc. Suisse : Ed. Imprimerie Nouvelle L-A Monnier, Neuchâtel.

Anon. 1950. Comité Spécial du Katanga 1900-1950. Bruxelles : Ed. L. Cuypers.

Anon. 2006. <http://www.info-bible.org/versions/> Date d'accès, 01/12/2016

Arndt, W.F. & Gingrich, F.W. 1979. A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature. USA: The University of Chicago.

Arnold, C.E. 2002. Zondervan illustrated Bible Backgrounds Commentary. Grand Rapids, Michigan: Zondervan.

Balde, H. 2001. Les mécanismes des préventions, de gestion et de règlement des conflits des Organisations Africaines. *Actualité et Droit International*. <http://www.ridi.org/adi/200108a1.pdf> Date d'accès 29 Mars 2016.

—.2003. Le bilan de l'O.U.A. dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité en Afrique. <http://www.ridi.org/gnu/rap/20030213.pdf>. Date d'accès, le 26 déc. 2016.

Bamana, S.V. 2005. Une relecture Biblique et Africaine de la rencontre de Jésus avec la Samaritaine (Jn 4, 5-26). *SM Mundo Marianista* 3(2005)256-272.

Bakajika, B.T. 1997. Epuration ethnique en Afrique : les Kasaïens : Katanga 1961-Shaba 1992. Paris: Harmattan.

Barth, K. 1958. Church Dogmatics, the Doctrine of Reconciliation. Edinburgh: T. & T. Clark.

—. 1961. The Doctrine of Reconciliation. Edinburgh: T & T Clark.

Baum. & Wells, H. 1997. The Reconciliation of Peoples, Challenge to the Churches. New York: Orbis Books.

Benoit XVI. 2013. Méditation sur la figure emblématique du Bon Samaritain. Radio Vatican, 8 janvier. <http://www.news.va/fr/news/le-bon-samaritain-au-cœur-du-message-du-pape>. Date d'accès le 01 Sept.2015.

Bible. 1961. The Holy Scriptures: A New Translation from the Original Language. Hampon Wick: Stow Hill Bible and Tract Depot.

Bilonda, B.L. 1996. A quand le réveil Katangais? *In Amka*. No 2 mois de Janvier-mars.

Blajer, P. 2012. The Parable of the Good Samaritan (Luke 10:25-37): Its function and Purpose within the Lukan Journey Section. Washington, D.C: The Catholic University of America. (These de Doctorat).

Bovon, F. 2013. Luke 2. A Commentary on the Gospel of Luke 9: 51-19: 27. Minneapolis: Fortress Press.

Bucarest : Brill. *Novum Testament*. <http://www.jstor.org/stable/1560214> Date d'accès le 28-04-2016.

Bulanda, L. 1996. Conflits Katangais- Kasaiens : Approche historique d'un phénomène social du Katanga minier (1957-1995). L u b u m b a s h i : UNILU. (Mémoire-Licence).

Bureau Diocésain de Développement (BDD). 1993-1996. Rapports des activités de l'Eglise Catholique relative au conflit Kasaiens-Katangais. Lubumbashi.

Bremond, C. 1973. Logique du récit. Paris : Seuil.

—. 1981. La logique des possibles narratifs. (*In* Barthes, R. *ed.*, L'analyse Structurale du récit. Paris : Seuil. p.66-82.).

Brunier-Coulin, C s a Karl Barth : Une anthropologie théologique, exposé, signification, critique de sa théologie. [Http : //ddata .overblog. com/xxxxyy /2/56/37/19/ Textes universitaires/Texte-complet.pdf](Http://ddata.overblog.com/xxxxyy/2/56/37/19/Textesuniversitaires/Texte-complet.pdf). D a t e d'accès : 11 Mar. 2016.

Brown, F.D.D. 1979. The New Brown-Driver-Briggs-Gesenuis. Hebrew and English lexicon with an appendix containing the Biblical Aramic. USA: Hendricson publishers.

Brunner, E. 1962. The Christian Doctrine of Church, Faith, and the Consummation. Dogmatics Vol. III, London: Lutterworth Press.

Calloud, J. & Genuyt, F. 1982. La première épître de Pierre. Analyse sémiotique. Paris : Cerf.

Carrez, M. 1981. Grammaire grec du Nouveau Testament. Delachaux et Nestlé : Labor et Fides.

Carroll, J.T. 2012. Qu'est-il écrit dans la loi ? Comment tu lis ça ? 1th éd. Louisville: Press, Louisville, Kentucky.

Craddock, F.B. 1990. Luke. Interpretation, a Bible Commentary for Teaching and Preaching. Louisville, Ky. : John Knox Press.

.Chevallier. 2004. Le commandement de l'amour : une éthique qui se précède toujours elle-même. *Archives de Philosophie*. 2 (67) : 240

Cheng, Y.I. s.a. La parabole du Bon Samaritain Luc10. 25-37. <http://>

www.entretienschretienss.com/083La parole du bon samaritain. Date d'accès 11 Mars 2016.
Congo Fraternité Causes internes des conflits et guerres.
<https://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/5158/2466.pdf? ...1>. Date d'accès
28Dec.2015.

Daniel, C. 1969. Les esséniens et arrière-fond historique de la parabole du bon samaritain.
Novum Testamentum, vol.11. Fasc.1/2(Janv.-Avril)p.71-104.
URL:<http://www.Jstor.org/stable/1560214>. Date d'accès le 28Avril 2016.

Danker, W.F. *ed.* 2000. A Greek-English Lexicon of the New Testament and other Early
Chrstian Litterature. USA: The University of Chicago All right reserved.

Darby, J.N & Ostervald, s.a. Comparaison entre la traduction de la Bible.
http://www.bibliquest.org/Bible/Annexes/Bibliquest-Ostervald_JND_Texte_recu.htm. Date
d'accès, 01/12/2016

Dennis, M. 2010. Toward a Homiletics of Reconciliation: How Karl Barth's Use of Enemy
Language in the Church Dogmatics Models a More Faithful Grammar for Preaching. Th.D.
Student, *Duke Divinity School*. 1-28.

Denaux, A. & Corstjens, R. 2009. The vocabulary of Luke: an Alphabetical Presentation and a
Survey of Characteristic and Noteworthy Words and Word groups in Luke's Gospel. Leuven:
Peeters.

Dibwe, D. 1999. L'épuration ethnique au Katanga et l'éthique du redressement des torts du
passé. Canada : L a *revue Canadienne des Etudes Africaines*, 33 : 2-3, pp. 483-499.
http://www.polesud.ulg.ac.be/details_equipe.php?type=publication&id=40 Date d'Accès 20
May 2015.

—. 2001. Bana Shaba abandonnés par leur père : structures de l'autorité et histoire sociale de
la famille ouvrière au Katanga, 1910-1997. L'Harmattan.
http://www.congoforum.be/upldocs/050061_Dossierlu_Dibwe12p%20Co,go%20colonial%20et%20postcol%20dans%20m%C3%A9moire%20popu.pdf Date d'accès 3Sept.2015

Dibwe, D. & Ngandu, M. 2005. vivre ensemble au Katanga. Paris : L'Harmattan.

Dibwe, D. 2006a. « La collecte des sources orales. Expériences d'enquêtes relatives au
conflit Katangais-Kasaïens du Katanga (1991-1994) », in Théodore Trefon et Pierre Petit (sous
la direction), Expériences de recherche en République démocratique du Congo. Méthodes et
contextes, Civilisations, Vol. LIV, n°1-2, Revue Internationale d'anthropologie et de sciences
humaines, 2006, p. 45-55

—. 2006b. La ré-harmonisation des rapports entre les Katangais et les Kasaïens dans la
province du Katanga (1991-2005). *In Anthropologie et sociétés*, Volume 30 (1), pp 117-136.
<https://www.erudit.org/revue/as/2006/v30/n1/013831ar.html>. Date d'accès, le 15 Sept. 2015.

—. 2008. « L'état de la question du conflit Katangais/Kasaïens dans la province du Katanga
(1990-1994) » *In* Bogumil Jewsiewicki et Léonard N'Sanda Buleli (coord.), Les identités
régionales en Afrique Centrale. Constructions et dérives. Paris : L'harmattan, 2008, pp. 13-79.
http://www.congoforum.be/upldocs/approche_comp%281%29.pdf Date d'accès 07 Sept. 2015

—. 2009. Lubumbashi, ville attractive et répulsive (1910-2008). Madrid : Madrid congreso International Humano. https://www.google.cd/?gws_rd=cr,ssl&ei=9PjpVe_gMqu5ygPDrLuACQ#q Date d'accès 3 sept. 2015.

Dictionnaire universel des littératures. 1994. Paris : Presses Universitaires de France.

Earle, R. 1980. Word Meanings in the New Testament. Missouri: Beacon Hill Press of Kansas City.

Evêques du Shaba. 1990. « A Rama, une voix se fait entendre, une plainte amère, c'est Rachel qui pleure ses fils... » (Jr 31 : 15). (Lettre pastorale). 1^{er} Juin. Lubumbashi

—. 1991. ''Reconstruisons le pays dans la paix''. (Déclaration des évêques du Shaba). 18 Mai. Kalemie.

—. 1992. ''Vos enfants en holocaustes'' (Lettre pastorale). 13 Juillet. Lubumbashi.

—. 1992. ''Appel aux populations du Katanga''. (Message des évêques de la province aux hommes de bonne volonté). 30 Novembre. Lubumbashi.

Everaeret-Desmedt, N. 2007. Sémiotique du récit. Bruxelles : De Boeck Université.

Fraternité et Paix. 1993. *Le journal du Temps nouveaux*. N°85 du 23 au 29 juillet, pp.43-55.

Freinet, C. 1964. Pédagogie Freinet Les invariants pédagogiques. <http://www.latrompette.org/Methodes%20pedagogiques.pdf> Date d'accès 11Mai2016.

Garrard, D.J. 2013. The Protestant Church in Congo: The Mobutu Years and their Impact. *Journal of Religion in Africa* 43. Pp.131-166. <http://booksandjournals.brillonline.com/content/journals/10.1163/15700666-12341246>. Date of access 18 Sept. 2015.

Garland, D.E. 2011. Zondervan Exegetical Commentary on the New Testament. Washington: Editorial Board.

Girard, R. 2013. Gérer les conflits. *Revue Economique Et Sociale Sees* numéro https://www.bcge.ch/pdf/2013_moteurs_innovation_gerer_conflits.pdf Date d'Accès 01Avr. 2016

Godet, F.L. 1969. Commentaire sur l'Évangile de Saint Luc. 4e éd. Neuchatel : L.-A. Monnier.

—. 1985. Commentaire Sur l'Évangile de Saint Luc. Suisse : Imprimerie Nouvelle, L.-A. Monnier.

—. 2009. Commentaire Sur L'Évangile de Luc. Neuchatel : Soleil d'Orient.

Green, J.P. 1981. The New Thayer's Greek-English Lexicon of the New Testament. Massachusetts: Hendrickson Publishers.

Green, J.B. 1997. The New Commentary on the New Testament. The Gospel Luke. Michigan: Eerdmans Publishing.

Greimas, A.J. 1993. Nouveaux Actes Sémiotiques. La parabole : une forme de vie. In Hommage à A.J. Greimas. <https://www.amazon.es/Nouveaux-Actes-Semiotiques-Hommage-Greimas/dp/2910016781>. Date d'accès 19 Oct.2016.

Guillaumont, J. S. 2008. les fondements éthiques de l'aide publique au développement : Une application à la France. France : Centre de Recherche sur le Développement International (CERDI), Université d'Auvergne.
<https://hal.inria.fr/file/index/docid/556808/filename/2008.09.pdf> date d'accès 3septembre 2015.

Gunton, C.E. 2003. The Theology of Reconciliation. London: For the Research Institute in Systematic Theology. King's College, T&T Clark.

Guay, J.H. 2016. Congo (rep. dém.) Chronologie depuis 1960. Perspective monde Version du 6. Juillet.<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMHistoriquePays?codePays=COD&langue=fr>. Date d'accès, le 26 dec2016.

Hébert, L. 2006. "Le modèle actancier". In Louis Hebert (dir.), Signo [en ligne], Rimouski(Québec). <http://www.signosemio/modele-actancier.asp>. Date d'accès 11 Avril 2016.

Hendriksen, W. 1978. *New Testament Commentary, Exposition of the Gospel According to Luke*. Grand Rapids Michigan : Baker Book House

Hermon, E. 1998. À propos de deux livres sur les sources de l'histoire juive. Canada : *Science et passion* Laval théologique et philosophique, vol. 54, n° 1, 1998, p. 175-180. URI : <http://id.erudit.org/iderudit/401141ar>. Date d'accès, le 3sept.2015.

Just, A.A., ed. 2003. Luke. Ancient Christian Commentary on Scripture. New Testament. Downers Grove, Ill.: Intervarsity Press.

Kalonga, K. & Kanku, M. N. 2013. Enquête sur le swahili dans la ville de Kananga : utilisation et présentation dans les milieux des refoulés de 1992. Leur impact sur la ville. Kananga : Le semeur du Kasai. *Revue pluridisciplinaire*. No 1, premier semestre, pp 11-13.

Kalumba, L. 1996. Activités de l'Eglise Catholique de l'archidiocèse de Lubumbashi dans le conflit Kasaiens-Katangais. (Inédits).

Kabanga, E. 1991. La terre notre Galilée, Triduum pascal, 30 mars, *In j'ai cru c'est pourquoi j'ai parlé* (2Cor.4, 13).

—. 1992. Sans regret ni honte. (Lettre). Carême Lubumbashi

—. 1992. Caïn et Abel, (Lettre). 15 septembre. Lubumbashi

—. 1993. C'est à moi que vous l'avez fait. 27 Mars. (Lettre). Lubumbashi.

Kahola, O.M. 2006. Elisabethville et Lubumbashi : Nostalgie d'une identité perdue. *Civilisation*, pp 25-32.

Kanonge, M. 2009. Introduction à la Sémiotique Narrative. L u b u m b a s h i : Istelu/L'shi (Cours des Méthodes).

Kaumba, A. & Kalumba, L. 1995a. Spécial 35 ans d'indépendance, les 42 gouverneurs, Bilan de 5 ans de transition, un autre bilan des accrochages Kasaiens katangais. *Studia Katangaisia*,

no 12 Juin et Septembre.

—. 1995b. Le Katanga et la transition Zaïroise. L'Eglise nous parle. Lubumbashi : Centre interdiocésain.

Kasolwa, K.I. 2014. Pour un modèle chrétien de réconciliation dans la société luba. Une interprétation des pratiques traditionnelles luba de réconciliation à partir de Genèse 32-33 et une proposition chrétienne contemporaine. Canada : Faculté théologique de sciences des religions Université de Montréal. (Thèse-doctorat).

—. 2015. Pour un modèle inculture de réconciliation en RD Congo. Une appropriation chrétienne des pratiques traditionnelles de Réconciliation. Paris : L'Harmattan. <http://www.youscribe.com/catalogue/livres/savoirs/religions/pour-un-modele-inculture-de-reconciliation-en-rd-congo-2631067> Date d'accès 01 Apr. 2016

Kayamba, B. 2002. Panorama des crises politique au Katanga et en République Démocratique du Congo, Conditions de prévention des crises et d'une paix durable en République Démocratique du Congo. Lubumbashi : P.U.L.

Kayayan, A. R. s.a. Introduction générale au Nouveau Testament. Vol. II. Pretoria : Foi et Vie Reformées.

Kennes. E. 2008. Etat de la question sur le conflit katangais-Kasaiens dans la province du Katanga (1991-1994). In B. jewisiewicki & L. N'sanda Buleli (dir). Paris : L'harmattan. P 204. http://www.congoforum.be/upldocs/approche_comp%281%29.pdf Date d'accès 07 Sept. 2015

—. 2010. L'identité katangaise. *La revue nouvelle* du 4 Avril. Pp.40-48.

—. 2014. Fin du cycle postcolonial au Katanga (République démocratique du Congo), Rébellion, sécession et leurs mémoires dans la dynamique des articulations entre Etat central et autonomie régionale. Bruxelles : Ed. Universitaires Européennes.

Kibawa, W. 1996. Camp des réfugiés à Élisabethville et agitation socio-politique au Katanga, 1961-1963. Lubumbashi. Université de Lubumbashi. (Mémoire- Licence).

Kimpinde, D. 1992. Regardons hardiment vers l'avenir. (Lettre pastorale), Aout. Kalemie

—. 1993. Vivons en Frères dans la paix. (Lettre pastorale de Noel). Le 20 Décembre. Kalemie.

Kongo, C.N. s.a. Le leadership Biblique dans le traumatisme post-conflit. <https://www.google.com/search?q=Christophe+Kongo+Nkote%2C+Le+leadership+Biblique+dans+le+Traumatisme+post-conflit+&ie=utf-8&oe=utf> Date d'accès 02 Déc. 2015

Kleinknecht, H. 1967. Nomos. (In Kittel, G., Ed. Theological dictionary of the New Testament. Volume IV. Translated from the German by G.W. Bromiley. Grand Rapids, Michigan: Eerdmans, p. 1022-1035.)

Klooster, F. H. 1961. The significance of Barth's Theology. USA: Baker Book House.

Kroeger, P.R. 2004. Analyzing Syntax. A Lexical-Functional Approach. Cambridge: Cambridge University Press.

Lactance (Père latin). 1973. Institutions divines. Livre V, 2 vol. Paris : Cerf, Sources chrétiennes. biblio.ebaf.info/.../opac-search.pl?...Sources%20chrétiennes. Date d'accès le 18 Sept.2015.

Le Grand Dictionnaire de la Bible. 2010. 2^{ème} éd. rév. Charols : Éditions Excelsis.

Lee, P. 2001. Communication Reconciliation, Challenges Facing the 21st Century. London: World Association for Christian Communication.

Libois, J. G. 1966. Katanga Secession. London: The University.

Mac Arthur. 1979. La Sainte Bible. Suisse : Texte biblique Nouvelles Edition de Genève.

Malemba, N. G. 2015. Identité et cohabitation Pacifique, Gouvernance, Paix et Gestion des Conflit. Lubumbashi : UNILU. (Cours de l'Ecole de criminologie).

Manwelo, P. 2009. Lettre ouverte à la communauté internationale à propos de la parabole du bon samaritain. *Congo-Afrique* no 440, pp 740-745.

Martin, B. & Ringham, F. 2002. Dictionary of Semiotics. London/New York: Cassel.

Mèlèdje, R.M. 2014. La charité à l'épreuve de la réconciliation dans les communautés religieuses Odjoukrou (Cote D'Ivoire). Côte d'Ivoire : *European Scientific Journal*. June. Édition vol.10, No.17 p.78.

Metzger, B.M. 1971. A Textual Commentary on the Greek New Testament. 3rd ed. London: United Bible Societies.

Morris, L. 1985. L'Evangile selon Luc. Commentaires Sator. Paris: Edition Sator.

—. 1990. Luke. Grand Rapids Michigan: Inter-Varsity Press.

Muanda, M. K. 1996. Les conflits Kasaiens-Katangais et la détérioration des relations sociales au Katanga (Cas de la zone Kenya). Lubumbashi : ISES /L'shi. (Mémoire-Licence).

Muller, F.M. 2008. L'Union Africaine : Bilan et perspectives (2001-2008). Lubumbashi : Unilu. (Mémoire-Licence). http://www.memoireonline.com/12/08/1696/m_LUnion-Africaine-Bilan-et-perspectives-2001--200824.html. Date of Access 29 Mar. 2016

Mueller, D.L. 1990. Foundation of Karl Barth's Doctrine of Reconciliation, Jesus Christ Crucified and Risen. Toronto: Studies in Theology Volume 54, the Edwin Mellen Press, Lewiston, Newyork, USA.

Mukebo, K. 1996. Incidence du conflit Katangais-Kasaiens sur les relations humaines dans les entreprises publiques (Cas de la Gécamines Kipushi). Lubumbashi : ISES. (Mémoire-Licence).

Muller, D.L. 1990. Foundation of Karl Barth's doctrine of reconciliation, Jesus Christ Crucified and Risen. Toronto : The Edwin Mellen Press.

Ngandu, M.M. 1999-2000. Frères et sœurs en Christ, ennemis dans la cite : Ethique-chrétienne et partage des ressources rares au Katanga des années 1990. In likondoli, H.D., II.Pp.195-228

- 2009. Femmes dans les mouvements chrétiens africains, récits de vie à Lubumbashi (RD Congo), Paris : l'harmattan.
- Newberger K. C. 2009. The three major characteristics of the Judeo-Christian model of peacemaking. . <http://www.mediate.com/articles/newberger1.cfm>. Date of access 06 Feb. 2016.
- . 2013. The importance of the reconciliation model of peace-making. Nova South-eastern University Mediate.com Services September <http://www.mediate.com/articles/NewbergerK2.cfm> Date of Access : 11Fev 2016
- Nicoll, R. W. s.a. The Expositor's Greek Testament. Grand Rapids, Michigan: Wm. B. Eerdmans Publishing Company.
- Nolland, J. 1993. Word Biblical Commentary Luke 9: 21-18: 34. Dallas. Texas: Word Book Publisher.
- Omasombo, J. 2000. Dossier d'assassinat de Patrice Emery Lumumba. Acteur congolais et cours des évènements, Juin 1960-janvier 1961. (Inédit).
- . 2014. République Démocratique du Congo, Kasai Oriental, Un nœud gordien dans l'espace congolais. Belgique : Musée royale de l'Afrique Centrale, Tervuren.
- Omnia Vincit Amor. 2002. Causes internes des conflits ethniques, le manifeste de la paix. Kinshasa. Fév. Pp. 43.
- Paul VI. 1965. Discours de Clôture du Concile Vatican II. *Perspective Monde*, du 1sept. <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1678>. Date d'accès 01 Sept. 2015.
- Perschebacher, W.J. 1990. Ed. The New Analytical Greek Lexicon. Massachussets : Hendrickson Publishing.
- Projet Mapping. 2010. Concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo. Kinshasa. Août. http://www.ohchr.org/Documents/Countries/CD/DRC_MAPPING_REPORT_FINAL_FR.pdf. Date d'accès 3 Sept. 2015.
- Ranjard, P. 1979. Les méthodes pédagogiques dans les stages. *Revue française de Pédagogie*/Annee1980/vol51/numero1/pp41-49. http://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1980_num_51_1_1715. Date d'accès 11Mai2016
- Rapport de recherche ACP obs. 2013. Pub 18 de 2013. P.74.
- Rapport Afrique. 2006. Katanga la terre des oubliés de la RDC. No 103 du 9 Janvier p.5. http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/5578~v~Katanga__La_crise_oubliee_de_la_RDC. Date d'accès 3 sept. 2015.
- Rapport du Ministère Congolais de la Santé, des affaires sociales et de la famille. http://diocesedekinkala.free.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=87&Itemid=2 Date d'accès 06 fév. 2016.

Rapport sur les Ressources Extérieures Mobilisées pour le Développement de la R.D.C. (2001-2002). 2002. Kinshasa. Décembre.
<http://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/4927/4033.pdf?sequence=1> Date d'accès 3 Sept. 2015.

Reiling, J. & Swellengrebel, J.L. 1971. *A Translator's Handbook on the Gospel of Luke*. New York: United Bible Societies.

Rienecker, F. 1996. *A Linguistic Key to the Greek New Testament*. Grand Rapids. Michigan : Zondervan Publishing House.

Roland, P. 1998. Les refoulés du Zaïre : identité, autochtonie et enjeux politique. Paris : *Autre part* (51, 1998 : 137-154) Presse de sciences politiques. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010013211.pdf Date d'accès, 03 Sept. 2015.

Roop, E. F. (1987). *Genesis* (p. 252–253). Scottdale, PA: Herald Press.

Sabourin, L.S.J. 1985. *L'Evangile de Luc, Introduction et Commentaire*. Rome : Editrice Pontifica Universita Gregoriana.

Songa Songa, M. F. 1992. Appel aux populations de Kolwezi et toutes celles du Shaba. (Lettre pastorale, du 25 juillet). Kolwezi.

—1993. Eclaircissement à tous les prêtres, religieux et religieuses du Diocèse du Kolwezi. (Lettre no DK/MSF/95/93, du 28 Septembre). Kolwezi.

—1994. Aux prêtres, religieux et religieuses du diocèse de Kolwezi. (Lettre no DK/MSF/19/94, du 19 Mars). Kolwezi.

Scholtus, R. 2013. Qui est samaritain ? La charité en zone franche. In *Christus*, no 237. Pp 75-81.

Shnabel, N.L. & Nadler A. 2008. A needs-based model of reconciliation: satisfying the differential emotional needs of victim and perpetrator as a key to promoting reconciliation *Pers Soc Psychol*. Jan; 94(1) :116-32. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/18179322>. Date of access 11 Feb. 2016.

Smith, D.H. 1970. Law. (In Brandon, S.G.F., ed. *A dictionary of comparative religion*. New York: Charles Scribner's Sons. p. 405-406.)

Stein, R.H. 1992. *The new American commentary. An exegetical and theology Exposition of Holy Scripture Niv. Text. Luke*. Nashville: Broadman Press.

Strong, J. 1890. *A concise Dictionary of Words in the Hebrew Bible with their Renderings*. USA: Dadison, NJ.

The Concise Oxford English Dictionary. 2002. Oxford: Oxford University Press New York.

Tshisumu, T. 1993. Essai sur les conflits ethniques Tshokwe-Lunda des origines à 1907. Lubumbashi : ISP/L'shi. (Mémoire-Graduat).

Utey, R.J. 2004. L'évangile d'après Luc. Marchall, TX : Leçon bible Internationale.

Villa-Vicencio, C. 1988. On Reading Karl Barth in South Africa. Michigan: Wm. B. Eerdmans Co. Grand Rapids.

Vine, W.E. 1985. An Expository Dictionary of the New Testament Words. With their Meanings for English Readers. New York: Thomas Nelson Publishers.

Vinson, R.B. 2008. Smyth and Helwys Bible Commentary, Luke. USA: Smyth and Helwys Publishing.

Vision Mondiale Congo. 2002. Rapport de l'Atelier de formation sur la Résolution pacifique des conflits. Du 09 Oct. Au 14 Sept. Lubumbashi.

Walvoord, J.F. & Zuck, R. B. 1988. Commentaire Biblique du chercheur. Québec : Ed. Béthel.

Yakemtchouk, R. 1988. Aux l'origine du séparatisme Katangais. Bruxelles : Académie Royale des sciences d'outre-mer classe des sciences Morales et politiques. Mémoire *In* 8^e Nouvelle série, Tom50, Fasc.

Yumba, B. 1992. Lettre d'indignation adressée à Monseigneur Monsengo Président de la CNS. (Lettre) Lubumbashi.

Zerbo, Y. 2003. La problématique de l'Unité Africaine (1958-1963). Guerres mondiales et conflits contemporains. 2003/4 (n° 212). <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2003-4-page-113.htm>. Date d'accès le 22 Déc.2015

Zodhiates, S. 1993. Ed. The Complete World Study Dictionary for a Deeper Understanding. USA: AMF International, Inc.